

# **MESURES ET SERVICES DE SOUTIEN POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS (DE 5 À 14 ANS) AYANT UNE INCAPACITÉ AU CANADA :**

Une analyse des données portant sur les  
besoins et les lacunes

Exécuté sur demande des ministres fédéral-provinciaux-territoriaux  
responsables des services sociaux

Le 3 décembre 2004

par Gail Fawcett, Coryse Ciceri,  
Spyridoula Tsoukalas et Angela Gibson-Kierstead



Conseil canadien de développement social

---

## Avant-propos par le groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les prestations et les services pour les personnes handicapées

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables des services sociaux ont reconnu l'importance d'améliorer l'accès aux mesures de soutien comme un élément fondamental assurant la citoyenneté à part entière des personnes handicapées. Cet élément est clairement exprimé dans le document cadre *À l'unisson : Une approche canadienne concernant les personnes handicapées*<sup>1</sup> qui décrit les mesures de soutien comme étant l'ensemble des aides, dispositifs, programmes et services qui aident les personnes handicapées à prendre une part active au foyer, au travail, à l'école et dans la collectivité.

À la suite de la publication du document *À l'unisson 2000*, rapport exposant les progrès réalisés de part et d'autre en ce qui a trait à la situation des personnes handicapées, les ministres FPT responsables des services sociaux ont demandé au Groupe de travail FPT sur les prestations et les services pour les personnes handicapées d'examiner les possibilités de réforme destinées à améliorer l'accès des Canadiens aux mesures de soutien, aux programmes et aux services pour les personnes handicapées. Les ministres ont souligné la nécessité d'adopter une approche globale pour cette évaluation en examinant à un éventail de mesures possibles, y compris des modifications fiscales et des investissements dans des programmes et services.

En 2002, le Groupe de travail FPT sur les prestations et les services pour les personnes handicapées a évalué la faisabilité d'une approche fiscale pour mieux reconnaître les coûts supplémentaires que doivent engager les personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Depuis, au niveau fédéral, la liste des articles admissibles pour les personnes handicapées en vertu du crédit d'impôt pour frais médicaux a été étendue. En 2004, une déduction d'impôt au titre des mesures de soutien à l'apprentissage et à l'emploi à l'intention des personnes handicapées a été instaurée. Au niveau provincial et territorial, des réformes positives ont été apportées également aux programmes et aux services pour favoriser la vie active des personnes handicapées.

L'une des conclusions principales des travaux exploratoires en vue de déterminer le meilleur moyen d'améliorer l'accès aux mesures de soutien à l'intention des personnes handicapées, a été la nécessité de mieux comprendre le niveau des besoins satisfaits et non satisfaits, en matière de mesures de soutien. En 2003, le Groupe de travail FPT sur les prestations et les services pour les personnes handicapées a demandé au Conseil canadien de développement social (CCDS) de brosse un tableau national de la disponibilité des mesures de soutien au Canada à l'aide des données provenant de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA)<sup>2</sup>. Le rapport qui en a résulté est intitulé *Mesures de soutien et services pour les adultes et les enfants (de 5 à 14 ans) handicapés au Canada : Une analyse des données portant sur les besoins et les lacunes* vient ajouter aux connaissances au Canada au sujet de la situation des personnes handicapées. Le rapport comporte deux parties : l'une traite des aînés et des adultes et l'autre, des enfants de 5 à 14 ans afin de concorder avec les groupes visés par l'EPLA.

Ce rapport fait suite à une demande des ministres et des sous-ministres responsables des services sociaux, soit d'obtenir plus de renseignements afin de savoir si les personnes handicapées au Canada ont un accès adéquat

---

<sup>1</sup> Québec partage les préoccupations soulevées dans le rapport *À l'unisson*. Toutefois, le gouvernement du Québec n'a pas pris part à l'élaboration du présent document parce qu'il souhaite assumer le contrôle des programmes destinés aux personnes handicapées pour le Québec. Par conséquent, lorsqu'il est question, dans le présent document, de positions fédérale-provinciales-territoriales conjointes, cela ne comprend pas le Québec.

<sup>2</sup> L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) n'inclut pas les personnes vivant dans les territoires, dans des établissements et dans des réserves indiennes.

---

aux mesures de soutien et aux services dont elles ont besoin pour leur intégration entière. Parmi les mesures de soutien examinées, mentionnons les aides et les dispositifs, une aide à la vie quotidienne, des mesures de soutien à l'éducation, des mesures de soutien en milieu de travail et des adaptations au logement. Le rapport présente un profil des personnes handicapées ayant des besoins et un profil de celles ayant des besoins non satisfaits.<sup>3</sup>

Une mise en garde s'impose, toutefois : l'EPLA ne saisit pas l'éventail complet des mesures de soutien et des services nécessaires pour mener une vie intégrée à la société. Une forte proportion de personnes a choisi une catégorie générique « autre » pour décrire le genre d'aides et de dispositifs requis, et le motif pour lequel elles n'y ont pas accès, ce qui a une incidence sur les constatations du rapport.<sup>4</sup>

Le Groupe de travail FPT sur les prestations et les services pour les personnes handicapées remercie sincèrement le CCDS de son aide professionnelle et dévouée à la rédaction de ce rapport. Les données qui y sont présentées apportent une contribution importante aux activités d'élaboration de politiques à l'appui des personnes handicapées.

---

<sup>3</sup> Les mesures de soutien liées au transport, aux loisirs, aux infrastructures publiques et aux médicaments ne sont pas couvertes dans cette analyse.

<sup>4</sup> Il convient de noter que les données sur les besoins totaux pour des prothèses auditives provenant de l'EPLA de 2001 tendent à sous-estimer les besoins réels pour des prothèses auditives au Canada.

---

# RÉSUMÉ

## PRINCIPALES CONCLUSIONS POUR LES ADULTES

- Les principales constatations du rapport ont trait aux aspects suivants :
  - le contexte des besoins non satisfaits;
  - les préoccupations en matière de coûts;
  - le manque d'information sur les organismes auxquels s'adresser pour obtenir des mesures de soutien;
  - les besoins non satisfaits par rapport au genre d'incapacité;
  - l'aide aux activités de la vie quotidienne;
  - les dispositifs spéciaux dans le logement;
  - les mesures de soutien à l'éducation;
  - les mesures de soutien en milieu de travail.
- Le rapport a constaté que les personnes les plus **susceptibles de vivre avec des besoins non satisfaits** sont les personnes qui :
  - ont une incapacité grave;
  - ont un faible revenu;
  - sont en âge de travailler;
  - ont besoin de dispositifs très onéreux (comme les fauteuils roulants électriques, les scooters et les ascenseurs).
- La probabilité que vos besoins soient satisfaits dépend également de la nature de l'incapacité. Près de la moitié des personnes dont les besoins ne sont pas satisfaits nécessitent des aides et des dispositifs pour être mobiles (c'est en grande partie dû à la forte prévalence de ce type d'incapacité). Cependant, le taux de besoins non satisfaits est le plus élevé parmi les personnes qui ont un trouble de la parole ou des difficultés d'apprentissage.
- Dans l'ensemble, les besoins des deux tiers des adultes qui nécessitent un certain genre d'aide et de dispositif sont entièrement satisfaits, ceux d'un quart d'entre eux sont satisfaits en partie, et ceux de près d'une personne sur dix ne le sont pas du tout.
- Le taux de besoins non satisfaits est plus élevé parmi les personnes ayant une incapacité grave, en particulier celles qui vivent sous le seuil de faible revenu (SFR).
- Les bénéficiaires de l'aide sociale ont beaucoup de besoins non satisfaits (56 % pour les aides et 45 % pour l'aide aux activités quotidiennes). Les personnes occupant un emploi sont les moins susceptibles de déclarer que leurs besoins en matière d'aides, de dispositifs et d'aide aux activités quotidiennes ne sont pas satisfaits.
- Les **préoccupations en matière de coûts** sont la principale raison pour laquelle des besoins ne sont pas satisfaits, et les personnes ayant une incapacité grave sont les plus touchées.

- 
- S'il est vrai que le coût est l'obstacle le plus important invoqué à l'acquisition des mesures de soutien et des services requis, une forte proportion de personnes fait remarquer qu'un **manque de renseignements** sur les organismes auxquels s'adresser pour se les procurer influe grandement sur la non-satisfaction de leurs besoins. En effet, 17 % des personnes ont déclaré ne pas savoir où obtenir des aides et des dispositifs.
  - Le rapport constate également qu'il existe un besoin très prononcé d'**aides aux activités quotidiennes**. À l'heure actuelle, ces aides sont offertes principalement par des sources du réseau de soutien naturel, comme les membres de la famille et les amis, ce qui laisse supposer que l'infrastructure officielle de ces aides, comme les organisations et les organismes, n'offre des services qu'*à une faible proportion des personnes dans le besoin*.
  - Si les besoins en aides et en dispositifs des membres de la génération du baby-boom sont identiques à ceux des **aînés** d'aujourd'hui, les besoins totaux pourraient doubler au cours des 20 prochaines années. Compte tenu de l'évolution démographique prévue, il faudrait se préoccuper grandement du manque d'infrastructure officielle disponible pour offrir des mesures de soutien lorsque la « famille » ne peut plus le faire gratuitement.
  - Le rapport a également étudié les besoins non satisfaits en **dispositifs spéciaux dans le logement**. Les personnes ayant une incapacité plus grave étaient plus susceptibles d'avoir des besoins non satisfaits en matière de ce genre d'aides. Toutefois, contrairement aux autres genres d'aides, la situation économique ne permettait pas de prévoir aussi bien les besoins non satisfaits. Les personnes vivant au-dessus du SFR et celles dépendant principalement d'un revenu marchand sont en fait plus susceptibles d'avoir des besoins non satisfaits en dispositifs spéciaux dans leur logement (peut-être parce que moins de personnes vivant sous le SFR sont des propriétaires-occupants et/ou que les programmes d'aide à la modification des logements s'adressent aux personnes à faible revenu).
  - Pour ce qui est des **mesures de soutien à l'éducation**, environ 8 % des étudiants âgés de 15 ans et plus (y compris les étudiants au niveau secondaire et post-secondaire des cinq dernières années) nécessitaient un certain genre de dispositif pour utiliser les immeubles, et 14 % d'entre eux avaient besoin d'un certain genre d'aide et de dispositif pour fréquenter l'école. Quand nous analysons séparément les expériences aux niveaux secondaires et post-secondaires, nous constatons qu'il y a un besoin plus élevé pour les aides et les dispositifs dans les écoles secondaires que dans les établissements post-secondaires. Puisqu'on ne s'attendrait pas à ce que les exigences diminuent, ceci suggère que ceux qui ont un besoin pour de tels aides et dispositifs puissent être moins portés à entamer des études post-secondaires. Un manque d'aides et de dispositifs pourrait être une sérieuse barrière pour ce groupe.
  - Pour ce qui est des mesures de soutien en milieu de travail, les besoins des personnes employées étaient relativement élevés et l'étaient encore plus pour celles en chômage. Les besoins plus importants des personnes en chômage laissent supposer que ces dernières sont plus vulnérables en raison même de ces besoins. Les deux genres de besoins les plus nécessaires (en particulier par les personnes en chômage) sont la « redéfinition des tâches » et le « réaménagement des heures de travail », qui sont tous deux principalement du ressort de l'employeur.

---

## PRINCIPALES CONCLUSIONS POUR LES ENFANTS DE 5 À 14 ANS<sup>5</sup>

### Aides et dispositifs

- Les deux tiers des enfants handicapés (105 000 personnes) au Canada ont besoin d'aides et de dispositifs se rattachant à leur incapacité.
- Les besoins d'aides et de dispositifs d'un peu moins de la moitié de ces enfants (48 500 personnes) ne sont pas satisfaits dans une certaine mesure. Par contre, les besoins de plus des deux tiers des adultes handicapés qui nécessitent des aides et des dispositifs étaient entièrement satisfaits. Cela laisse supposer que les enfants ne réussissent pas aussi bien que les adultes à avoir accès aux aides et aux dispositifs dont ils ont besoin en raison de leur incapacité.
- La gravité de l'incapacité joue un rôle clé dans l'ampleur des besoins et les besoins en aides et en dispositifs non satisfaits :
  - La moitié des enfants ayant une incapacité légère ont besoin d'un certain genre d'aide et de dispositif, comparativement à 90 % de ceux qui ont une incapacité grave.
  - Les besoins en aides et en dispositifs de 30 % des enfants ayant une incapacité très grave seulement sont entièrement satisfaits.
- La nature ou le genre de l'incapacité est un autre facteur important :
  - Les besoins en aides et en dispositifs des enfants ayant des difficultés d'apprentissage (42 050 personnes), une maladie chronique (35 470 personnes) et un trouble de la parole (28 420 personnes) sont les moins satisfaits.
  - Les enfants ayant une déficience psychologique et une déficience liée au développement ont les *taux* de besoins non satisfaits les plus élevés (64 % et 61 %, respectivement).
- Même si diverses personnes ont invoqué des raisons multiples à la non-satisfaction des besoins, les raisons financières étaient les plus courantes.

### Mesures de soutien nécessaires à l'école

- Sept enfants handicapés sur dix (légèrement plus de 100 000 personnes) ont besoin d'une aide, d'un dispositif ou d'un service à l'école pour poursuivre leur éducation. Les besoins de près des trois quarts de ces enfants sont entièrement satisfaits.
- Les aides, dispositifs et services requis le plus souvent sont les « professeurs particuliers » et les « aides enseignants » (dont ont besoin un peu plus de 90 000 enfants).
- La raison de la non-satisfaction des besoins la plus souvent invoquée était les « réductions du financement des écoles » (signalé par 80 % des personnes dont les besoins n'étaient pas satisfaits).
- Seulement 7 % des enfants handicapés (9 760 personnes) qui fréquentent l'école signalent avoir besoin de modifications à l'immeuble de leur école.

---

<sup>5</sup> Notre étude des mesures de soutien pour les enfants handicapés se limite aux enfants de 5 à 14 ans parce que la plupart des renseignements pertinents de l'EPLA ne sont disponibles que pour ce groupe d'âge. La plupart des questions sur les mesures de soutien et les services n'ont pas été posées concernant les enfants de moins de cinq ans.

---

## Mesures de soutien nécessaires à la maison

- Les parents de 34 % des enfants handicapés (52 000 personnes) ont déclaré avoir besoin de mesures de soutien à la maison en raison de l'incapacité de leur enfant, les besoins des deux tiers d'entre eux n'étant pas satisfaits.
- Des mesures de soutien pour « se libérer, afin de mener des activités personnelles » sont requises par 50 000 familles d'enfants handicapés, tandis que bon nombre d'entre elles ont besoin de temps libre pour s'acquitter des autres responsabilités familiales, et 13 % des familles ont besoin d'aide pour faire les corvées quotidiennes. Les besoins de 80 % des personnes qui ont besoin d'aide pour faire les corvées ménagères ne sont pas satisfaits.
- 4 % des enfants handicapés (6 600 personnes) ont besoin de dispositifs spéciaux pour entrer dans leur maison et en sortir, et autant ont besoin de dispositifs spéciaux, qu'ils utilisent à l'intérieur de leur maison. Cependant, une forte proportion de tous ces besoins n'est pas satisfaite.
- Les besoins d'environ trois enfants sur cinq nécessitant des dispositifs spéciaux pour entrer, sortir ou se déplacer à l'intérieur de leur maison ne sont pas satisfaits. Le coût est la principale raison invoquée.
- Il importe de noter, toutefois, que plus d'un tiers de ces familles a déclaré ne pas savoir où chercher de l'aide.

---

# **PREMIÈRE PARTIE**

## **MESURES ET SERVICES DE SOUTIEN POUR LES ADULTES AYANT UNE INCAPACITÉ AU CANADA : UNE ANALYSE DES BESOINS ET DES LACUNES**

### **Introduction**

Les personnes handicapées peuvent avoir besoin de soutien et de services liés à leur incapacité dans plusieurs domaines différents. Les mesures et services de soutien sont très variés, allant d'accessoires et appareils à de l'aide pour effectuer les tâches ménagères ou pour travailler. Dans cette analyse, nous examinons l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) pour donner un aperçu du niveau de l'aide requise et des besoins non comblés pour diverses mesures de soutien. Nous allons examiner les accessoires et appareils, l'aide pour effectuer les tâches quotidiennes, les mesures de soutien scolaire, les mesures de soutien au travail et les aménagements dans la maison.<sup>6</sup> Nous examinons le niveau de l'aide requise, certains aspects de l'aide requise et le niveau des besoins non comblés et nous traçons un profil très sommaire des personnes handicapées ont besoin d'aide et qui ont des besoins non comblés. Pour terminer, nous examinons l'aide requise et les besoins non comblés dans le contexte de certains programmes offerts pour venir en aide aux personnes handicapées.

---

<sup>6</sup> Les mesures de soutien liées au transport, aux loisirs, aux infrastructures publiques et aux médicaments ne sont pas couvertes dans cette analyse.

---

# Section I : Accessoires et appareils

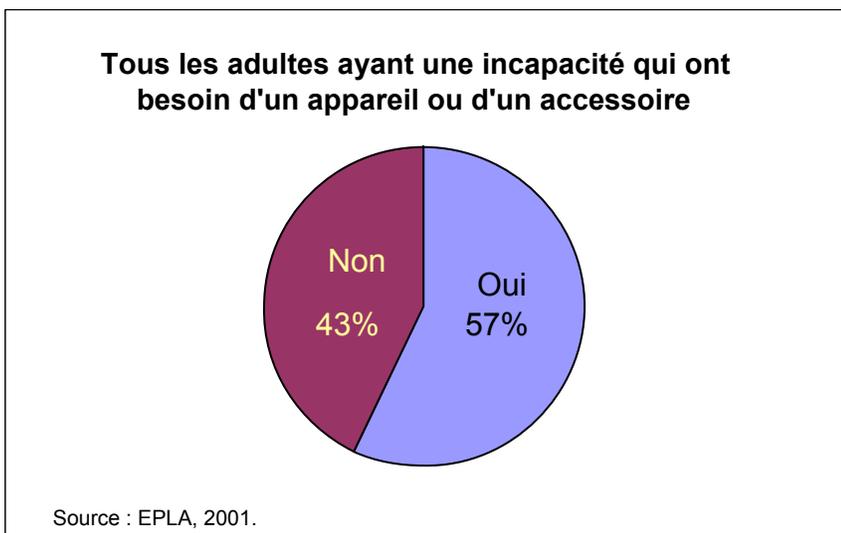
Les personnes handicapées peuvent utiliser une foule d'accessoires et d'appareils dans la vie de tous les jours afin de faciliter diverses activités. Dans la présente partie, nous allons examiner les accessoires et appareils requis ainsi que le niveau des besoins non comblés.

## Importance et nature des besoins

### Un peu plus de la moitié de tous les adultes ayant une incapacité ont besoin d'appareils et accessoires fonctionnels

Sur les 3,4 millions d'adultes ayant une incapacité au Canada en 2001, plus de 2 millions (2 008 460) ont besoin d'un appareil ou d'un accessoire fonctionnel. Cela représente un peu plus de la moitié (57 %) de tous les adultes ayant une incapacité.

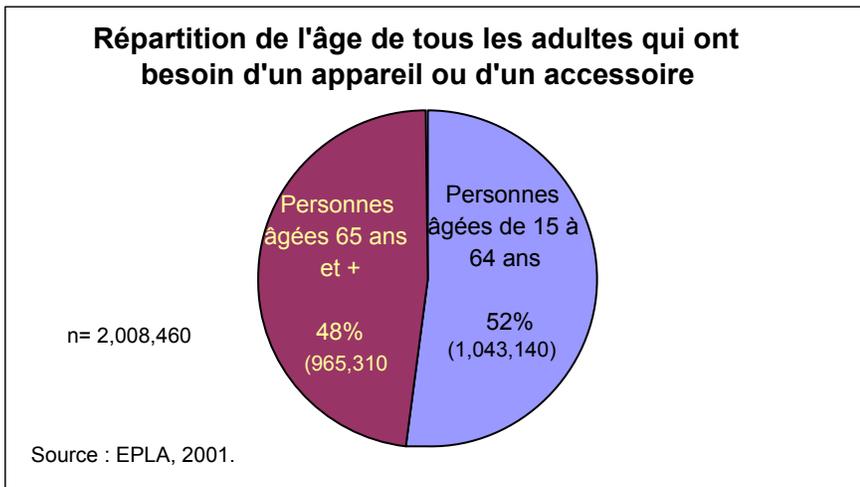
**Graphique 1.1**



### Parmi tous ceux qui ont besoin d'un appareil ou d'un accessoire, un peu plus de la moitié (52 %) sont des adultes en âge de travailler

Sur les deux millions d'adultes qui ont besoin d'appareils et d'accessoires, 1 043 140 sont des personnes âgées de 15 à 64 ans et 965 310 sont des personnes âgées (65 ans et +). Cela veut donc dire qu'un peu plus de la moitié, soit 52 % de toutes les personnes qui ont besoin d'un appareil ou d'un accessoire, sont des adultes en âge de travailler.

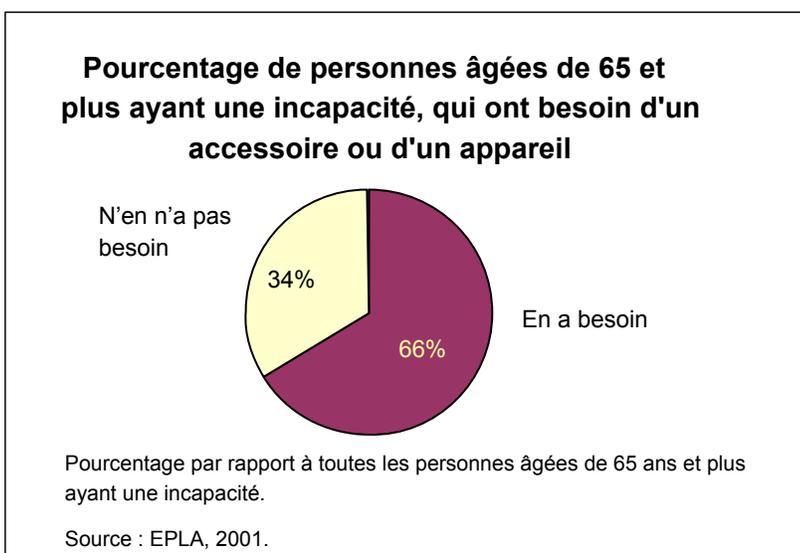
## Graphique 1.2



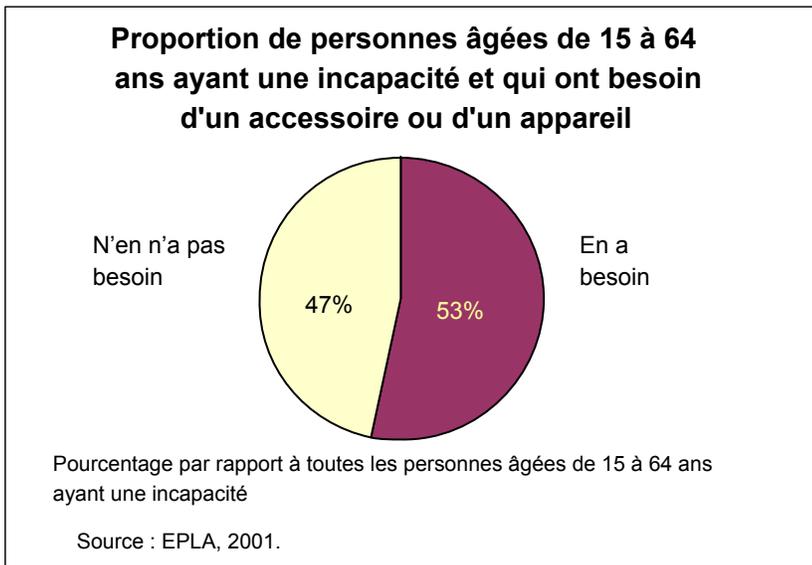
## Les personnes âgées sont plus susceptibles d'avoir besoin d'accessoires et d'appareils que les personnes âgées de 15 à 64 ans

Cependant, si nous examinons les choses sous un angle un peu différent, il est important de noter que la *proportion* des personnes âgées et des personnes âgées de 15 à 64 ans qui ont besoin d'accessoires ou d'appareils diffère. En fait, la proportion des personnes âgées ayant une incapacité qui ont besoin d'accessoires ou d'appareils est *plus élevée* que la proportion de personnes en âge de travailler – 66 % contre 53 %.

## Graphique 1.3

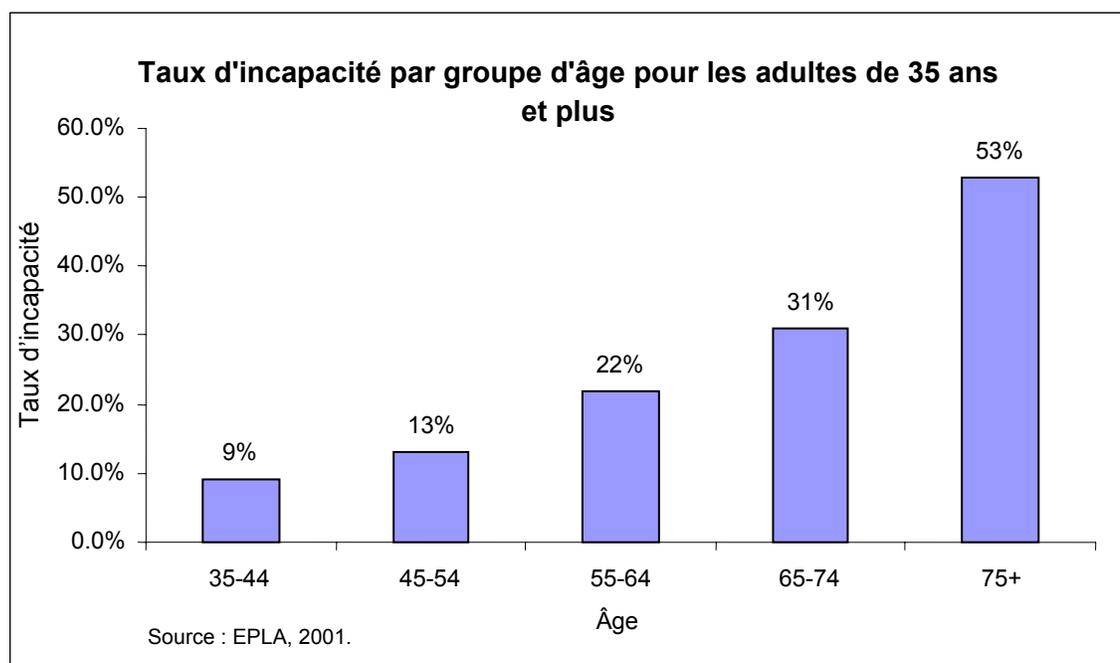


## Graphique 1.4



On constate que les personnes âgées de 15 à 64 ans représentent actuellement une proportion légèrement plus élevée de toutes les personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil (voir ci-devant) parce que la génération du baby-boom constitue une grande proportion de la population proprement dite. Et cette génération est sur le point d'entrer dans l'âge d'or. Nous savons également que le taux d'incapacité augmente avec l'âge.

**Graphique 1.5**



Cela signifie que, plus la génération du baby-boom entrera dans l'âge d'or, plus ces personnes commenceront à représenter une proportion plus élevée de toutes les personnes ayant une incapacité, comparativement à aujourd'hui. Si ces personnes sont comme les personnes âgées d'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elles ont besoin d'accessoires ou d'appareils dans la même proportion plus élevée, le nombre de personnes qui auront besoin d'accessoires et d'appareils dans la population totale pourrait doubler et même plus au cours des 20 prochaines années.<sup>7</sup>

### **Les femmes et les hommes sont susceptibles d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil, dans des proportions égales**

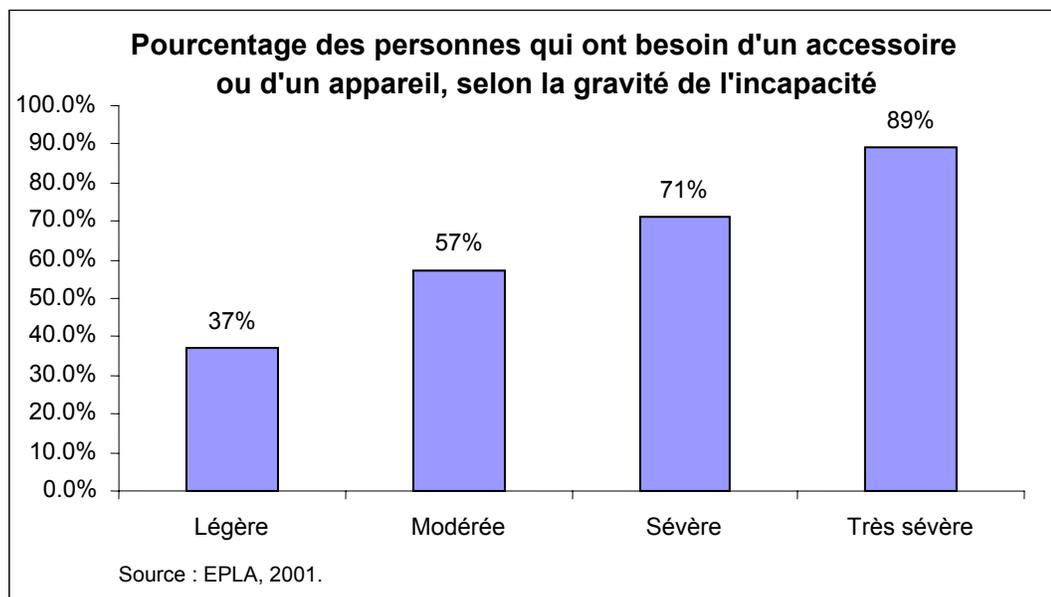
Environ trois hommes sur cinq (58 %) et trois femmes sur cinq (59 %) ayant une incapacité ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil fonctionnel. Cependant, comme il y a plus de femmes handicapées que d'hommes handicapés (cela est attribuable en partie à l'espérance de vie qui diffère entre les hommes et les femmes), nous constatons qu'un plus grand nombre total de femmes (1 118 890) ont besoin d'accessoires ou d'appareils, comparativement aux hommes (889 560).

### **La probabilité d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil s'accroît avec la gravité de l'incapacité**

La probabilité d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil s'accroît avec la gravité de l'incapacité – allant de 37 % des personnes ayant une incapacité légère qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil fonctionnel à 89 % des personnes ayant une incapacité très sévère.

<sup>7</sup> Outre les répercussions de la génération du baby-boom, les faits semblent indiquer que les hausses dans l'espérance de vie pour les Canadiens et Canadiennes vont probablement empirer cette situation.

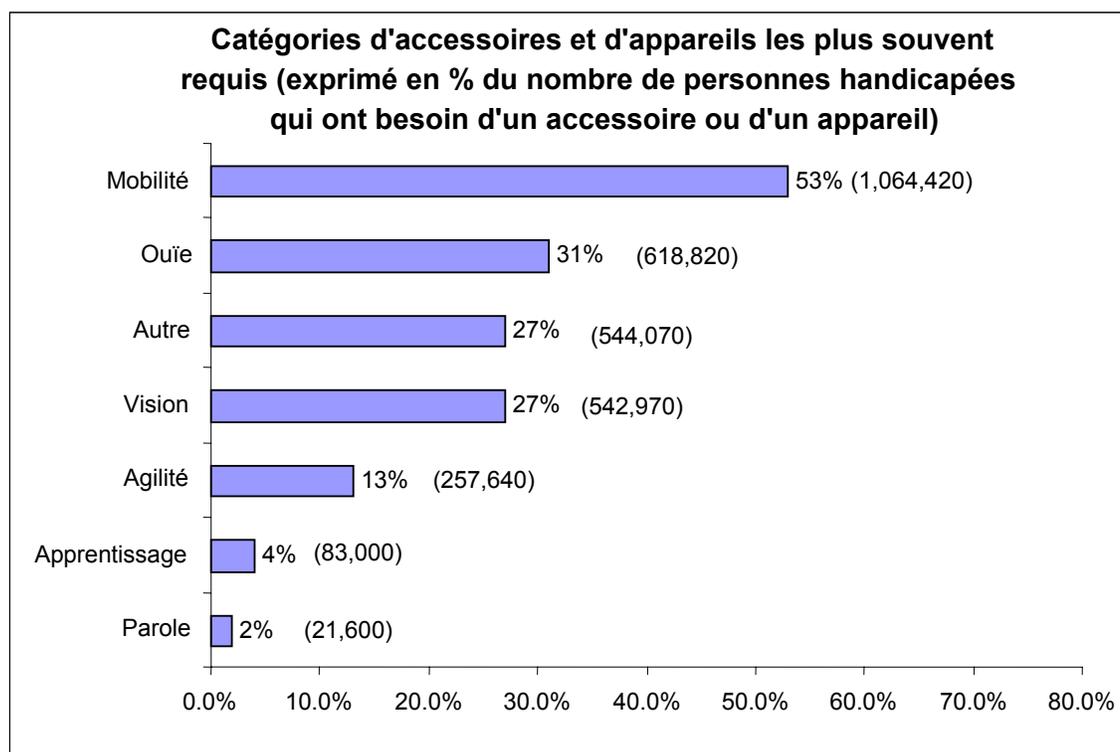
**Graphique 1.6**



### **Les accessoires et appareils les plus couramment requis sont liés aux troubles de mobilité, de l'ouïe, de l'agilité et de la vue**

Les accessoires et appareils fonctionnels peuvent être classés en 7 grandes catégories (d'après les données de l'EPLA), selon la nature de l'incapacité qui amène habituellement la personne à avoir besoin de tel type d'accessoire ou d'appareil. De loin, les accessoires et appareils les plus souvent requis sont ceux qui sont conçus pour les troubles de mobilité (graphique 1.7). Parmi les personnes qui ont besoin d'accessoires ou d'appareils fonctionnels, 53 % (1 064 420 adultes ayant une incapacité sur 2 008 460) déclarent avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à la mobilité.

**Graphique 1.7**



**Remarque :** Ces catégories ne s'excluent pas mutuellement, puisque certaines personnes ont besoin d'un appareil ou d'un accessoire pour plus d'un type d'incapacité.

Les accessoires et appareils liés aux déficiences auditives viennent en deuxième dans les aides les plus souvent requis, avec 31 % (618 820 adultes ayant une incapacité sur 2 008 460) des personnes qui déclarent avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil fonctionnel.<sup>8</sup>

Les « autres » accessoires et appareils représentent le troisième groupe d'accessoires et appareils les plus souvent requis, avec environ 27 % (544 070 sur 2 008 460) des personnes qui déclarent avoir besoin d'un appareil ou d'un accessoire de cette catégorie. La catégorie « autres » comprend les accessoires et appareils qui n'ont pas été classés sous un type d'incapacité particulier tels que les aides et appareils respiratoires et les appareils pour le soulagement de la douleur tels que le NSTC.<sup>9</sup>

Tout près de la troisième place, il y a les accessoires et appareils liés aux déficiences visuelles qui sont également requis par quelque 27 % des personnes qui disent avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil (542 970 adultes ayant une incapacité sur 2 008 460).<sup>10</sup>

<sup>8</sup> Comprend quelque 67 590 personnes qui utilisent une prothèse auditive (qui n'est qu'un accessoire ou appareil parmi plusieurs accessoires et appareils liés aux troubles de l'ouïe) qui corrige complètement leur déficience auditive.

<sup>9</sup> Contrairement aux catégories d'accessoires et d'appareils fondés sur le type d'incapacité, la catégorie « autres » a été offerte à tous les répondants de l'EPLA (pour les six autres catégories, les questions pertinentes n'ont été posées qu'à ceux qui avaient ce type d'incapacité particulier). On voulait ainsi inclure les accessoires et appareils qui ne sont pas liés à un type d'incapacité particulier. Il s'agit en quelque sorte d'une catégorie « fourre-tout ».

<sup>10</sup> Ne comprend pas les personnes qui portent des lunettes ou des verres de contact qui corrigent complètement leur problème de vision. Cependant, les personnes qui portent des lunettes ou des verres de contact qui ne corrigent pas complètement leur problème de vision sont incluses.

---

Les accessoires et les appareils les plus souvent requis venant en cinquième sont liés aux troubles de l'agilité, avec 13 % (257 640 adultes ayant une incapacité sur 2 008 460) de ceux qui disent avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil.

Les accessoires et appareils liés aux troubles d'apprentissage et aux troubles de la parole sont ceux qui sont le moins souvent requis parmi les personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil.

## **Les personnes qui ont une déficience visuelle sont en fait les plus susceptibles d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à leur incapacité**

Le nombre de personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à une incapacité particulière est fonction du nombre de personnes ayant ce type d'incapacité et de la proportion de personnes ayant ce type d'incapacité qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil connexe.

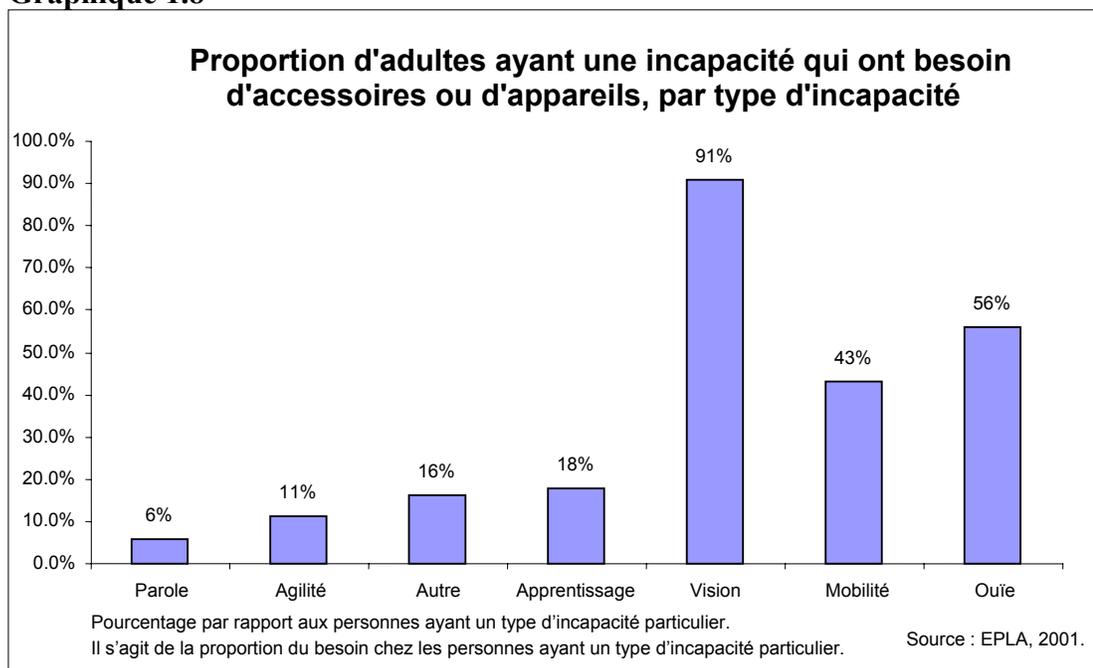
Comme on vient de le mentionner, les accessoires et appareils liés aux troubles de mobilité sont le type d'accessoires et d'appareils le plus souvent requis chez toutes les personnes ayant une incapacité qui ont besoin d'un appareil ou accessoire. Cependant, cela est en partie attribuable au fait que le type d'incapacité le plus fréquent est la mobilité réduite qui touche quelque 72 % de tous les adultes ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus.

Nous pouvons analyser les chiffres concernant le besoin d'accessoires et d'appareils un peu différemment si nous comparons les personnes ayant des types différents d'incapacités et les probabilités de chaque type d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié au type d'incapacité concerné (graphique 1.8). Bien que les accessoires et appareils liés à la mobilité soient le type d'accessoires ou d'appareils le plus souvent requis parmi toutes les personnes ayant une incapacité, les personnes dont la mobilité est réduite ne sont pas les plus susceptibles, parmi tous les types d'incapacité, d'avoir besoin d'un accessoire ou appareil lié à cette incapacité. Chez les personnes qui ont des troubles de mobilité, 43 % déclarent avoir besoin d'un accessoire ou appareil lié à leur mobilité réduite. Cependant, ce sont les personnes qui ont une déficience visuelle qui sont les plus susceptibles d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à leur déficience visuelle; 91 % des personnes qui ont une déficience visuelle ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à la vision. Toutefois, il est important de se rappeler que plus de la moitié des personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à la vision sont des personnes qui n'ont besoin que de lunettes ou de verres de contact.

Les personnes qui ont une déficience auditive sont celles qui sont les plus susceptibles, après celles qui ont une déficience visuelle, d'avoir besoin d'un certain type d'appareil ou d'accessoire lié à leur déficience auditive, avec 56 % des personnes qui déclarent en avoir besoin. En troisième (graphique 1.8) viennent les personnes dont la mobilité est réduite, dont 43 % ont besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil lié à la mobilité. Les personnes qui ont des troubles de la parole sont les moins susceptibles d'avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à la parole, avec seulement 6 % des personnes qui ont un trouble de la parole qui disent avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil lié à la parole.

Il y a diverses raisons qui expliquent pourquoi un type d'incapacité est plus susceptible qu'un autre de faire en sorte que les personnes handicapées aient besoin d'accessoires et d'appareils. Les différences dans la technologie peuvent en être une. Pour certains types d'incapacités, il n'y a tout simplement pas beaucoup d'accessoires et d'appareils qui peuvent améliorer la condition de la personne. Peut-être y a-t-il moins de recherches et de ressources de développement consacrées à la mise au point d'accessoires et d'appareils liés à un type particulier d'incapacité ou les défis sont-ils plus grands relativement à la mise au point d'accessoires et d'appareils destinés à certains types d'incapacités? Il se peut également que le questionnaire de l'EPLA n'ait pas posé de questions précises sur une gamme assez vaste d'accessoires et d'appareils.

**Graphique 1.8**



## **Certaines personnes ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil dans plus d'un groupe**

Certaines personnes ont besoin d'accessoires et d'appareils dans plus d'un groupe, ayant plusieurs handicaps. Si nous additionnons les besoins dans chacun des sept groupes, nous constatons que 3 132 500 personnes ont déclaré des besoins—soit une moyenne de 1,56 groupe par personne ayant besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil.

## **Quel est l'accessoire ou l'appareil le plus requis?**

Dans chacun des sept groupes d'accessoires et d'appareils, il y a un certain nombre d'accessoires ou appareils particuliers liés à chaque type d'incapacité. L'accessoire ou l'appareil particulier le plus souvent requis indiqué dans l'EPLA est la *canne*; 679 560 personnes (tableau 1.1) ont besoin d'une canne. Plus d'un demi-million de personnes (520 170) avaient besoin de *lunettes ou de verres de contact*.<sup>11</sup> De plus, un peu plus d'un demi-million de personnes (501 980) ont besoin d'un autre type d'accessoire lié à la mobilité—des *barres d'appui ou appuis de salle de bain*. L'importance des appareils et accessoires liés à la mobilité sur cette liste des accessoires et appareils requis est évidente. Cependant, l'importance des appareils auditifs est également évidente. Malheureusement, nous ne sommes pas capables de déterminer le véritable besoin concernant les *prothèses auditives* à partir de l'EPLA. Nous pouvons déterminer qu'au moins 397 970 personnes « utilisent » des prothèses auditives; cependant, contrairement aux autres appareils, on n'a pas demandé aux répondants s'ils avaient « besoin » d'appareils auditifs qu'ils n'avaient pas.<sup>12</sup> Cet oubli dans le questionnaire fait en sorte que les chiffres concernant le besoin d'appareils auditifs est très bas. Il faut donc les utiliser avec prudence.

<sup>11</sup> Ne comprend pas les personnes qui portent des lunettes ou des verres de contact qui corrigent complètement leur vision.

<sup>12</sup> Malheureusement, on a demandé aux répondants quels étaient les accessoires et appareils dont ils avaient besoin « à part les prothèses auditives ». Il est probable que ceux qui ont besoin de prothèses auditives et qui ne les ont pas ou qui n'ont pas les appareils appropriés ont répondu à cette question en indiquant « autres appareils liés à l'ouïe » ou en ne donnant pas une réponse valide (il ne fait aucun doute qu'il y a eu un certain niveau de confusion chez les répondants qui s'attendaient à ce qu'on leur demande s'ils avaient des besoins non comblés concernant les prothèses auditives, alors que cette catégorie n'avait pas été prévue). Finalement, 152 570 personnes se sont retrouvées dans la catégorie « autres appareils liés à l'ouïe ». Cependant, on ne peut déterminer quelle est la proportion de la catégorie « autre » représentant des personnes qui ont besoin de prothèses auditives.

**Tableau 1.1****Appareils particuliers requis par type d'incapacité**

	Type d'incapacité	Nombre total de personnes qui en ont besoin
Canne	mobilité	679,560
Lunettes	vision	520,170
Barres d'appui ou appuis de salle de bain	mobilité	501,980
Prothèses auditives	ouïe	397 970*
Marchette	mobilité	294,410
Chaussures orthopédiques	mobilité	227,530
Appareil orthopédique ou de support	mobilité	204,480
Téléphone à volume réglable	ouïe	199,170
Aides respiratoires (p. ex. inhalateurs, aérosol-doseurs, oxygène)	autre	183,100
Fauteuil roulant non motorisé	mobilité	173,170
Loupes - vision	vision	167,920
Outils pour aider à saisir ou pour allonger la portée	agilité	135,200
Ascenseur ou appareil de levage	mobilité	98,920
Scoter	mobilité	90,560
Support de main ou de bras	agilité	85,440
Textes en gros caractères	vision	69,190
Béquilles	mobilité	62,360
Décodeur de sous-titrage intégré ou non à un téléviseur	ouïe	59,040
Aides pour le soulagement de la douleur (p. ex. NSTC)	autre	51,780
Ordinateur à la maison - troubles d'apprentissage	apprentissage	49,660
Fauteuil roulant motorisé	mobilité	47,080
Autres appareils adaptés au téléphone	ouïe	46,710
Ordinateur pour communiquer - troubles de l'ouïe	ouïe	39,300
Système d'amplification (p. ex. M.F., acoustique, infrarouge)	ouïe	37,500
Logiciel correcteur d'orthographe ou de grammaire	apprentissage	30,120
Livre parlant - vision	vision	26,460
Scanner ou imprimante - troubles d'apprentissage	apprentissage	25,960
Dispositifs d'alarme visuels ou vibrants	ouïe	24,340
Canne blanche	vision	22,640
ATS ou ATME	ouïe	19,120
Service de relais des appels	ouïe	18,380
Outils logiciels d'organisation	apprentissage	15 910**
Agenda de poche	apprentissage	14,790

**Tableau 1.1 – suite**

Ordinateur avec Braille, reconnaissance vocale ou grossissement de l'affichage	vision	13,650
Matériel d'enregistrement	apprentissage	13,590
Matériel d'enregistrement ou appareil portable de prise de note	apprentissage	12,410
Livres parlants - apprentissage	apprentissage	12,010
Logiciel de reconnaissance vocale	apprentissage	11,770
Ordinateur ou clavier pour communiquer	parole	11,740
Télévisionneuse en circuit fermé (p. ex. télévision en circuit fermé)	vision	11,210
Correcteur portatif orthographique	apprentissage	10,880
Amplificateur pour la voix	parole	3,700
Planche de communication (p. ex. planche Bliss)	parole	3,070

Source : EPLA, 2001.

\* **Attention:** Ces chiffres concernant les prothèses auditives requises sont incomplets. Ils n'incluent que les personnes qui ont des prothèses auditives. Nous sommes incapables de déterminer combien de personnes ont un besoin non comblé. Voir la note en bas de page no. 8.

Bien que la liste des appareils particuliers et le nombre de personnes qui ont besoin de ces appareils soient très utiles, il est important de souligner qu'un grand nombre de personnes ont déclaré avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil qui n'est pas mentionné dans le questionnaire de l'EPLA. Par exemple, 378 220 adultes ayant une incapacité ont déclaré avoir besoin « d'autres accessoires ou appareils » liés à des types d'incapacité non précisés, alors que 145 630 personnes ont déclaré avoir besoin d'autres accessoires ou appareils liés à la mobilité (tableau 1.2). Dans le même ordre d'idées, 152 570 personnes entrent dans la catégorie « autre » pour ce qui est des accessoires et appareils liés à l'ouïe (voir la note en bas de page no. 8 pour plus d'explications). Cela semble indiquer qu'il y a des accessoires et des appareils qui n'ont pas été inclus dans le questionnaire de l'EPLA et qui sont requis par un grand nombre de personnes. Autrement dit, il y a beaucoup d'accessoires et d'appareils qui manquent dans cette analyse.

**Tableau 1.2**

**Appareils particuliers requis - Autres sous-catégories**

Catégorie « autre »	Type d'incapacité	Nombre total de personnes qui en ont besoin
Autres accessoires et appareils pour d'autres types d'incapacité	autre	378,220
Autres appareils liés à la mobilité	mobilité	145,630
Autres appareils liés à l'agilité	agilité	91,310
Autres appareils liés à l'apprentissage	apprentissage	39,810
Autres appareils liés à l'ouïe	ouïe	152,570
Autres appareils liés à la vision	vision	22,980
Autres appareils liés à la parole	parole	8,350

Source : EPLA, 2001.

**Accessoires et appareils multiples requis très fréquemment dans les accessoires et appareils liés à la mobilité**

Certaines personnes ont besoin d'accessoires et d'appareils qui appartiennent à plus d'un groupe (d'après le type d'incapacité), mais il y a aussi des personnes qui ont besoin de plus d'un accessoire ou d'un appareil à l'intérieur d'un même groupe. Les personnes qui ont besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil lié à la *mobilité réduite* sont les plus susceptibles de déclarer avoir besoin de plusieurs accessoires et appareils dans ce groupe; en moyenne, ces personnes ont besoin de 2,9 accessoires ou appareils. Les chiffres comparables pour les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à d'autres types d'incapacités sont les suivants : *vision* (moyenne de 2,2 accessoires/appareils), *apprentissage* (moyenne de 2,1 accessoires/appareils), *ouïe* (moyenne de 1,7), *parole* (moyenne de 1,3), *agilité* (moyenne de 1,2) et la catégorie « *autre* » (moyenne de 1,1).

**Quel est l'écart entre les besoins et la réalité – Quel est le besoin non comblé relativement aux accessoires et appareils?**

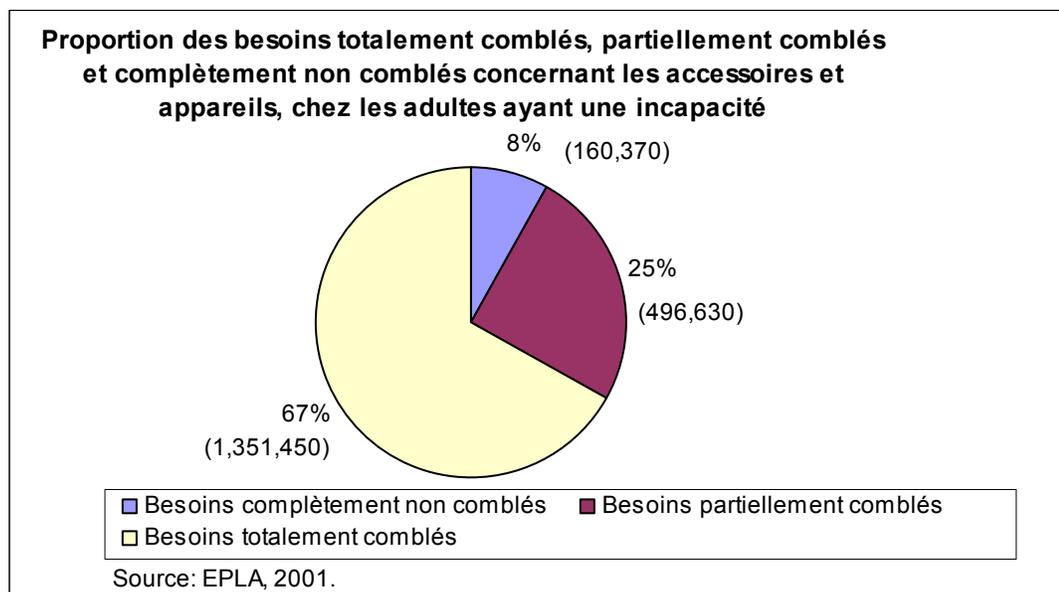
**Le tiers des personnes qui ont besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil ont un besoin non comblé**

Sur 2 008 460 personnes qui ont besoin d'un certain accessoire ou appareil, 1 351 450 ou 67 % déclarent que leurs besoins sont entièrement satisfaits. Cela veut dire que 657 000 personnes (ou 33 %) ont un certain niveau de besoin non comblé pour ce qui est des accessoires ou appareils. Sur ces 657 000 personnes ayant un besoin non comblé, près du quart (160 370)<sup>13</sup> n'ont aucun des accessoires ou appareils dont ils ont besoin et environ les trois quarts d'entre eux (496 630)<sup>14</sup> ont certains accessoires ou appareils, mais auraient besoin de plus.

<sup>13</sup> On peut aussi dire que cela représente 8 % du nombre total de personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil.

<sup>14</sup> On peut aussi dire que cela représente 25 % du nombre total de personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil.

**Graphique 1.9**



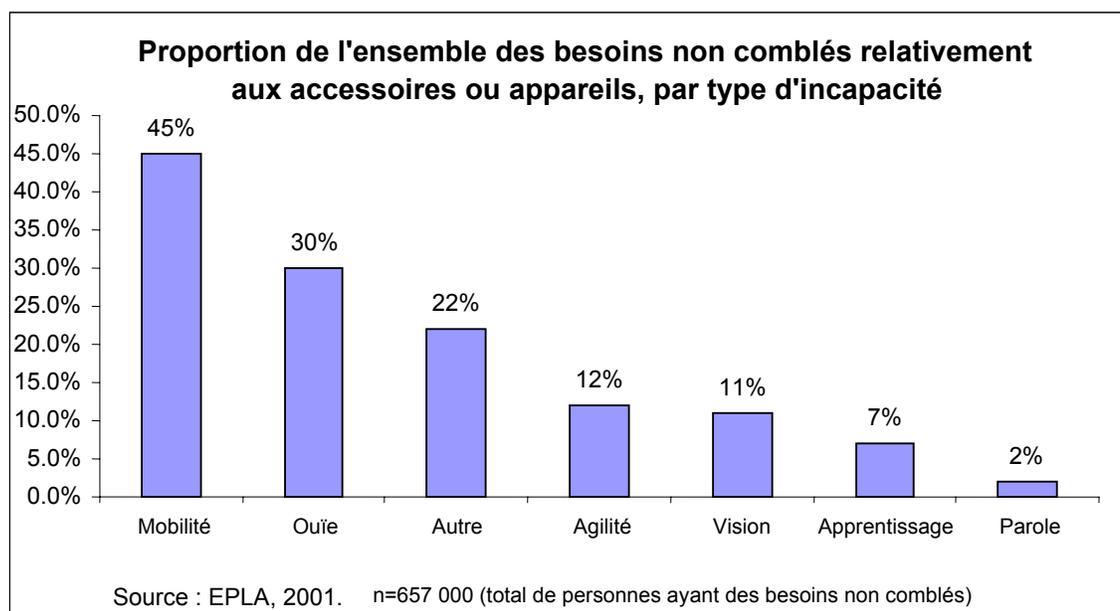
**Remarque :** Besoin total non comblé = 8% + 25% = 33%

### **Ce sont les accessoires et appareils liés à la mobilité, suivis des accessoires et appareils liés à l'ouïe qui contribuent le plus aux besoins non comblés dans l'ensemble**

Étant donné que les accessoires et les appareils liés à la mobilité sont ceux qui sont les plus souvent requis, il n'est pas surprenant de constater que les accessoires et appareils liés à la mobilité sont également ceux qui sont les plus susceptibles d'être liés à un besoin non comblé. Sur les 657 000 personnes qui ont un besoin non comblé, 297 400 (45 %) ont un besoin non comblé relativement à un accessoire ou un appareil lié à la mobilité. Les personnes ayant un trouble de l'ouïe viennent au deuxième rang, avec 199 590 ou 30 % des 657 000 personnes qui ont un besoin non comblé.<sup>15</sup>

<sup>15</sup> À noter que certaines personnes seront incluses dans plus d'une catégorie puisqu'elles ont un besoin non comblé dans plus d'une catégorie. Comme ces catégories ne s'excluent pas mutuellement, le pourcentage du graphique 10 dépasse le 100 %.

**Graphique 1.10**



### ***Proportion des besoins non comblés la plus grande chez les personnes qui ont besoin d'accessoires ou d'appareils liés à l'apprentissage ou d'accessoires ou d'appareils liés à la parole***

Si nous examinons ces données sous un angle un peu différent, nous obtenons une perspective assez différente sur la nature des besoins non comblés relativement aux accessoires et appareils liés à des types d'incapacité particuliers. Si nous regardons les accessoires et appareils requis relativement à des incapacités particulières, nous constatons que la *proportion* de l'ensemble des besoins non comblés (partiellement comblés/partiellement non comblés + complètement non comblés) est la plus grande chez les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à l'apprentissage (14 % + 43 % = 57 %) et d'accessoires et appareils liés à la parole (8 % + 46 % = 54 %). La *proportion* des besoins non comblés est la plus faible chez les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à la vision (13%).<sup>16</sup>

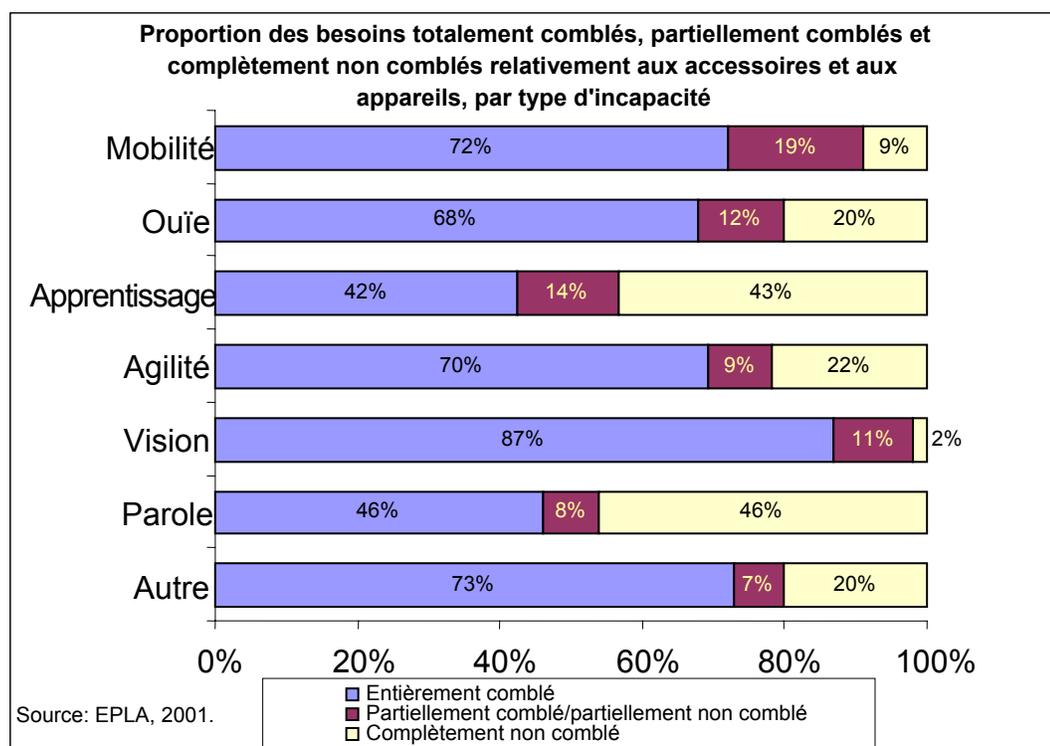
La proportion du besoin non comblé pour les autres catégories qui restent oscille entre 27 % et 32 %. Bien que le besoin non comblé relativement aux accessoires et appareils liés à la mobilité contribue le plus au besoin non comblé pour l'ensemble (en raison du très grand nombre de personnes qui ont besoin d'appareils liés à la mobilité initialement), la *proportion* du besoin non comblé chez les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à la mobilité est en fait quelque part au milieu (28 %). En fait, une personne qui a besoin d'accessoires ou d'appareils liés à l'apprentissage risque deux fois plus qu'une personne qui a besoin d'accessoires ou d'appareils liés à la mobilité d'avoir un besoin non comblé.

Il est intéressant de souligner que les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à la parole et les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à l'apprentissage sont les plus susceptibles d'avoir un *besoin complètement non comblé* (46 % et 43 % respectivement des personnes qui ont besoin de ce

<sup>16</sup> Ce faible pourcentage est en grande partie attribuable à l'inclusion des personnes qui portent des lunettes ou des verres de contact (qui ne corrigent pas complètement leur déficience visuelle) dans les accessoires et appareils étudiés dans cette analyse.

type d'accessoires ou d'appareil)—ce qui signifie qu'elles n'ont aucun des accessoires ou appareils dont elles ont besoin.

**Graphique 1.11**



### Qu'en est-il des besoins non comblés relativement à des accessoires et des appareils particuliers?

Si nous tournons notre attention sur des accessoires et des appareils particuliers (tableaux 1.3 et 1.4), nous constatons que les besoins non comblés les plus grands exprimés par rapport à l'ensemble des personnes handicapées sont chez les personnes qui ont besoin « d'autres accessoires ou appareils » (tableau 1.4). Nous constatons entre autres que le besoin non comblé le plus grand est parmi les personnes qui ont besoin « d'autres accessoires ou appareils liés à l'ouïe » (144 720). Comme nous l'avons mentionné précédemment (voir également la note en bas de page no. 8), ce nombre est peut-être aussi élevé parce qu'on n'a pas demandé aux personnes qui ont participé à l'EPLA si elles avaient des besoins non comblés relativement aux prothèses auditives. Il est raisonnable de penser que plusieurs des personnes dans la catégorie « autres accessoires et appareils liés à l'ouïe » sont en fait des personnes qui ont besoin de prothèses auditives. Nous constatons également un nombre très élevé de personnes qui ont des besoins non comblés dans les « autres aides » pour les types d'incapacité « autres » (135 110 ayant un besoin non comblé) (tableau 1.4). Cela semble également indiquer que plusieurs types d'accessoires et appareils importants requis par les personnes ayant une incapacité n'ont pas été inclus dans le questionnaire de l'EPLA.

Les autres accessoires ou appareils particuliers qui comptent pour beaucoup dans le nombre total de personnes ayant un besoin non comblé comprennent : les *barres d'appui et appuis de salle de bain* (83 600), les *cannes* (43 710), les *scooters* (47 630), les *lunettes ou verres de contact* (44 070), les *ascenseurs et appareils de levage* (36 380) et les *outils pour aider à saisir ou pour allonger la portée* (35 420). Il est important de souligner que les accessoires et appareils figurant dans le tableau 1.3 sont présentés en ordre décroissant relativement au besoin général (c'est-à-dire dans le même ordre de présentation que le tableau 1.1). Dans la

---

plupart des cas, il est évident que le nombre de personnes ayant un besoin non comblé dépend en grande partie du nombre de personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil. Il est également utile de regarder la *proportion* du besoin non comblé.

### **Les personnes qui ont besoin d'un scooter et d'un fauteuil roulant motorisé ont une *proportion* élevée des besoins non comblés**

Nous pouvons analyser les mêmes données d'une manière différente et regarder la proportion des personnes qui ont besoin de chaque accessoire ou appareil et dont le besoin n'est pas comblé. Ces personnes qui ont besoin d'un accessoire ou d'un appareil particulier sont parmi les moins susceptibles d'avoir leur besoin comblé. L'écart entre le besoin et les besoins entièrement comblés est proportionnellement plus important ici. Dans cette catégorie, il y a les personnes qui ont besoin d'un *scooter* (52 % des personnes qui en ont besoin ont un besoin non comblé), d'un *fauteuil roulant électrique* (52 %), d'une *planche de communication* (p. ex. *planche Bliss*) (60 %), de *livres parlants – aide à l'apprentissage* (47 %), d'un *logiciel de reconnaissance vocale – apprentissage* (46 %), d'un *amplificateur pour la voix – parole* (48 %), d'un *correcteur portatif orthographique (lié à l'apprentissage)* (39 %), d'un *ordinateur à la maison (lié à l'apprentissage)* (38 %) et d'un *ascenseur ou appareil de levage* (37 %) (tableau 1.3).

**Tableau 1.3**

**Besoins non comblés relativement à des accessoires et appareils particuliers**

	Type d'incapacité	Besoin non comblé	% du besoin non comblé
Canne	mobilité	43,710	6%
Lunettes	vision	44,070	8%
Barres d'appui ou appuis de salle de bain	mobilité	83,600	17%
Prothèses auditives* n'ont pu être évaluées	ouïe		
Marchette	mobilité	29,520	10%
Chaussures orthopédiques	mobilité	30,020	13%
Appareil orthopédique ou de support	mobilité	18,500	9%
Téléphone à volume réglable	ouïe	35,160	18%
Aides respiratoires (p. ex. inhalateurs, aérosol-doseurs, oxygène)	autre	6,360	3%
Fauteuil roulant non motorisé	mobilité	14,590	9%
Loupes - vision	vision	11,280	7%
Outils pour aider à saisir ou pour allonger la portée	agilité	35,420	26%
Ascenseur ou appareil de levage	mobilité	36,380	37%
Scooter	mobilité	47,630	52%
Support de main ou de bras	agilité	12,830	15%
Textes en gros caractères	vision	7,810	11%
Béquilles	mobilité	3,140	5%
Décodeur de sous-titrage intégré ou non à un téléviseur	ouïe	13,580	23%
Aides pour le soulagement de la douleur (p. ex. NSTC)	autre	9,160	18%
Ordinateur à la maison - troubles d'apprentissage	apprentissage	18,990	38%
Fauteuil roulant motorisé	mobilité	24,100	52%
Autres appareils adaptés au téléphone	ouïe	8,990	19%
Ordinateur pour communiquer - troubles de l'ouïe	ouïe	3,760	10%
Système d'amplification (p. ex. M.F., acoustique, infrarouge)	ouïe	8,320	22%
Logiciel correcteur d'orthographe ou de grammaire*	apprentissage	5,370	18%
Livre parlant - vision	vision	2,240	8%
Scanner ou imprimante - troubles d'apprentissage	apprentissage	3,390	14%
Dispositifs d'alarme visuels ou vibrants	ouïe	8,070	33%
Canne blanche (ne peut être quantifié en raison de la petite taille de l'échantillon)	vision		
ATS ou ATME	ouïe	5,120	27%
Service de relais des appels	ouïe	2,900	16%
Outils logiciels d'organisation**	apprentissage	5,580	34%

**Tableau 1.3 – suite**

Agenda de poche	apprentissage	3,400	23%
Ordinateur en braille, avec de gros caractères ou avec accès par la parole	vision	2,870	21%
Enregistreur	apprentissage	5,200	38%
Matériel d'enregistrement ou appareil portable de prise de note	vision	940	8%
Livres parlants – apprentissage	apprentissage	5,590	47%
Logiciel de reconnaissance vocale ***	apprentissage	5,440	46%
Ordinateur ou clavier pour communiquer	parole	4,140	35%
Télévisionneuse en circuit fermé (p. ex. télévision en circuit fermé)	vision	2,840	25%
Correcteur portatif orthographique	apprentissage	4,280	39%
Amplificateur pour la voix	parole	1,760	48%
Planche de communication (p. ex. planche Bliss)	parole	1,840	60%

**Source :** EPLA, 2001.

**Remarque :** Le besoin non comblé relativement aux prothèses auditives n'a pu être évalué en utilisant l'EPLA (voir la note en bas de page no. 8)

**Remarque :** Les chiffres concernant les « cannes blanches » n'ont pu être établis en raison de la petite taille de l'échantillon

\* **Logiciel correcteur d'orthographe ou de la grammaire – Apprentissage :** ce chiffre comprend les 4 750 personnes qui auraient aussi besoin d'un ordinateur pour pouvoir utiliser le logiciel (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'ordinateur non plus)

\*\* **Scanner ou imprimante- Apprentissage :** ce chiffre comprend les 2 430 personnes qui auraient également besoin d'un ordinateur pour utiliser ce matériel (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'ordinateur non plus)

\*\*\* **Outils logiciels d'organisation – Apprentissage :** ce chiffre inclut les 4 000 personnes qui auraient aussi besoin d'un ordinateur pour les utiliser (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'ordinateur non plus)

\*\*\* **Logiciel de reconnaissance vocale – Apprentissage :** ce chiffre inclut les 3 010 personnes qui auraient également besoin d'un ordinateur pour utiliser le logiciel (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'ordinateur non plus)

**Tableau 1.4****Besoins non comblés relativement à des appareils particuliers - Autres sous-catégories**

Catégorie « autres »	Type d'incapacité	Besoin non comblé	% des besoins non comblés
Autres accessoires/appareils pour d'autres types d'incapacité	autre	135,110	36%
Autres appareils liés à la mobilité	mobilité	56,540	39%
Autres appareils liés à l'agilité	agilité	33,990	37%
Autres appareils liés à l'apprentissage	apprentissage	23,720	60%
Autres appareils liés à l'ouïe	ouïe	144,720	95%
Autres appareils liés à la vision	vision	14,600	52%
Autres appareils liés à la parole	parole	5,950	71%

Source : EPLA, 2001.

## Raisons des besoins non comblés relativement aux accessoires et appareils

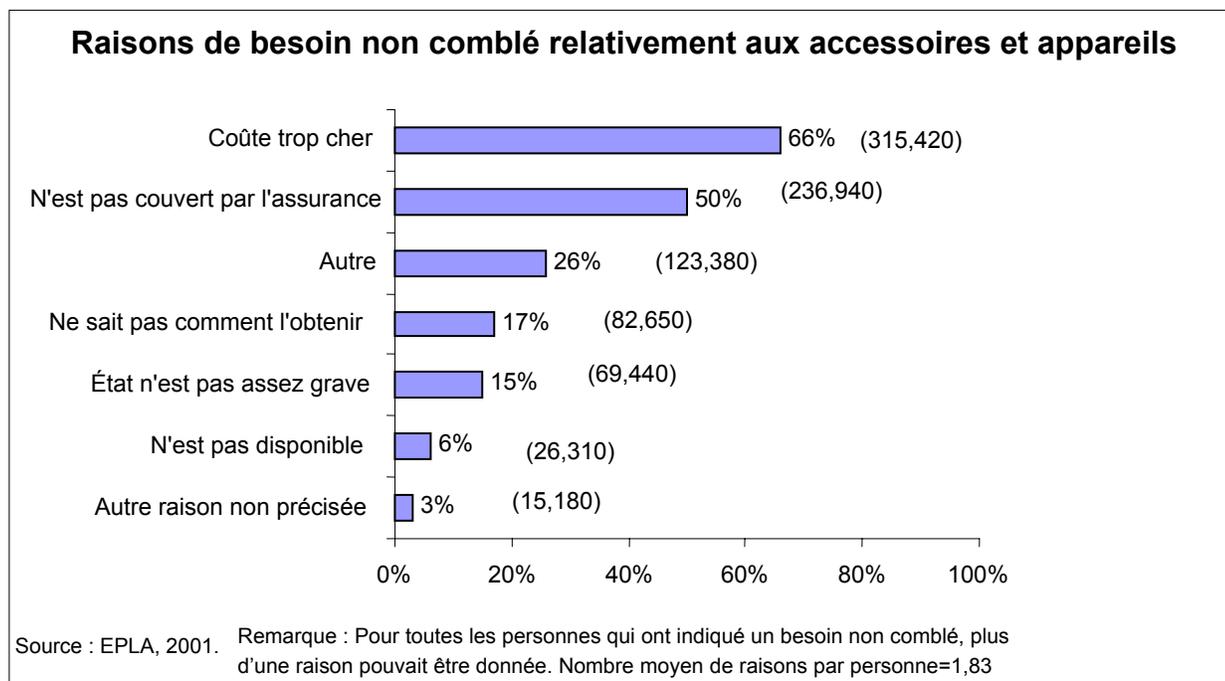
Il est important de déterminer l'importance et la nature des besoins non comblés, mais il est tout aussi important d'en savoir plus sur les raisons qui expliquent ces besoins non comblés. Près des deux tiers (66 %) des personnes qui ont un besoin non comblé relativement à un accessoire ou un appareil ont déclaré que l'accessoire ou l'appareil étaient trop dispendieux et la moitié ont dit que l'article n'était pas couvert par leurs assurances (certaines personnes ont donné plus d'une raison – en particulier, les personnes mentionnaient généralement plus d'une raison « économique »). De toute évidence, il semble que les obstacles liés au coût soient, de loin, les raisons les plus importantes qui expliquent pourquoi les personnes n'ont pas l'appareil requis.

Toutefois, il est bon de souligner que 82 650 personnes (17 %) déclarent ne pas savoir où s'adresser pour se procurer l'accessoire ou l'appareil requis. Cela dénote donc un manque d'information, un obstacle qu'il faut souligner.

De plus, la proportion élevée de personnes dans les catégories « autres » semble indiquer que l'EPLA n'a pas permis de consigner la gamme complète des raisons.<sup>17</sup> Pour certaines personnes, les raisons expliquant pourquoi elles n'ont pas l'accessoire ou l'appareil requis sont si complexes qu'elles ont de la difficulté à donner une raison claire. Par ailleurs, plusieurs personnes ont de la difficulté à accepter qu'elles ont besoin d'un certain accessoire ou appareil. Elles peuvent être aux premiers stades de leur maladie et leur médecin leur a dit qu'elles devaient commencer à utiliser un accessoire ou un appareil, mais elles ne l'acceptent pas. Cela est particulièrement probable dans le cas des personnes qui sont atteintes d'une maladie dégénérative ou qui ont une perte de l'ouïe précoce. Aucune des raisons offertes dans le questionnaire de l'EPLA ne décrivait ce genre de situations.

<sup>17</sup> Il y a deux catégories « autres ». La catégorie appelée ici simplement « autres » comprend les personnes qui ont donné une explication dans le but de préciser une raison non inscrite dans la liste. Malheureusement, nous n'avions pas accès à ces commentaires lorsque nous avons fait l'analyse et ne pouvons donc pas les regrouper dans des catégories supplémentaires. Certaines personnes ont aussi répondu « oui » à certaines des autres raisons données dans les choix. La catégorie « autres – non précisé » comprend les personnes qui ont répondu « non » à toutes les raisons données comme choix et qui n'ont pas « précisé » la raison par un commentaire explicatif.

**Graphique 1.12**



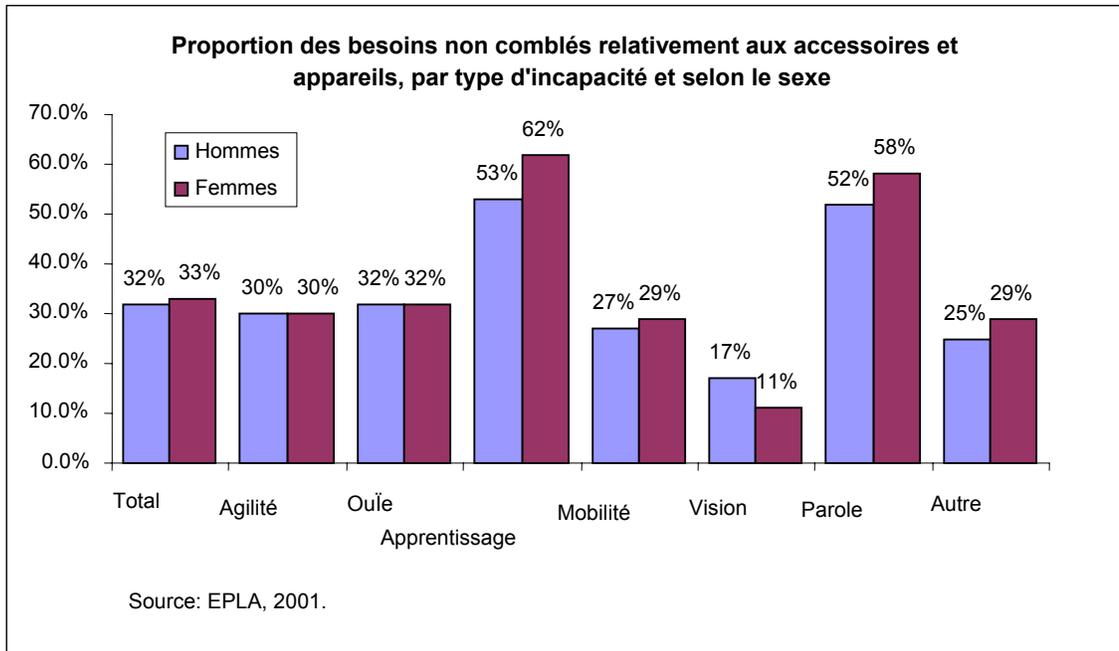
## **Profil démographique de base des besoins non comblés relativement aux accessoires et appareils**

Même si nous savons que le coût est un facteur important expliquant pourquoi les personnes n'ont pas les accessoires ou appareils dont ils ont besoin, il est également important d'en savoir plus sur les personnes qui sont les plus susceptibles d'être touchées.

### **Très peu de différences dans les besoins non comblés entre les hommes et les femmes**

En règle générale, il y a très peu de différences dans les besoins non comblés entre les sexes (32 % pour les hommes c. 33 % pour les femmes). Il y a trois exceptions – les accessoires ou appareils qui sont liés aux troubles d'apprentissage, à une déficience visuelle et à des troubles de la parole. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de ne pas avoir les accessoires et appareils requis liés aux troubles d'apprentissage (62 % comparativement à 53 %). Dans le même ordre d'idées, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de ne pas avoir les accessoires ou appareils requis liés aux troubles de la parole (58 % comparativement à 52 %). Dans ces deux cas, la proportion des besoins non comblés est également exceptionnellement élevée pour les deux sexes. Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'exprimer un besoin non comblé relativement aux accessoires et appareils liés à une déficience visuelle (17 % comparativement à 11 %).

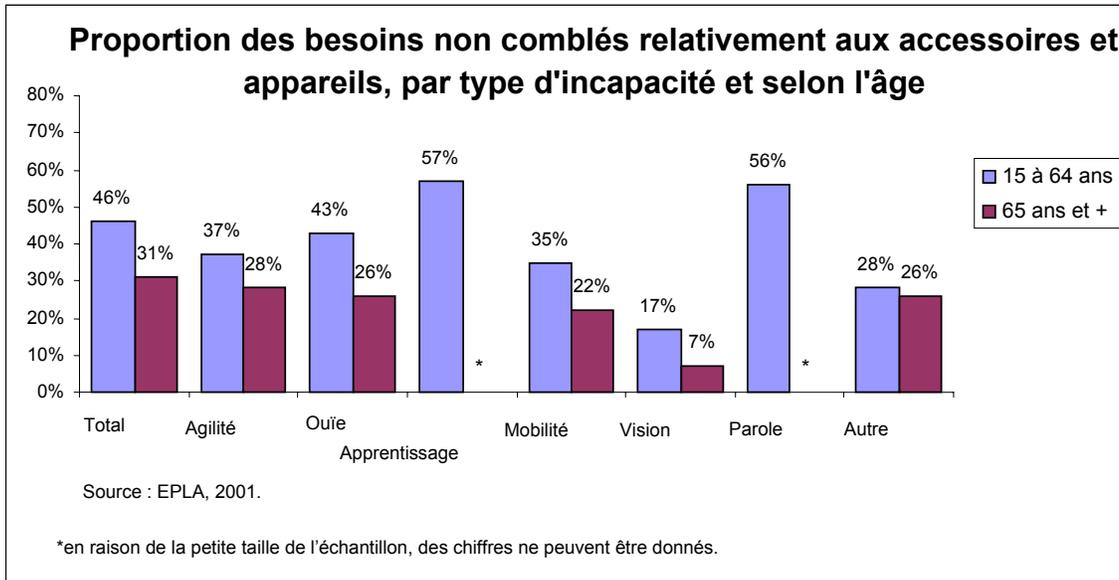
**Graphique 1.13**



**Les adultes en âge de travailler ayant une incapacité sont plus susceptibles que les personnes âgées d’avoir des besoins non comblés**

En général, 39 % des adultes en âge de travailler ayant une incapacité avaient des besoins non comblés comparativement à 26 % des personnes âgées ayant une incapacité. Dans chaque type d'incapacité, les personnes non âgées avaient des pourcentages plus élevés de besoins non comblés que les personnes âgées.

**Graphique 1.14**

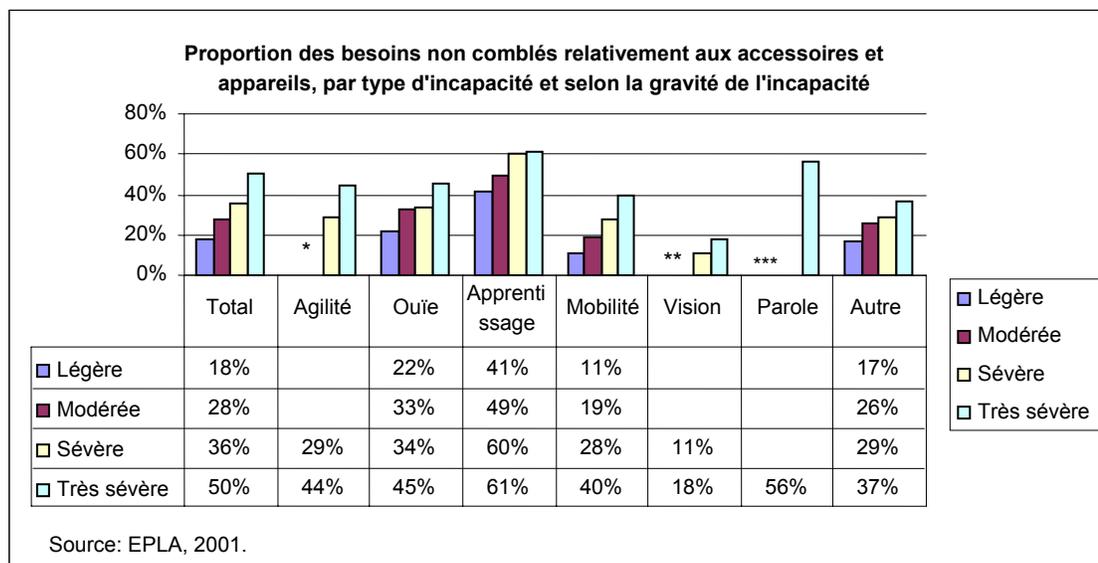


## **Les personnes ayant une incapacité sévère risquent plus d'avoir des besoins non comblés**

En général, la proportion des personnes ayant des besoins non comblés augmente clairement avec la gravité de l'incapacité. L'analyse révèle que 18 % des personnes ayant des incapacités légères avaient des besoins non comblés, comparativement à 50 % des personnes qui avaient des incapacités très sévères.

C'est la même chose dans toutes les catégories d'incapacités. Il semble que les personnes qui aient le plus besoin de ces appareils soient les plus susceptibles d'avoir leurs besoins non comblés. Cette situation est des plus évidentes chez les personnes dont la mobilité ou l'agilité est réduite.

**Graphique 1.15**



**Remarques :**

\* Nous n'avons pu sortir de chiffres pour les incapacités légère ou modérée au regard des accessoires ou appareils liés à l'agilité en raison de la petite taille de l'échantillon. Ensemble, les personnes ayant une incapacité légère ou modérée ont un taux combiné de 15 %.

\*\* Nous n'avons pu sortir de chiffres pour les incapacités légère ou modérée au regard des accessoires ou appareils liés à la vision en raison de la petite taille de l'échantillon. Ensemble, les personnes ayant une incapacité légère ou modérée ont un taux combiné de 9 %.

\*\*\* Nous n'avons pu sortir de chiffres pour les incapacités légère, modérée et grave au regard des accessoires ou appareils liés à la parole en raison de la petite taille de l'échantillon. Ensemble, les trois catégories ont un taux combiné de 50 %.

## Un dernier mot sur le type d'incapacité

Jusqu'ici, la discussion concernant le type d'incapacité a tourné autour des personnes qui ont un type particulier d'incapacité et de leurs besoins (et besoins non comblés) relativement à des accessoires et appareils *liés de façon précise au type d'incapacité étudié*. Il y a certains types d'incapacité qui n'ont pas été représentés ici puisqu'il n'y avait pas de questions dans l'EPLA sur les accessoires ou appareils conçus pour ces types d'incapacités particuliers. Le plus frappant, c'est qu'il n'est pas question des accessoires ou appareils qui sont destinés de façon précise aux personnes qui ont des troubles de développement, des troubles liés à la mémoire ou des troubles psychologiques. De plus, plusieurs personnes sont atteintes de plusieurs types d'incapacité et ont souvent de la difficulté à obtenir les accessoires ou appareils requis parce qu'elles ont des besoins variés. Dans cette dernière partie, nous examinons les besoins et les besoins non comblés pour « n'importe quel type d'accessoire ou d'appareil » selon le type d'incapacité de la personne. Bien sûr, ces catégories ne s'excluent pas mutuellement puisque plusieurs personnes ont plus d'une incapacité. Ici, nous examinons le besoin à l'égard d'un type d'accessoire ou d'appareil (qu'il soit lié ou non au type d'incapacité en cause). Le tableau 1.5 présente le pourcentage des personnes ayant chaque type d'incapacité qui a besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil. Bien sûr, le pourcentage élevé donné concernant les personnes qui ont des déficiences visuelles est attribuable en grande partie à l'inclusion des lunettes et des verres de contact dans cette analyse. Bien qu'il n'y ait pas de catégories d'accessoires et d'appareils pour les troubles de mémoire, de développement ou psychologiques, nous constatons un pourcentage surprenant de personnes ayant ces types d'incapacités qui ont besoin de certains accessoires ou appareils énumérés dans les listes s'adressant à d'autres types d'incapacité (71 %, 52 % et 63 % respectivement). Cela semble indiquer que ces types d'incapacité vont souvent de pair avec un autre type d'incapacité pour lequel la personne peut avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil.

**Tableau 1.5**

**Pourcentage et nombre de personnes qui ont besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil, selon le type d'incapacité de la personne**

	Nombre	%
agilité	1 529 480	67 %
ouïe	858 050	78 %
apprentissage	282 490	63 %
mobilité	1 614 000	66 %
vision	568 020	96 %
parole	250 360	69 %
mémoire	297 270	71 %
développement	62 930	52 %
douleur	1 456 970	61 %
psychologique	331 990	63 %

Source : EPLA, 2001.

Dans le tableau 1.6, nous examinons les besoins non comblés pour n'importe quel type d'accessoire ou d'appareil, selon le type d'incapacité de la personne. À noter en particulier le pourcentage très élevé de personnes ayant des troubles de développement qui ont un besoin non comblé relativement à certains accessoires ou appareils (42 % dont le besoin est partiellement non comblé et 15 % dont le besoin est totalement non comblé). En fait, le taux de succès dans l'obtention des accessoires ou appareils est le plus faible chez les personnes qui ont trois types de troubles non physiques : troubles de développement, d'apprentissage et psychologiques.

**Tableau 1.6**

**Pourcentage des besoins non comblés/comblés pour certains types d'accessoires ou d'appareils, selon le type d'incapacité de la personne**

	Besoin partiellement comblé	Besoin totalement non comblé	Besoin totalement comblé
agilité	28 %	7 %	65 %
ouïe	29 %	9 %	63 %
apprentissage	38 %	12 %	50 %
mobilité	27 %	7 %	66 %
vision	32%	2%	66%
parole	35%	9%	55%
mémoire	35%	7%	57%
développement	42%	15%	43%
douleur	28%	8%	64%
psychologique	35%	10%	55%

Source : EPLA, 2001.

---

## **Section II : Aide pour effectuer les activités quotidiennes**

Certaines personnes ayant une incapacité ont également besoin d'aide pour effectuer certaines activités quotidiennes de base à la maison ou autour de la maison en raison de leur incapacité. Par exemple, certaines personnes ont besoin d'aide pour préparer les repas, faire de légers travaux ménagers, pour les gros travaux ménagers, faire des courses ou se rendre à leurs rendez-vous, payer leurs factures, s'occuper de leurs finances personnelles, prendre soin des enfants, pour leurs soins personnels, pour des soins spécialisés (traitements médicaux) et pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence.

### **Ampleur des besoins relativement à l'aide requise pour effectuer les activités quotidiennes**

**Quelque 2,4 millions de personnes ayant une incapacité ont déclaré avoir besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes<sup>18</sup>**

Soixante-dix pour cent de tous les adultes ayant une incapacité ont besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes, comme pour préparer les repas, faire de légers travaux ménagers, pour les gros travaux ménagers, etc.<sup>19</sup>

### **Les femmes et les personnes âgées sont plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes**

En général, 79 % des femmes ayant une incapacité (1 494 050) ont déclaré avoir besoin d'aide, comparativement à 59 % des hommes (904 670).

Comme il fallait s'y attendre, les personnes âgées étaient plus susceptibles que les adultes en âge de travailler d'avoir besoin d'aide. 75 % (1 094 960) des personnes âgées avaient besoin d'aide comparativement à 66 % des adultes en âge de travailler (1 303 740). Cependant, on constate également que le nombre d'adultes en âge de travailler représente la population la plus importante ayant besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes (54 % de toutes les personnes qui ont besoin d'aide ou 1 303 740/2 398 720).

La gravité de l'invalidité augmente également les probabilités qu'une personne ayant une incapacité ait besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes. Plus l'incapacité est sévère, plus le besoin est grand : 47 % des personnes ayant des incapacités légères ont besoin d'aide comparativement à 94 % des personnes ayant des incapacités très sévères.<sup>20</sup>

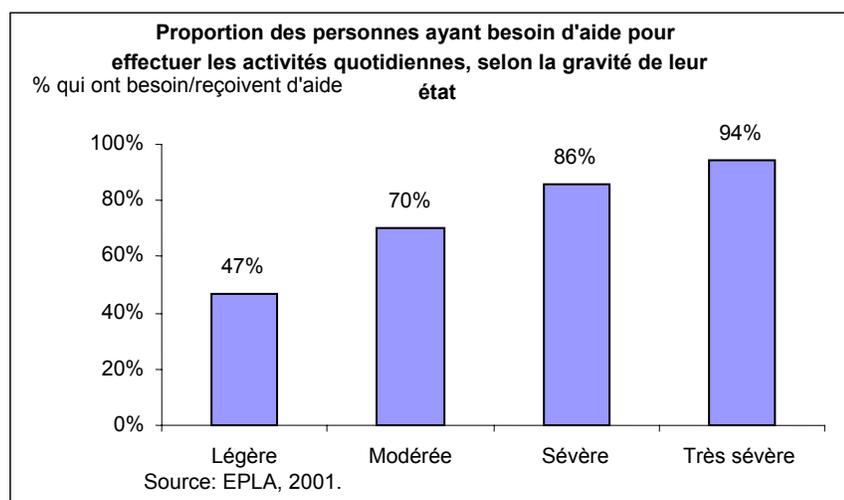
---

<sup>18</sup> Comprend les personnes qui ont besoin d'aide pour préparer les repas, faire de légers travaux ménagers, pour les gros travaux ménagers, faire des courses ou se rendre à leurs rendez-vous, payer leurs factures, s'occuper de leurs finances personnelles, prendre soin des enfants, pour leurs soins personnels, pour des soins spécialisés (traitements médicaux) et pour se déplacer à l'intérieur de leur résidence. (Source : Statistique Canada, catalogue n° 89-581 tableau 14.1—EPLA 2001.)

<sup>19</sup> Inclut les personnes qui reçoivent de l'aide en raison de leur état, celles qui indiquent avoir besoin d'aide et celles qui estiment avoir besoin de plus d'aide.

<sup>20</sup> Les recherches préliminaires semblent indiquer que le besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes varie également selon le type d'incapacité. Les premières recherches révèlent que les personnes qui ont des troubles liés à la mémoire ou au développement, par exemple, peuvent avoir un besoin plus élevé que la moyenne pour ce type de mesure de soutien. D'autres

## Graphique 1.16



### Les personnes qui ont des troubles de mémoire ou de développement sont les plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes

Comme le résume le tableau 1.7, les personnes qui ont des troubles de mémoire ou de développement sont les plus susceptibles d'avoir besoin d'une certaine aide pour effectuer les activités quotidiennes (86 % dans chaque groupe). Les personnes qui ont une déficience auditive étaient celles qui étaient les moins susceptibles de déclarer un tel besoin (65 %).

**Tableau 1.7**

**Pourcentage et nombre de personnes qui ont besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes, selon le type d'incapacité de la personne**

	Nombre	%
agilité	1,855,260	81%
ouïe	724,640	66%
apprentissage	352,680	78%
mobilité	1,975,280	81%
vision	498,590	84%
parole	302,560	83%
mémoire	361,010	86%
développement	103,860	86%
douleur	1,828,190	77%
psychologique	423,000	81%

Source : EPLA, 2001.

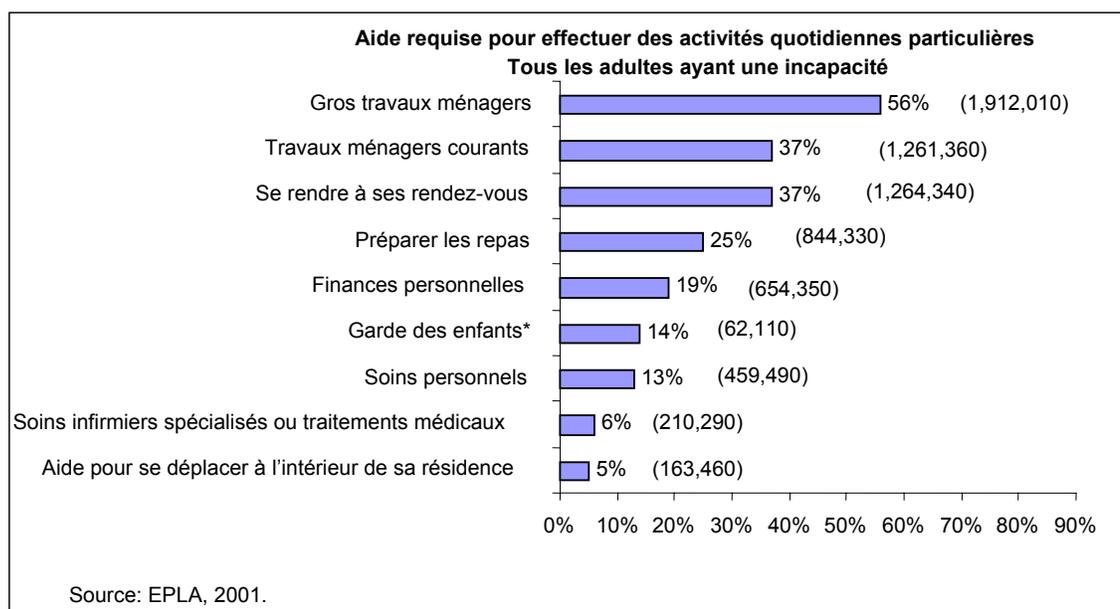
analyses sont nécessaires pour examiner les combinaisons des types d'incapacité et comment ces combinaisons peuvent avoir des répercussions sur le besoin de mesures de soutien dans la vie de tous les jours.

# Types d'aide pour effectuer les activités quotidiennes

## La plupart des personnes ont besoin d'aide pour les gros travaux ménagers

De l'aide est requise plus souvent pour les tâches considérées comme des « travaux ménagers » ou des « tâches domestiques » tels que les gros travaux ménagers, le ménage quotidien et la préparation des repas. En particulier, c'est pour les gros travaux ménagers que les personnes ont le plus besoin d'aide, avec plus de la moitié de toutes les personnes ayant une incapacité ayant besoin d'aide pour ce groupe de tâches. Les personnes ont besoin d'aide plus spécialisée comme « de l'aide pour se déplacer dans la maison », « des soins infirmiers spécialisés ou des traitements médicaux », « des soins personnels » ou « de l'aide pour s'occuper de leurs finances personnelles », mais le besoin est moins grand. Moins souvent également, les gens ont besoin d'aide pour « prendre soin des enfants »; cependant, cette question n'a été posée qu'aux personnes qui avaient des enfants de moins de 15 ans qui vivaient avec eux. Par contre, beaucoup de gens ont besoin d'aide pour se rendre à leurs rendez-vous.

Graphique 1.17



\* **Remarque :** Le pourcentage concernant les soins aux enfants vise uniquement les personnes qui ont des enfants de moins de 15 ans qui vivent avec elles (n=437 134)

**Remarque :** Plus d'une activité pouvait être indiquée par personne. Ces catégories ne s'excluent pas mutuellement.

---

## **Besoin non comblé relativement à l'aide pour effectuer les activités quotidiennes**

### **Dans l'ensemble, la plupart des personnes qui ont besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes en ont**

Les deux tiers (1 615 460) de toutes les personnes ayant une incapacité qui avaient besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes ont dit qu'elles recevaient toute l'aide qu'il leur fallait. Un peu plus du quart (27 % ou 652 660) recevait une partie de l'aide requise, mais avait besoin de plus d'aide; et 5 % (130 590) des personnes qui avaient besoin de mesures de soutien n'avaient aucune aide.<sup>21</sup>

### **Le besoin non comblé est élevé en ce qui concerne l'aide pour prendre soin des enfants**

Bien qu'une petite proportion seulement (5 %) des personnes qui ont besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes dans l'ensemble mentionne un besoin totalement non comblé (c'est-à-dire aucune aide d'aucune sorte pour tous les services requis), il y a quelques exceptions très intéressantes à noter lorsqu'on examine des types d'aide particuliers. Pour les personnes qui ont besoin d'aide pour prendre soin des enfants, par exemple, il y a un besoin non comblé élevé de 40 %; de plus, ce sont les personnes qui n'ont aucune aide pour prendre soin des enfants qui constituent la majeure partie de ce besoin non comblé (26 % n'ont aucune aide et 14 % reçoivent une certaine aide, mais pas suffisamment).

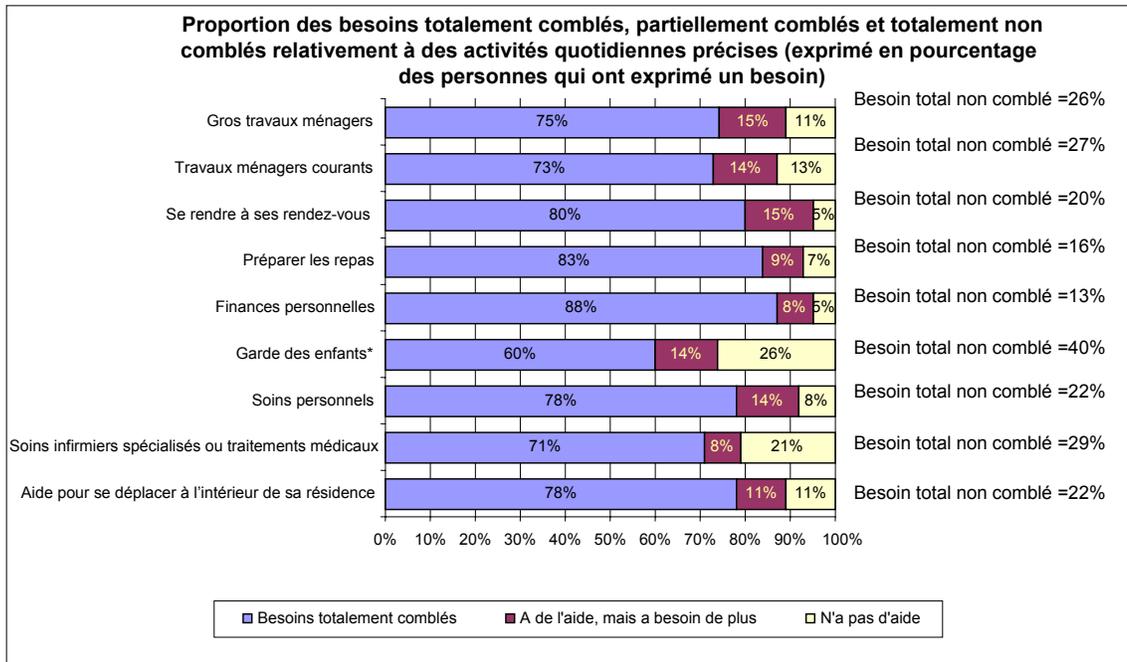
Dans le même ordre d'idées, les personnes qui ont besoin de soins infirmiers spécialisés ou traitements médicaux représentent également une petite proportion de l'ensemble des personnes qui ont besoin d'une certaine aide (6 % ou 210 290). Cependant, si vous avez besoin de ce type d'aide, il est probable que vous allez avoir de la difficulté à l'obtenir. Vingt-neuf pour cent des personnes qui ont besoin de soins infirmiers spécialisés ou traitements médicaux n'ont pas l'aide requise et la plupart ne reçoivent aucune aide (21 % n'ont aucune aide et 8 % reçoivent une certaine aide, mais ont besoin de plus).

L'aide pour effectuer le ménage quotidien est un autre domaine où il y a des écarts supérieurs à la moyenne entre les besoins et le soutien réel, car 13 % des personnes qui ont besoin d'une telle aide n'en reçoivent aucune et 14 % reçoivent une certaine aide, mais pas toute l'aide dont elles ont besoin (pour un besoin non comblé total de 27 %).

---

<sup>21</sup> Parmi les personnes qui recevaient toute l'aide ou une partie de l'aide qu'il leur fallait, 9 % ont dit avoir de la difficulté à obtenir de l'aide. Plusieurs personnes ont déclaré faire face à plusieurs obstacles : 48 % doivent attendre un délai avant d'obtenir de l'assistance; 47 % ont dit que l'aide était trop coûteuse; 37 % ont dit avoir de la difficulté à trouver de l'aide qualifiée; 37 % ont mentionné « autres raisons »; et 26 % ne savaient pas où trouver l'aide qu'il leur fallait.

## Graphique 1.18



\* **Remarque :** Le pourcentage concernant l'aide obtenue pour prendre soin des enfants ne tient compte que des personnes qui ont des enfants de 15 ans et moins qui vivent avec elles.<sup>22</sup>

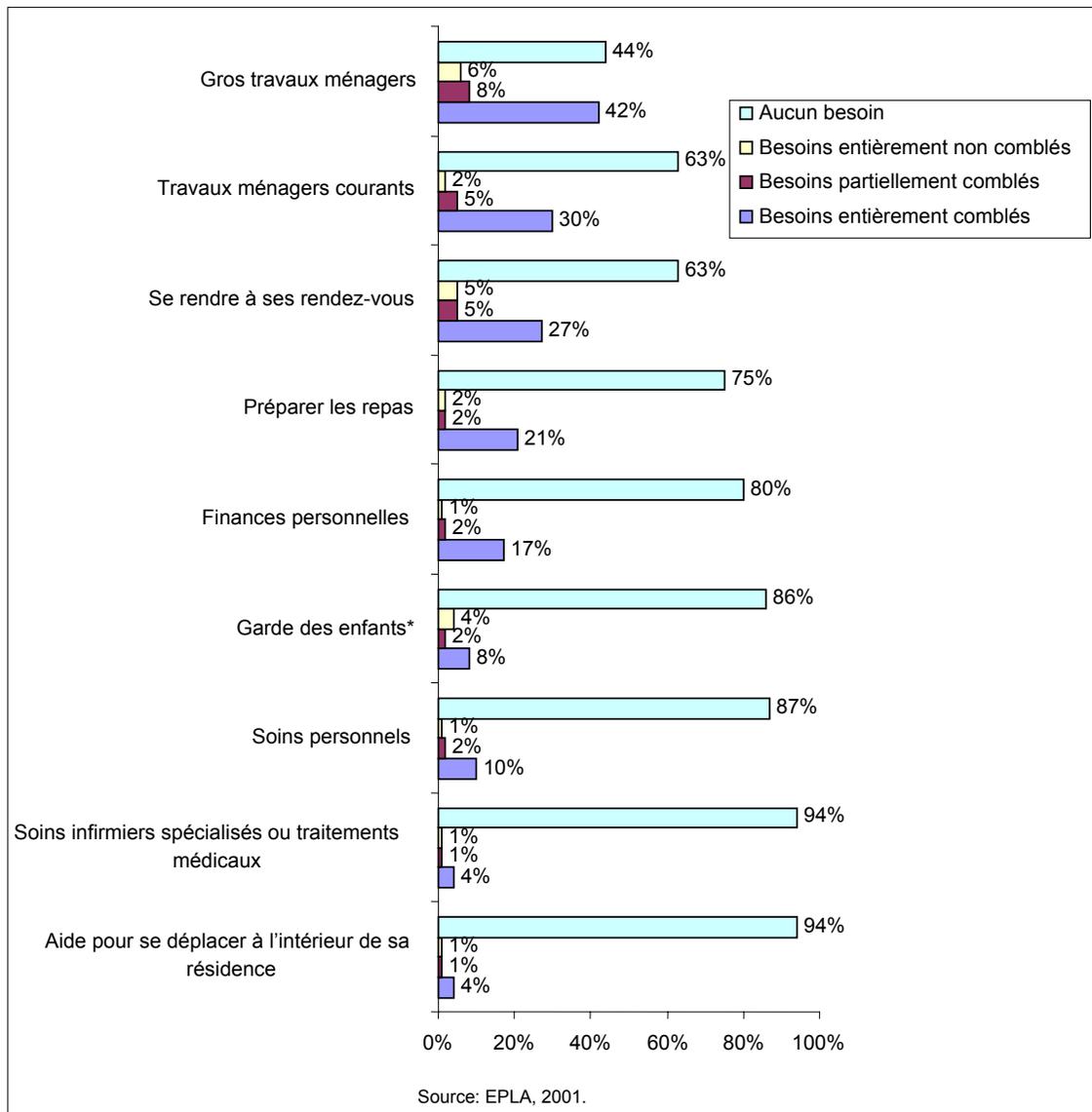
Si l'on considère le nombre de personnes, le besoin non comblé au regard des soins aux enfants et des soins infirmiers spécialisés/traitements médicaux représente un nombre relativement petit de personnes ayant une incapacité—25 130 et 60 640 respectivement. Si on compare avec les 484 180 personnes qui ont un besoin non comblé relativement aux gros travaux ménagers, ces groupes semblent plutôt petits. Cependant, cela est attribuable au fait qu'une proportion plus petite de cette population a besoin d'aide pour prendre soin des enfants ou pour des soins infirmiers spécialisés ou traitements médicaux (voir le graphique 1.19 pour un résumé complet). Par contre, si nous regardons les taux de succès quand il y a un besoin, ce n'est pas la même histoire. Si un jour vous avez besoin de l'un de ces deux services de soutien, vous avez moins de chances d'obtenir cette aide que les autres types d'aide, comme de l'aide pour les gros travaux ménagers. Pire encore, vous risquez encore plus de n'avoir aucune aide (c'est-à-dire la majeure partie du besoin non comblé se retrouve chez les personnes qui n'ont aucune aide).

<sup>22</sup> Le nombre d'adultes ayant un besoin non comblé (partiellement non comblé + complètement non comblé) qui va avec ces pourcentages est :

Gros travaux ménagers	(26 %)	484 180
Tâches ménagères quotidiennes	(27 %)	340 050
Se rendre à ses rendez-vous	(20 %)	252 390
Préparation des repas	(16 %)	141 380
Finances personnelles	(13 %)	81 310
Soins aux enfant	(40 %)	25 130 (question posée seulement aux personnes qui vivent avec des enfants de moins de 15 ans)
Soins personnels	(22 %)	99 710
Soins infirmiers spécialisés/traitements médicaux	(29 %)	60 640
Aide pour se déplacer dans la maison	(22 %)	35 830

**Graphique 1.19**

**Proportion des besoins totalement comblés, partiellement comblés et complètement non comblés relativement à des activités quotidiennes particulières (exprimé en pourcentage du nombre d'adultes ayant une incapacité)**



\*Cette question n'a été posée qu'aux personnes qui vivent avec des enfants de moins de 15 ans.

Comme l'aide la plus souvent requise chez toutes les personnes ayant une incapacité est de l'aide pour les gros travaux ménagers, le besoin non comblé le plus important pour ce qui est du nombre de personnes (et non le pourcentage des personnes qui en ont besoin) touche également l'aide requise pour les gros travaux ménagers. C'est vrai pour tous les types d'incapacité, sauf pour les personnes qui ont des troubles de développement qui risquent le plus (si l'on considère le nombre de personnes) d'avoir un besoin non comblé à l'égard de l'aide requise pour se rendre à leurs rendez-vous (non indiqué dans le graphique).

## Les personnes qui ont des troubles liés à la mémoire sont plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés relativement à l'aide pour effectuer les activités quotidiennes

Les personnes qui ont des troubles liés à la mémoire sont celles qui sont les plus susceptibles d'avoir besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes et elles sont également les plus susceptibles de ne pas recevoir l'aide requise. Comme le résume le tableau 8, 45 % des personnes qui ont des troubles liés à la mémoire ont un besoin non comblé pour ce genre d'aide (40 % ont des besoins partiellement comblés et 5 % des besoins totalement non comblés). La proportion des besoins non comblés est également élevée chez les personnes qui ont des troubles d'apprentissage (43 %), une déficience visuelle (42 %) et des troubles psychologiques (43 %).

**Tableau 1.8**

**Pourcentage des besoins partiellement non comblés, complètement non comblés et entièrement comblés relativement à l'aide pour effectuer les activités quotidiennes, selon le type d'incapacité de la personne**

	Besoin partiellement non comblé	Besoin complètement non comblé	Total des besoins non comblés	Besoin entièrement comblé
agilité	30%	5%	35%	65%
ouïe	27%	6%	33%	67%
apprentissage	37%	6%	43%	57%
mobilité	29%	5%	34%	66%
vision	37%	5%	42%	58%
parole	36%	4%	40%	60%
mémoire	40%	5%	45%	55%
développement	33%	3%	35%	65%
douleur	29%	6%	35%	65%
psychologique	36%	7%	43%	57%

Source : EPLA, 2001.

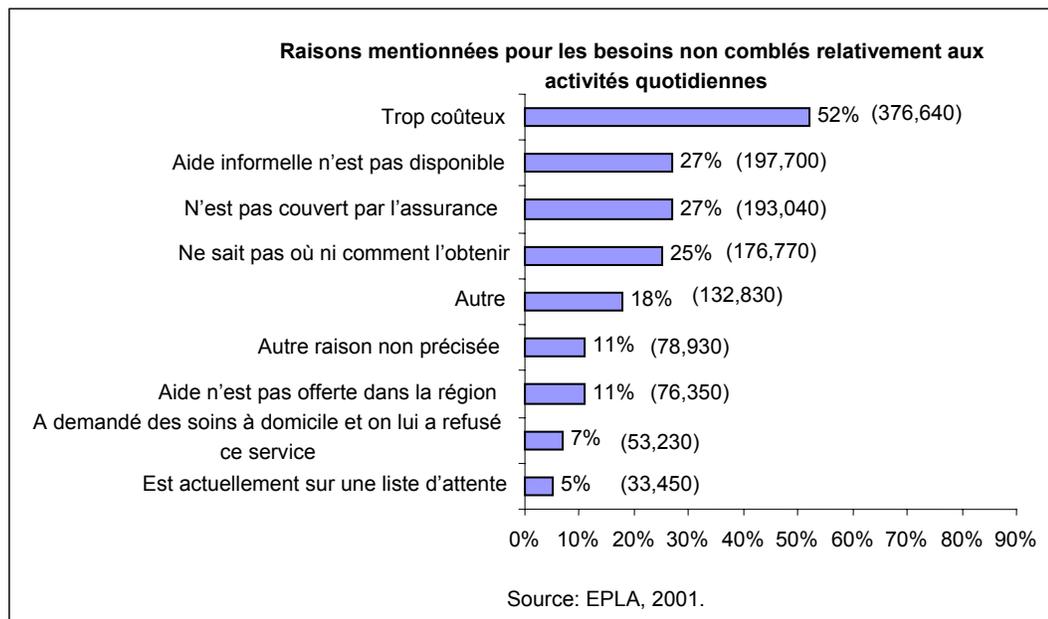
## Raisons données pour les besoins non comblés relativement à l'aide pour effectuer les activités quotidiennes

### Le coût est la principale raison donnée pour les besoins non comblés

Il est évident que le coût est un facteur important dans le besoin non comblé – directement et indirectement. On peut facilement interpréter les raisons telles que « ce n'est pas couvert par l'assurance » et « l'aide informelle n'est pas disponible » de même que « j'ai demandé des soins à domicile et on m'a refusé ce service » comme des raisons découlant indirectement du coût. Toutefois, il est intéressant de souligner que le quart des personnes qui ont des besoins non comblés ont indiqué « ne sait pas où l'obtenir » comme raison sous-jacente. Cette raison peut également être reliée au coût (cela peut vouloir dire : « ne savait pas où s'adresser pour obtenir le service à un faible coût ou gratuitement »). Cependant, il se peut également très bien qu'il y ait une lacune dans le système de communication au sujet des mesures de soutien offertes aux personnes handicapées. Dans le même ordre d'idées, « l'aide n'est pas disponible dans la région », qui est la raison mentionnée par 11 % des personnes ayant un besoin non comblé, indique que certaines régions sont moins bien desservies que d'autres pour au moins le dixième de la population. Il serait bon d'analyser plus en profondeur l'écart dans les mesures et services de soutien en examinant les répercussions de la taille de la collectivité.

Quelque 783 250 personnes ayant une incapacité ont déclaré avoir un besoin non comblé. Le coût à assumer pour obtenir cette aide a été mentionné par 52 % des personnes comme étant la principale raison. Plus du quart des personnes ont déclaré qu'elles ne recevaient pas de soins informels (soins prodigués par la famille et des amis) et plus du quart ont indiqué que les coûts n'étaient pas couverts par l'assurance. Le quart des personnes ont dit qu'elles ne savaient pas où s'adresser pour obtenir l'aide nécessaire.

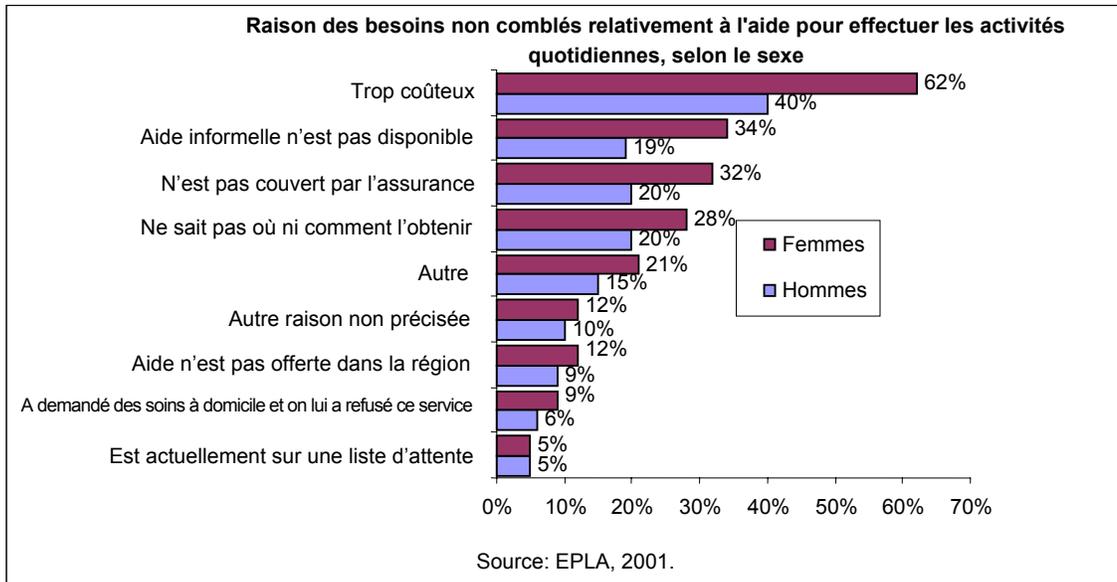
**Graphique 1.20**



**Remarque :** Les personnes pouvaient mentionner plus d'une raison pour expliquer le besoin non comblé.

Il y a plus de chances que les femmes disent que le coût de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes est prohibitif que les hommes (62 % comparativement à 40 %), qu'elles n'ont pas le luxe d'avoir l'aide d'amis et de la famille (34 % comparativement à 19 %) et que leur assurance ne couvre pas ces coûts (32 % comparativement à 20 %) (graphique 1.21). Les femmes en âge de travailler étaient plus susceptibles de mentionner le coût et l'absence d'aide informelle comme obstacles que les femmes âgées (non indiqué).

**Graphique 1.21**

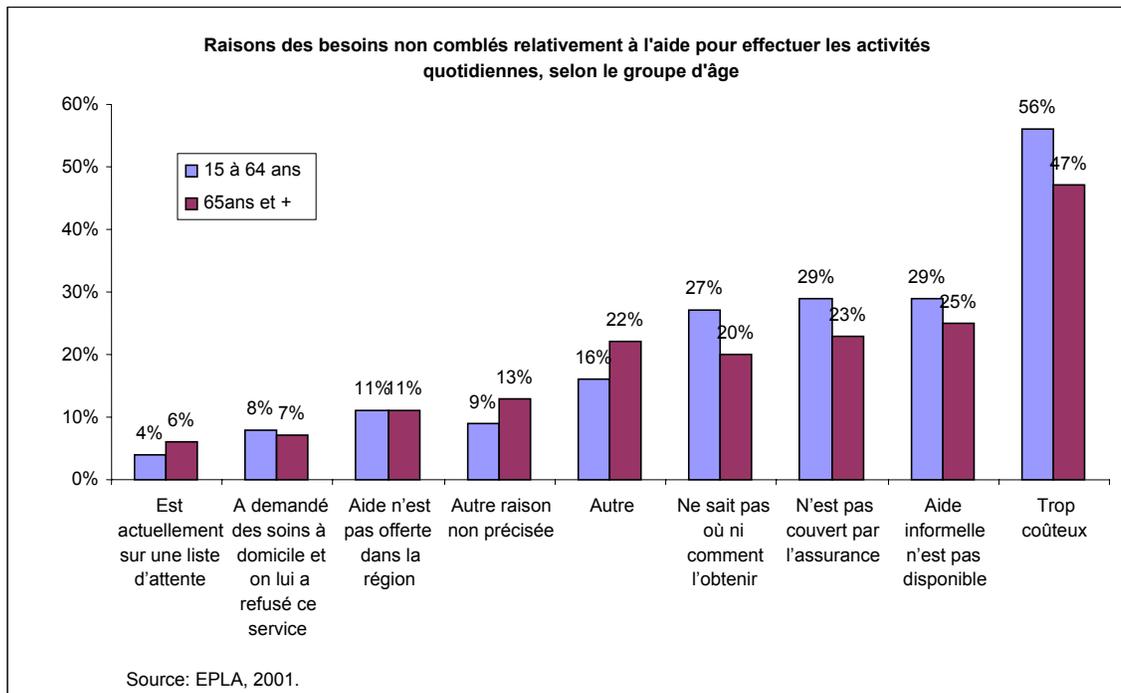


**Remarque :** Les personnes pouvaient mentionner plus d'une raison pour leur besoin non comblé.

### **Les raisons liées aux coûts semblent être encore plus importantes pour les personnes en âge de travailler que pour les personnes âgées**

Pour les adultes en âge de travailler comme pour les personnes âgées, le coût de l'aide requise est un obstacle important mentionné (graphique 1.22). Les adultes en âge de travailler étaient plus susceptibles que les personnes âgées de croire que le coût était un obstacle (56 % contre 47 %). Les adultes en âge de travailler étaient également plus susceptibles de mentionner des obstacles comme le fait que ce n'est pas couvert par l'assurance (29 % contre 23 % pour les personnes âgées), l'absence d'aide informelle (29 % contre 25 %) et le manque d'information sur l'endroit où il faut s'adresser pour obtenir de l'aide (27 % contre 20 %). Les adultes en âge de travailler ont mentionné en moyenne 2,1 raisons par personne, et les personnes âgées 1,9 raison par personne.

**Graphique 1.22**

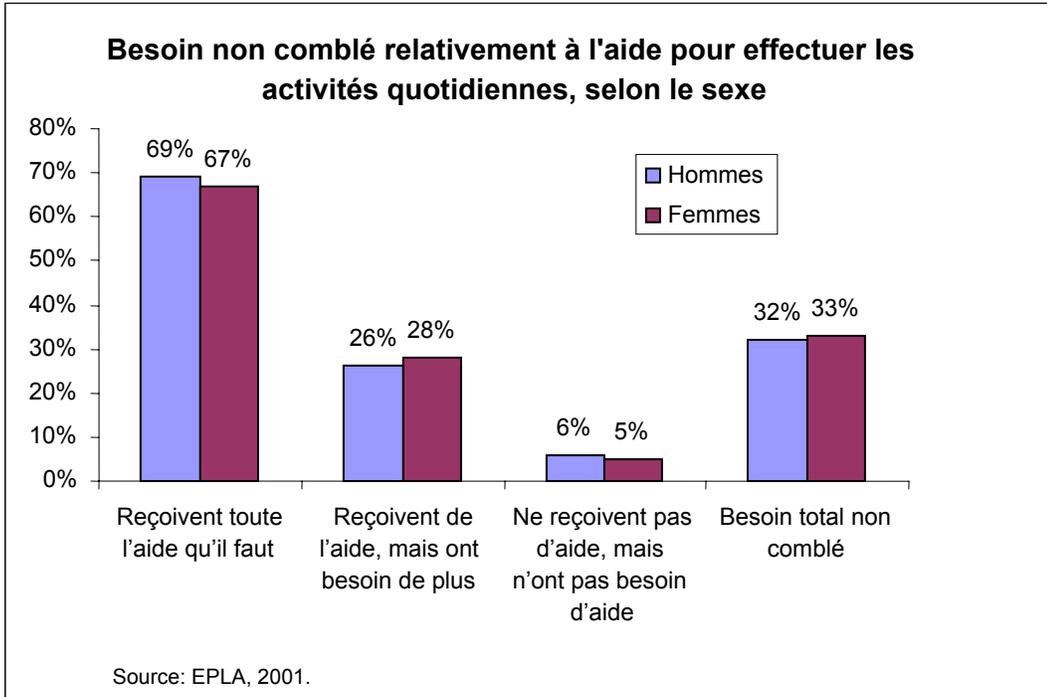


**Remarque :** Les personnes pouvaient mentionner plus d'une raison pour leur besoin non comblé.

## Profil démographique de base des besoins non comblés relativement à l'aide requise pour effectuer les activités quotidiennes

Quand on se penche sur le besoin général de mesures de soutien pour effectuer les activités quotidiennes, les hommes sont très légèrement plus susceptibles que les femmes d'avoir leurs besoins entièrement comblés (69 % comparativement à 66 %). Les différences entre les sexes, dans l'ensemble, sont très faibles quand nous examinons l'aide pour toutes les activités quotidiennes.

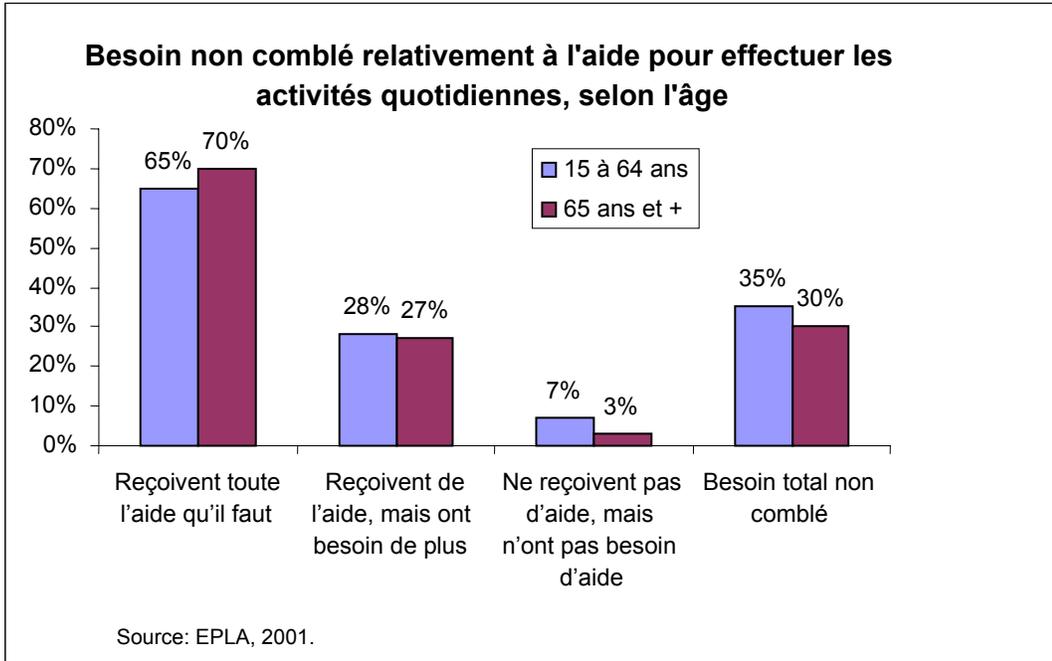
**Graphique 1.23**



### **Les personnes âgées sont plus susceptibles que les personnes non âgées de recevoir toute l'aide dont elles ont besoin pour effectuer les activités quotidiennes**

Les personnes âgées (70 %) avaient plus de chances que les adultes en âge de travailler (65 %) de recevoir toute l'aide qu'il leur fallait pour effectuer leurs activités de tous les jours. Quelque 7 % des personnes âgées de 15 à 64 ans ne recevaient aucune aide comparativement à 3 % pour les personnes âgées, alors qu'elles disaient en avoir besoin. Dans l'ensemble, les adultes en âge de travailler étaient plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés relativement à l'obtention d'aide pour effectuer les activités quotidiennes.

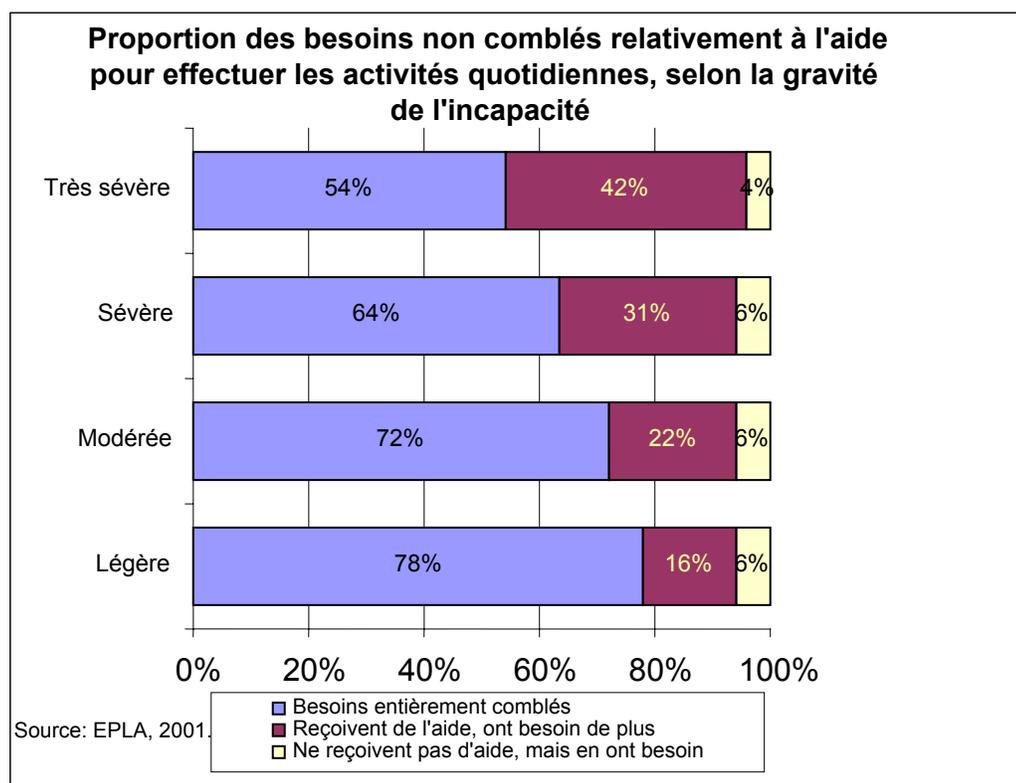
**Graphique 1.24**



### **Le besoin non comblé relativement à l'aide pour effectuer les activités quotidiennes augmente avec la gravité de l'incapacité**

Plus l'incapacité est sévère, moins une personne est susceptible d'avoir de l'aide pour effectuer ses activités quotidiennes. Par exemple, 22 % des personnes ayant une incapacité légère avaient des besoins non comblés relativement à de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes, comparativement à 46 % des personnes ayant des incapacités très sévères. Cela signifie que 78 % des personnes qui avaient une incapacité légère avaient leurs besoins entièrement satisfaits, comparativement à 54 % des personnes ayant une incapacité très grave.

**Graphique 1.25**



## Qui aide les personnes ayant une incapacité à effectuer leurs activités quotidiennes?

### L'aide provient principalement de la famille et d'amis

L'aide pour effectuer les activités quotidiennes provient de plusieurs sources – famille, amis ou voisins, organismes, agences ou d'autres sources.

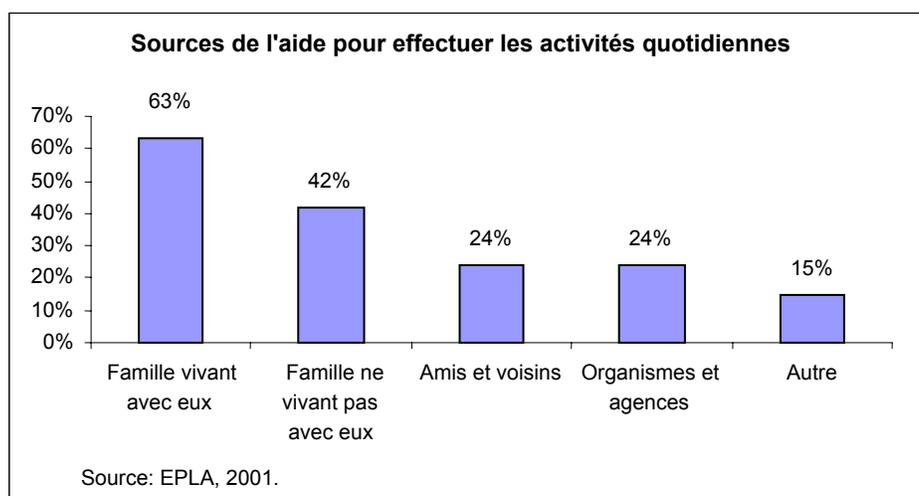
La plupart des personnes ayant une incapacité qui recevaient de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes étaient aidées par des membres de leur famille qui vivent avec elles (63 %) et des membres de leur famille qui ne vivent pas avec elles (42 %). Moins du quart (24 %) de ces personnes recevaient de l'aide d'organismes ou d'agences. En fait, les personnes étaient aussi susceptibles de recevoir de l'aide d'amis et de voisins (24%) que d'organismes ou d'agences (graphique 1.26).

Les hommes étaient très légèrement plus susceptibles que les femmes d'obtenir de l'aide d'amis et de voisins (27 % comparativement à 22 %) et très légèrement moins susceptibles que les femmes d'obtenir de l'aide d'organismes et d'agences (22 % comparativement à 25 %) (non indiqué dans le graphique).

Les personnes non âgées étaient les plus susceptibles de recevoir de l'aide de membres de la famille qui vivent avec elles (73 %) et de membres de la famille qui ne vivent pas avec elles (38 %) pour effectuer les activités de tous les jours. Chez les personnes âgées, il y avait un léger changement révélateur des différences d'âge dans la composition de la famille. L'aide de la famille était également très importante pour les

personnes âgées; Cinquante-deux pour cent étaient aidées par des membres de la famille qui vivent avec elles (le pourcentage plus bas que pour les personnes non âgées indiquant que les personnes âgées ont davantage tendance à vivre seules) et 48 % recevaient de l'aide de membres de la famille qui ne vivent pas avec elles. Chez les personnes âgées, les aidants membres de la famille qui ne vivent pas avec elles sont le plus souvent leurs enfants devenus adultes – dans bien des cas, ces enfants feront partie de la génération du baby-boom. À plus long terme, cela veut dire que plus la génération du baby-boom vieillit et entre dans l'âge d'or, plus le nombre de membres de la famille plus jeunes qui pourront s'atteler à la tâche sera beaucoup moins élevé qu'il l'est actuellement. La diminution du taux des naissances après la génération du baby-boom fera en sorte qu'il y aura moins « d'aidants » éventuels pour aider un plus grand nombre de personnes âgées dans les prochaines années. Chez les personnes âgées, 34 % reçoivent de l'aide d'organismes ou d'agences comparativement à 16 % chez les personnes non âgées. Plus les personnes vieillissent, plus elles risquent de devoir se fier davantage à des soignants de l'extérieur de leur foyer. Lorsque la personne n'a pas de famille pour l'aider, le besoin de recourir à des organismes et des agences pour combler l'écart augmente (non indiqué dans le graphique).

**Graphique 1.26**

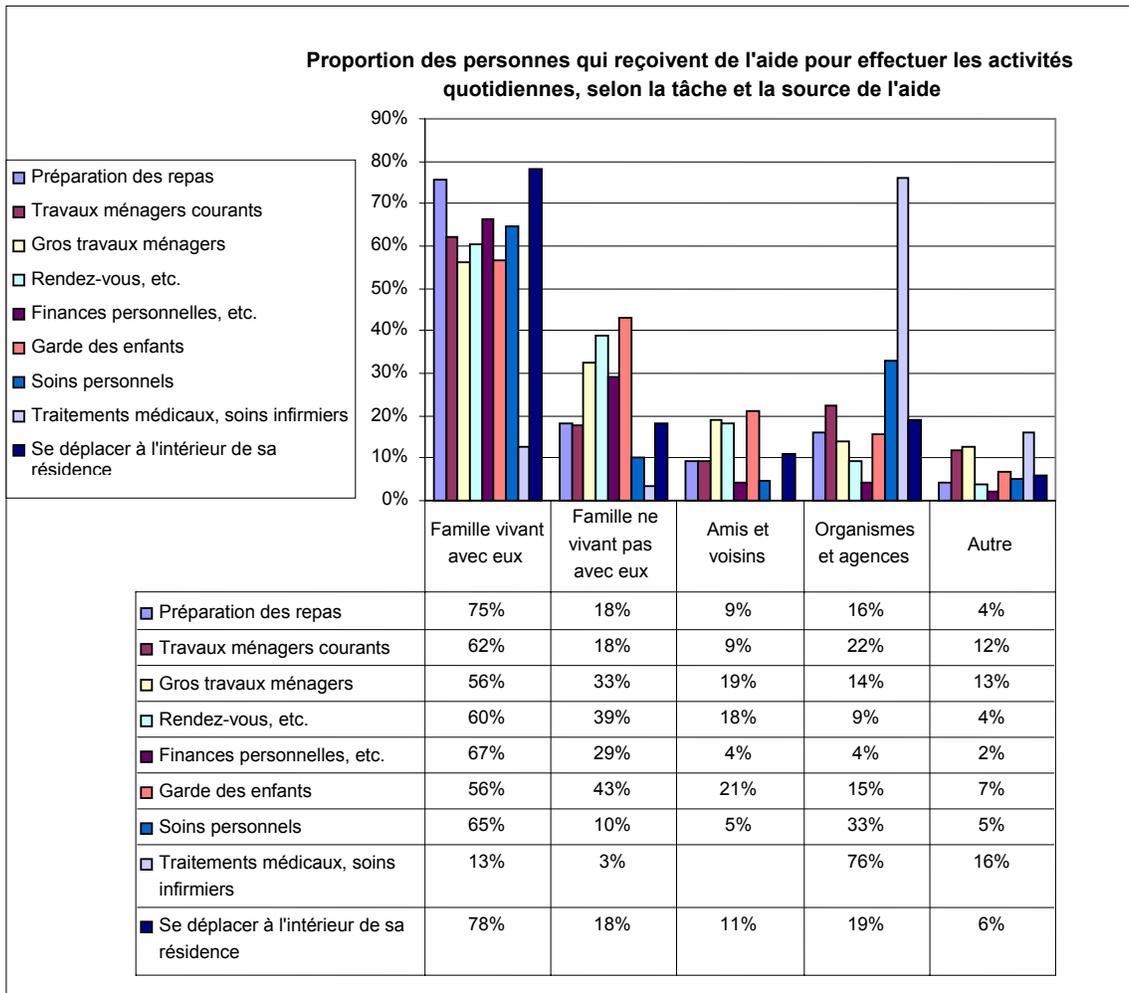


**Remarque :** Plus d'une source d'aide pouvait être mentionnée.

### Sources d'aide liées au genre de tâches

La majorité des personnes qui reçoivent de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes se fient à leurs familles. Cela est évident dans le graphique 1.27 qui résume la proportion des personnes qui reçoivent de l'aide de diverses sources pour effectuer neuf tâches quotidiennes différentes. L'exception la plus évidente concerne les soins infirmiers spécialisés ou traitements médicaux, où seulement 13 % des personnes qui reçoivent ce genre d'aide sont aidées par des membres de la famille qui vivent avec elles et 3 % par des membres de la famille qui ne vivent pas avec elles. Parmi les personnes qui reçoivent de l'aide pour les soins infirmiers spécialisés ou des traitements médicaux, plus des trois quarts d'entre elles (76 %) se fient à des organismes et des agences. Cependant, dans l'ensemble, ce sont les familles, les amis et les voisins qui viennent surtout en aide aux personnes ayant une incapacité.

**Graphique 1.27**



Source: EPLA, 2001

# Qui paie pour l'aide que la personne reçoit pour effectuer ses activités quotidiennes?

Une bonne partie de l'aide obtenue pour effectuer les activités quotidiennes est gratuite; soixante-dix pour cent des personnes ayant une incapacité qui recevaient de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes déclarent que l'aide qu'elles recevaient était gratuite, en totalité ou en partie.<sup>23</sup> Vu le pourcentage élevé de personnes qui sont aidées par des membres de leur famille, cette constatation n'est pas surprenante. Environ les tiers des personnes qui reçoivent une certaine aide mentionnent que ce sont elles qui paient l'aide obtenue, en totalité ou en partie (ou c'est leur famille immédiate qui paie).<sup>24</sup> Seulement 3 % des personnes mentionnent qu'une partie de l'aide était payée par un programme de soins à domicile<sup>25</sup> et 3 % déclarent qu'un programme public payait une partie de l'aide qu'elles reçoivent.<sup>26</sup>

**Tableau 1.9**  
**Qui paie pour l'aide reçue pour effectuer les activités quotidiennes?**

	Nombre	%
C'est gratuit	1 402 110	70 %
La personne elle-même (ou un membre de la famille immédiate)	664 050	33 %
Un membre de la famille qui ne vit pas avec la personne	34 160	2 %
Un programme de soins à domicile	65 180	3 %
Une autre source publique	65 180	3 %

Source : EPLA, 2001

Remarque : Les catégories ne s'excluent pas mutuellement. Certaines personnes ont mentionné plus d'une source de paiement.

Remarque : Les sources de paiement mentionnées par moins de 1 % des personnes interrogées ne sont pas indiquées.

Plus d'un demi-million de personnes recevant une certaine aide pour effectuer les activités quotidiennes (664 050) ont déclaré payer elles-mêmes l'aide obtenue, en totalité ou en partie. De ce nombre, 8 % ont indiqué que le coût déboursé leur était remboursé (en partie ou en totalité). Parmi les personnes qui étaient remboursées (en partie ou en totalité), 46 % disaient obtenir un certain soutien financier direct gouvernemental, 21 % étaient en partie remboursées par un régime privé de maladie, 21 % étaient en partie remboursées par un crédit d'impôt, et 19 % étaient remboursées par une source « autre ». Manifestement, certaines personnes étaient remboursées par plus d'une source. Il est toutefois important de souligner que seulement 8 % des personnes qui assument elles-mêmes les coûts de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes recevaient une forme de remboursement.

<sup>23</sup> Les personnes en âge de travailler étaient plus susceptibles que les personnes âgées de mentionner que l'aide pour effectuer les activités quotidiennes était gratuite (79 % comparativement à 60 %).

<sup>24</sup> Les personnes âgées étaient plus susceptibles que les personnes en âge de travailler de déclarer qu'elles-mêmes ou leur famille immédiate payaient directement une partie de l'aide obtenue (43 % comparativement à 25 %).

<sup>25</sup> Les personnes âgées étaient plus susceptibles que les personnes en âge de travailler de mentionner qu'un programme de soins à domicile ou un autre programme public payait le coût d'une partie de l'aide reçue pour effectuer les activités quotidiennes (5 % comparativement à 1 % dans les deux cas).

<sup>26</sup> Certaines personnes peuvent avoir reçu de l'aide d'une source totalement gratuite et de l'aide qui était payée par une autre source. Cependant, la plupart (90 %) mentionnaient une seule source (8 % ont mentionné seulement 2 sources).

---

## Section III : Services de soutien scolaire

Plusieurs personnes ayant une incapacité deviennent handicapées quand elles sont plus âgées (après avoir terminé leurs études). Cependant, pour les personnes qui ont une incapacité dès le jeune âge, les répercussions des obstacles auxquels elles sont confrontées dans le système d'éducation peuvent être cumulatives. Les problèmes rencontrés à l'école peuvent limiter les possibilités d'emploi et la sécurité économique. Il est important de s'assurer que les jeunes handicapés reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour réussir leurs études. Dans l'EPLA, les services et mesures de soutien du système scolaire sont classés en deux catégories différentes :

- (1) *les installations* : aménagements ou services adaptés (soutiens au niveau des infrastructures)
- (2) *les accessoires et appareils* : services et accessoires/appareils fonctionnels (soutiens à un niveau plus personnel)

Les données présentées dans cette partie concernent uniquement les adultes âgés de 15 ans ou plus qui fréquentaient l'école en 2001 (à temps plein ou à temps partiel) ainsi que ceux qui allaient à l'école au cours des cinq années précédentes (entre 1996 et 2001 inclusivement).<sup>27</sup> Cette cohorte forme la population étudiante « récente ».

### *Ampleur des services de soutien scolaire requis*

**Installations : Environ 8 % de la population étudiante récente a déclaré avoir besoin de certains aménagements ou services adaptés pour pouvoir aller à l'école.**

Les installations requises comprennent des salles de cours, des salles de toilette, des résidences, des immeubles et des moyens de transport accessibles. Environ 3 % a déclaré avoir besoin de toutes ces installations; dans l'ensemble, environ 8 % a déclaré avoir besoin d'au moins une de ces installations.

**Accessoires/appareils : Environ 14 % de la population étudiante récente a déclaré avoir besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil pour pouvoir aller à l'école.**

Les accessoires et appareils requis comprennent un preneur de notes (5 %), un tuteur ou un instructeur (9 %), un ordinateur avec Braille, reconnaissance vocale ou grossissement de l'affichage (2 %), des livres parlants (2 %), des loupes ou des téléviseurs en circuit fermé (\*), des documents en Braille ou en gros caractères (\*), un interprète en langage visuel (\*), du matériel d'enregistrement ou d'un appareil portable de prise de note (4 %), d'un préposé (2 %) et d'autres appareils ou services (4 %).<sup>28</sup>

---

<sup>27</sup> Les deux groupes d'étudiants sont utilisés dans cette analyse en raison de la petite taille de l'échantillon. Afin d'obtenir des renseignements plus détaillés sur l'aide requise et sur les besoins non comblés des étudiants au Canada, les personnes fréquentant l'école au moment de l'Enquête et les diplômés récents ont été regroupés afin d'avoir de l'information sur leurs expériences scolaires. Un premier examen des deux groupes révèle qu'ils sont assez similaires quant aux mesures de soutien nécessaires.

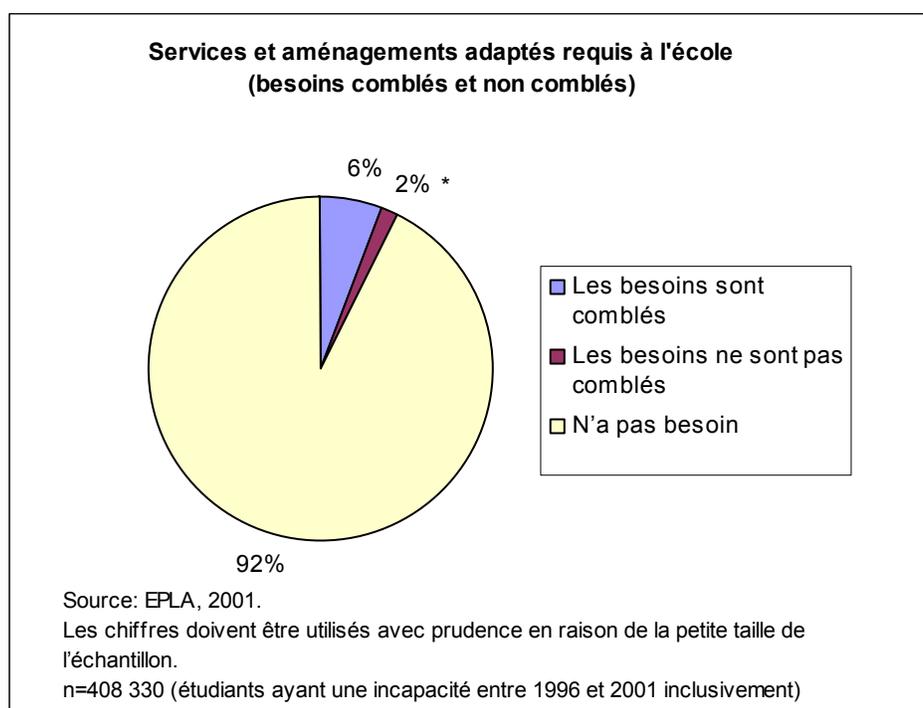
<sup>28</sup> Les accessoires et les appareils accompagnés d'un astérisque (\*) sont peu représentatifs, en raison de la petite taille de l'échantillon. Il est donc impossible de donner le pourcentage d'étudiants ayant besoin de ces accessoires et appareils.

# Besoins non comblés relativement aux services de soutien scolaire

## Installations :

La grande majorité (92 %) des étudiants récents ayant une incapacité n'a pas déclaré avoir besoin de services ou d'aménagements adaptés à l'école. Parmi ceux qui ont dit avoir besoin de certaines installations accessibles, la majorité ont dit les avoir eues. Parmi les étudiants récents ayant une incapacité, 6 % avaient ce qu'il leur fallait et un autre 2 % disaient avoir besoin de certaines installations accessibles, mais ne les avaient pas (graphique 1.28).

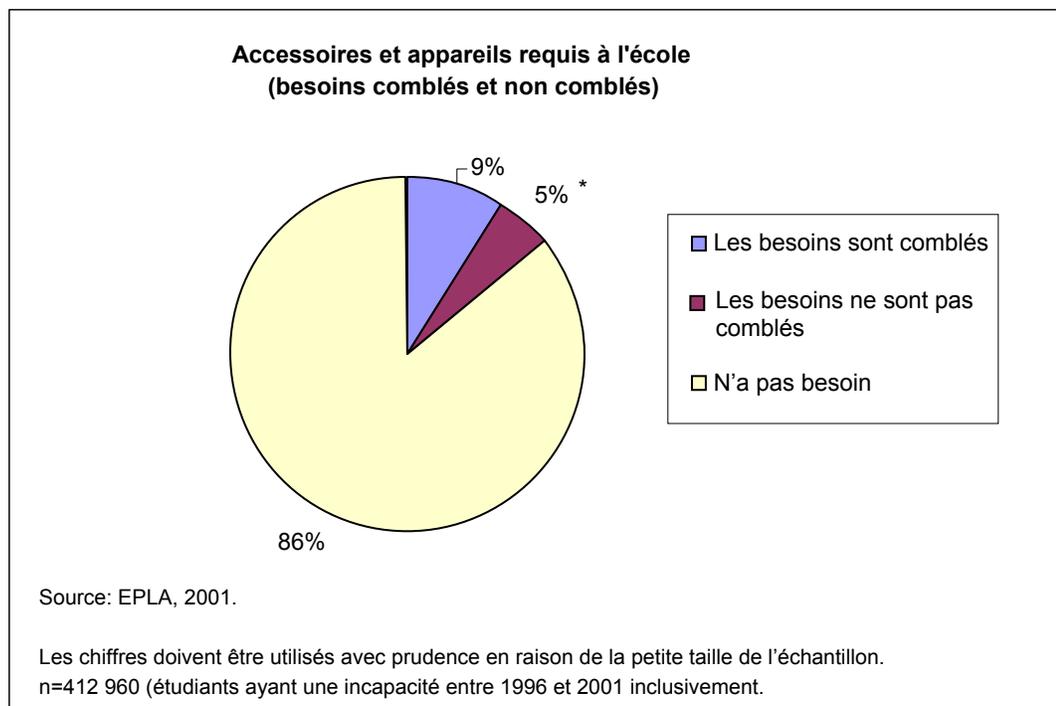
**Graphique 1.28**



## Accessoires et appareils :

À cet égard également, la majorité (86 %) des étudiants récents ayant une incapacité n'ont pas déclaré avoir besoin d'accessoires ou d'appareils à l'école. Parmi ceux qui avaient besoin de certains accessoires ou appareils, la majorité ont déclaré les avoir obtenus. Parmi les étudiants récents ayant une incapacité, 9 % ont dit avoir les accessoires ou appareils qu'il leur fallait, tandis que 5 % ont dit avoir besoin de certains accessoires ou appareils, mais ne les avaient pas (graphique 29).

Graphique 1.29



### *Profil démographique de base des personnes qui ont besoin de services de soutien scolaire*

## Sexe : Taux assez similaires

Le besoin de services et d'immeubles adaptés à l'école est très similaire chez les étudiants et étudiantes (environ 7 % et 8 % respectivement). Cependant, les étudiants handicapés étaient un peu plus susceptibles que les étudiantes de déclarer avoir besoin d'un type particulier d'accessoire ou d'appareil à l'école (18 % comparativement à 11 %). Parmi ceux qui disaient avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil à l'école, la différence entre les sexes était très légère dans le taux de succès à obtenir les accessoires ou appareils requis. Près des deux tiers des étudiants et étudiantes (63 % des étudiants et 65 % des étudiantes) auraient eu les accessoires et appareils nécessaires, tandis qu'un peu plus du tiers ne les auraient pas eus.<sup>29</sup>

<sup>29</sup> Les pourcentages pour le besoin non comblé relativement aux accessoires et appareils selon le sexe doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon. Par conséquent, les différences entre les sexes présentées ici ne devraient pas être considérées de grande importance.

---

## **Gravité : les incapacités plus sévères sont associées à des besoins plus grands en ce qui concerne les installations, les accessoires et les appareils**

Les étudiants ayant une incapacité grave ou très grave sont plus susceptibles de déclarer avoir besoin d'installations ou de services adaptés à l'école que ceux qui ont une incapacité légère ou moyenne (13 % comparativement à 4 %).<sup>30</sup>

Le niveau de gravité est sans contredit lié au besoin d'accessoires et d'appareils à l'école. Chez les étudiants ayant une incapacité légère ou moyenne, 9 % ont déclaré avoir besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil à l'école. En comparaison, 18 % des étudiants ayant une incapacité sévère et 35 % des étudiants ayant une incapacité très sévère ont besoin d'accessoires et d'appareils à l'école.<sup>31</sup>

### **Type d'incapacité**

Certains types d'incapacité sont plus susceptibles d'être associés à un besoin de mesures de soutien au sein du système scolaire. Par exemple, les troubles de développement et les troubles de la parole sont associés à des besoins plus grands pour des installations adaptées, comme l'indique le tableau 1.10. Malheureusement, en raison de la petite taille de l'échantillon, nous ne pouvons pas déterminer quels sont les services et installations adaptés requis le plus souvent par ces étudiants.<sup>32</sup>

---

<sup>30</sup> En raison de la petite taille de l'échantillon, on ne peut donner de chiffres pour les besoins non comblés.

<sup>31</sup> Parmi les étudiants qui ont besoin d'accessoires ou d'appareils à l'école, 26 % des étudiants ayant une incapacité sévère et 43 % des étudiants ayant une incapacité très grave ont déclaré un besoin non comblé. Ces chiffres doivent être utilisés avec prudence, en raison de la petite taille de l'échantillon; nous n'avons pas pu donner de chiffres pour les étudiants ayant une incapacité légère ou moyenne en raison de la petite taille de l'échantillon.

<sup>32</sup> Les troubles de développement et de la parole, par exemple, sont des invalidités qu'on retrouve plus souvent combinées à d'autres types d'incapacité. Peut-être les besoins sont-ils plus grands en raison de la combinaison?

**Tableau 1.10**  
**Services et aménagements adaptés requis à l'école,**  
**par type d'incapacité de l'étudiant**

	<b>En a besoin</b>	<b>N'en n'a pas besoin</b>
agilité	11 %	89 %
ouïe	6 %*	94 %
apprentissage	10 %	90 %
mobilité	11 %	89 %
vision	13 %*	87 %
parole	16 %*	84 %
mémoire	13 %*	87 %
développement	21 %	79 %
douleur	7 %*	93 %
psychologique	9 %*	91 %

Source : EPLA, 2001.

\* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Les étudiants ayant des troubles de développement sont également les plus susceptibles de déclarer avoir besoin d'accessoires et d'appareils à l'école (voir le tableau 1.11). Les étudiants qui ont des troubles d'apprentissage, des troubles de la parole et des troubles de la mémoire ont aussi grand besoin d'accessoires et d'appareils. On pourrait généralement associer le besoin de mesures de soutien au sein du système scolaire à ceux qui ont des handicaps physiques. Cependant, il est évident que les étudiants qui n'ont pas d'handicaps physiques ont aussi des besoins.<sup>33</sup>

<sup>33</sup> En raison de la petite taille de l'échantillon, certains pourcentages relatifs aux besoins comblés et non comblés ne peuvent être donnés ou doivent être utilisés avec prudence. Cependant, certaines informations sont « communicables » et seront incluses dans cette note de bas de page. Quand nous examinons les étudiants qui ont besoin d'un certain type d'accessoire ou d'appareil à l'école selon le type d'incapacité, nous constatons que les étudiants qui ont des troubles de développement et de la parole sont en fait ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir leurs besoins comblés (80 % et 75 % respectivement). Ceux qui sont les moins susceptibles d'avoir leurs besoins comblés sont les étudiants qui ont des troubles psychologiques (60 % ont leurs besoins comblés), ceux qui ont des problèmes liés à la douleur (54 % ont leurs besoins satisfaits), ceux qui ont des troubles de mémoire (57 % ont leurs besoins comblés) et ceux qui ont des troubles d'agilité (58 % ont leurs besoins satisfaits).

**Tableau 1.11**  
**Accessoires et appareils requis à l'école, par type d'incapacité**

	En a besoin	N'en n'a pas besoin
agilité	15 %*	85 %
ouïe	19 %*	81 %
apprentissage	33 %*	67 %
mobilité	13 %*	87 %
vision	21 %*	79 %
parole	33 %*	67 %
mémoire	33 %*	67 %
développement	46 %*	54 %
douleur	11 %*	89 %
psychologique	20 %*	80 %

Source : EPLA, 2001.

\* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

## Niveau de scolarité

Les étudiants dans cette analyse étaient du niveau secondaire ou postsecondaire. Pour essayer de déterminer où sont les besoins plus grands, nous avons examiné la situation de ceux qui faisaient référence à une expérience au secondaire (ou avant le secondaire) et la situation de ceux qui faisaient référence à une expérience dans une école de niveau postsecondaire. La différence est faible quant au besoin d'installations ou de services adaptés (9 % en ont besoin au secondaire ou avant et 7 % en ont besoin à l'école postsecondaire). Cependant, nous constatons une différence relativement aux accessoires ou appareils requis à l'école; 21 % des étudiants au secondaire ou au primaire ont dit avoir besoin d'un accessoire ou d'un appareil à l'école comparativement à 10 % au niveau postsecondaire.<sup>34</sup> Logiquement, on ne s'attend pas à ce que l'étudiant ait moins besoin de mesures de soutien scolaire quand il passe du secondaire au postsecondaire. Si les étudiants avaient besoin de ces soutiens dans les premières années à l'école, on peut penser qu'ils vont continuer d'en avoir besoin quand ils seront plus avancés à l'école. En fait, on aurait pu s'attendre à des besoins accrus. C'est tout le contraire. Puisqu'on ne s'attendrait pas à ce que les exigences diminuent, ceci suggère que ceux qui ont un besoin pour de tels aides et dispositifs puissent être moins portés à entamer des études post-secondaires. Un manque d'aides et de dispositifs pourrait être une sérieuse barrière pour ce groupe. Vu l'importance des études pour trouver du travail, il faudrait peut-être se pencher davantage sur cette question.

<sup>34</sup> Les étudiants de niveau postsecondaire étaient également plus susceptibles d'avoir un besoin non comblé lorsqu'ils avaient besoin d'un accessoire ou d'un appareil (42 % comparativement à 32 % de ceux qui sont au secondaire ou au primaire). Toutefois, ces chiffres doivent être utilisés avec prudence vu la petite taille de l'échantillon.

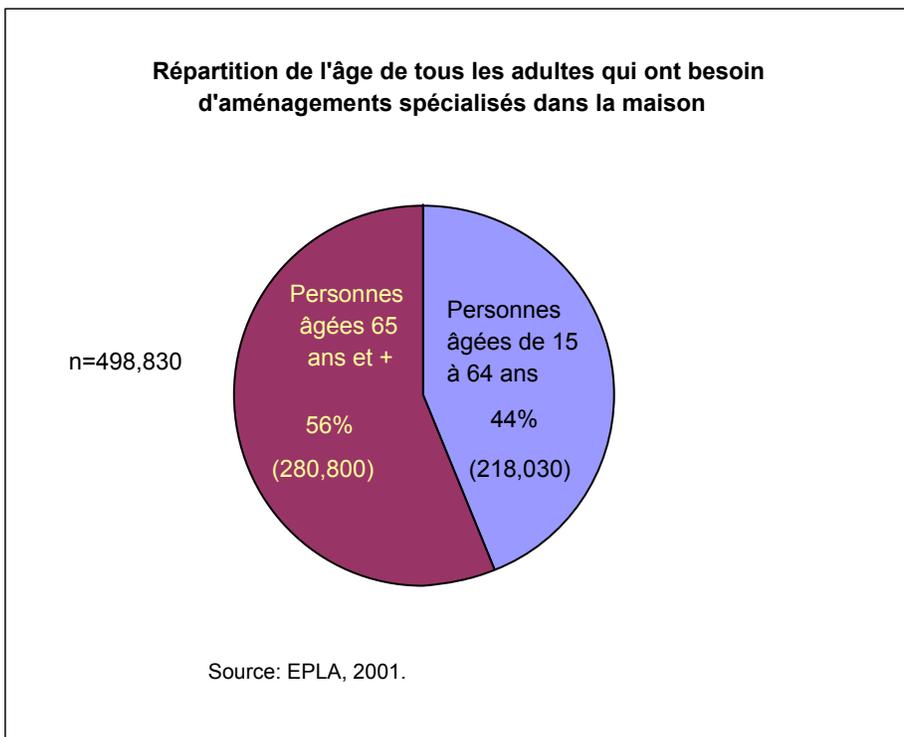
## Section IV : Aménagements résidentiels

Les personnes ayant une incapacité ont souvent besoin d'aménagements spécialisés dans la maison et autour de la maison. Il peut s'agir de mains courantes ou rampes d'accès, de portes automatiques ou faciles à ouvrir, de portes d'entrées ou couloirs élargis, d'un ascenseur ou d'un appareil de levage, de dispositifs d'alarme visuels ou sonores, de barres d'appui ou d'un lève-personne de baignoire dans la salle de bain et de comptoirs de cuisine abaissés.

### *Ampleur et nature des besoins*

Près d'un demi-million d'adultes ayant une incapacité (15 % de la population d'adultes ayant une incapacité) ont besoin de certains aménagements spécialisés dans la maison. Un peu plus de la moitié de ces personnes (56 %) sont des personnes âgées (graphique 1.30).

**Graphique 1.30**



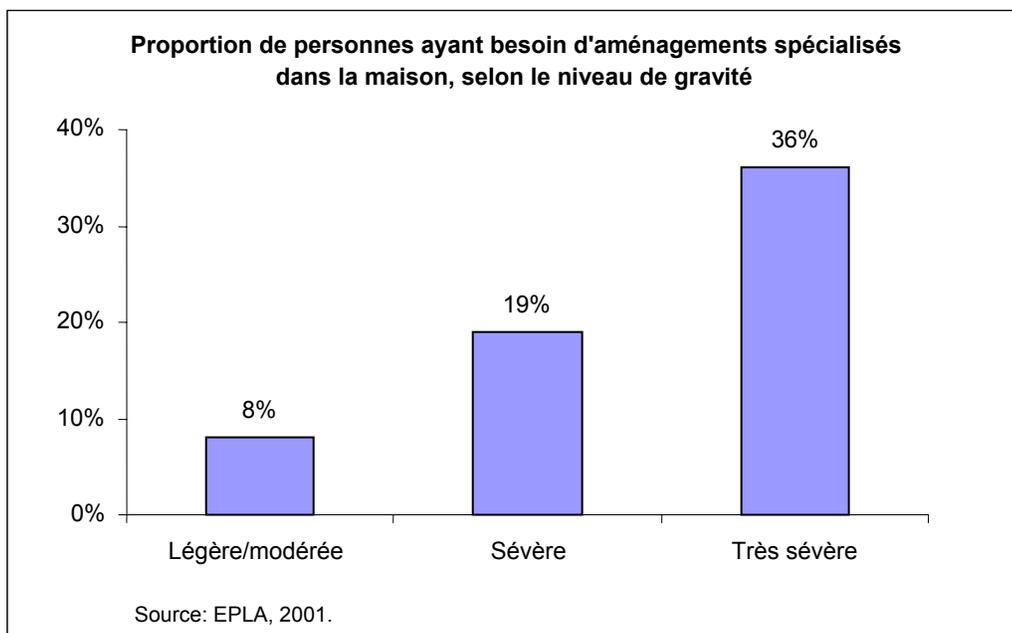
## Personnes âgées et personnes en âge de travailler

Non seulement les personnes âgées représentent-elles une proportion un peu plus grande des personnes qui ont besoin d'aménagements spécialisés dans la maison, mais elles représentent également une *proportion* plus élevée des personnes qui ont besoin de tels aménagements (19 % comparativement à 11 % chez les personnes en âge de travailler).

## Sexe et niveau de gravité

Les femmes (17 %) sont un peu plus susceptibles que les hommes (11 %) d'avoir besoin d'aménagements spécialisés dans la maison. Par ailleurs, la probabilité d'avoir besoin d'aménagements spécialisés dans la maison s'accroît avec le niveau de gravité de l'incapacité. Comme l'indique le graphique 31, 8 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée ont déclaré avoir besoin d'aménagements spécialisés dans la maison; cette proportion atteignait 19 % chez les personnes ayant une incapacité sévère et 36 % chez celles qui avaient une incapacité très sévère.

Graphique 1.31



## Type d'incapacité

Les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité sont celles qui ont le plus besoin d'aménagements spécialisés dans la maison (464 570 d'entre elles ont déclaré avoir besoin de certains aménagements). Les personnes ayant une incapacité liée à l'agilité ont également beaucoup besoin d'aménagements spécialisés dans la maison (448 430 personnes). Il est important de souligner toutefois qu'une proportion élevée de personnes a à la fois une incapacité liée à la mobilité et une incapacité liée à l'agilité. Dans le même ordre d'idées, ces deux types d'incapacité sont souvent associés à l'incapacité liée à la douleur (qui y est également pour beaucoup dans la demande d'aménagements spécialisés pour la maison, avec 381 110 personnes).

**Tableau 1.12****Pourcentage et nombre de personnes qui ont besoin d'aménagements spécialisés dans la maison, selon le type d'incapacité**

	%	Nombre
agilité	20%	448,430
ouïe	16%	172,900
apprentissage	16%	70,390
mobilité	19%	464,570
vision	23%	138,870
parole	25%	89,320
mémoire	22%	92,460
développement	11%	12,780
douleur	16%	381,110
psychologique	17%	90,820

Source : EPLA, 2001.

Bien que les incapacités liées à l'agilité, à la mobilité et à la douleur (et, dans une moins grande mesure, à l'ouïe et à la vision) contribuent le plus au besoin général d'aménagements spécialisés, la *proportion* la plus élevée du besoin (c'est-à-dire la proportion des personnes ayant un type particulier d'incapacité qui ont besoin de tels aménagements) se trouve parmi les personnes ayant une incapacité liée à la parole (25 %), à la vision (23 %) et à la mémoire (22 %) (tableau 1.12).

## Quel est l'aménagement spécialisé dans la maison le plus souvent requis?

L'aménagement spécialisé dans la maison le plus souvent requis est « des barres d'appui ou un lève-personne de baignoire dans la salle de bain » qui est requis par 353 580 adultes ayant une incapacité. Les « mains courantes ou rampes d'accès » viennent en deuxième, avec 210 610 personnes qui déclarent en avoir besoin. Le tableau 1.13 résume les besoins à l'égard d'aménagements spécialisés particuliers requis pour la maison, du plus en demande au moins en demande, pour les personnes qui ont répondu à l'EPLA de 2001.

**Tableau 1.13****Aménagements spécialisés requis dans la maison  
Nombre et pourcentage de tous les adultes ayant une incapacité**

	Nombre	Pourcentage
Barres d'appui et lève-personne de baignoire	353,580	10%
Mains courantes/rampes d'accès	210,610	6%
Autre	138,640	4%
Ascenseur/appareil de levage	135,040	4%
Porte automatique	122,930	4%
Porte d'entrée et couloirs élargis	100,610	3%
Dispositifs d'alarme visuels ou sonores	67,680	2%
Comptoirs de cuisine abaissés	39,560	1%

Source : EPLA, 2001

# Quel est l'écart entre les besoins et la réalité—Quel est le besoin non comblé à l'égard d'aménagements spécialisés dans la maison?

Parmi ceux qui ont besoin d'un certain type d'aménagement spécialisé dans la maison, 63 % affirment que leurs besoins sont entièrement satisfaits, 11 % déclarent avoir une partie des aménagements dont ils ont besoin, mais auraient besoin de plus (besoins partiellement comblés), et 26 % déclarent que leurs besoins sont complètement non comblés. Si nous regardons certains aménagements particuliers, nous constatons qu'il y a un besoin non comblé élevé pour des comptoirs de cuisine abaissés et des aménagements spécialisés « autres » non précisés dans l'EPLA (besoins non comblés de 45 % et 43 % respectivement).

## Aménagements spécialisés particuliers dans la maison

Tableau 1.14

**Besoins comblés et non comblés à l'égard d'aménagements spécialisés particuliers dans la maison**

	% des besoins non comblés	% des besoins comblés	% du besoin total	Nombre total de personnes qui en ont besoin
Barres d'appui et lève-personne de bain	25%	75%	100%	353,580
Mains courantes/rampes d'accès	25%	75%	100%	210,610
Autre	43%	57%	100%	138,640
Ascenseur/appareil de lavage	29%	71%	100%	135,040
Porte automatique	23%	77%	100%	122,930
Porte d'entrée et couloirs élargis	*21%	79%	100%	100,610
Dispositifs d'alarme visuels ou sonores	*20%	80%	100%	67,680
Comptoirs de cuisine abaissés	*45%	55%	100%	39,560

Source : EPLA, 2001.

\* Les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

### Le sexe et l'âge :

#### Petite différence entre les sexes -mais-

#### les personnes non âgées sont plus susceptibles que les personnes âgées d'avoir des besoins non comblés

Les hommes et les femmes sont tout aussi susceptibles les uns que les autres d'avoir un besoin non comblé (11 % ont des besoins partiellement non comblés et 26 % des besoins complètement non comblés, pour les deux sexes). Cependant, les personnes en âge de travailler sont plus susceptibles d'avoir un besoin non comblé que les personnes âgées. Parmi les personnes qui ont besoin de certains aménagements spécialisés dans la maison, près des trois quarts (73 %) des personnes âgées ont leurs besoins entièrement comblés comparativement à la moitié des personnes en âge de travailler ayant une incapacité. Une proportion assez élevée (36 %) de personnes en âge de travailler qui ont besoin d'aménagements spécialisés dans la maison affirme n'avoir aucun des aménagements qu'il leur faut (comparativement à 18 % des personnes âgées) (tableau 1.15).

**Tableau 1.15**

	% dont le besoin est partiellement comblé	% dont le besoin est totalement non comblé	% dont le besoin est entièrement comblé	% du total de personnes ayant un besoin	Nombre total de personnes ayant un besoin
	En âge de travailler	14%	36%	50%	100%
Personnes âgées	9%	18%	73%	100%	280,800

Source : EPLA, 2001

## Gravité : les personnes ayant une incapacité plus sévère sont moins susceptibles d'avoir leurs besoins comblés

Plus l'incapacité est grave, plus les personnes risquent d'avoir besoin de certains aménagements spécialisés dans la maison (voir le graphique 31). Parmi les personnes qui ont besoin de tels aménagements, plus l'incapacité est sévère, plus la proportion des besoins non comblés augmente. Nous constatons que 69 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée qui ont besoin d'aménagements spécialisés ont leurs besoins totalement comblés comparativement à 58 % des personnes qui ont une incapacité très sévère. Cela signifie que le besoin total non comblé pour les personnes ayant une incapacité très sévère est de 42 % comparativement à 31 % pour ceux qui ont une incapacité légère ou modérée. Toutefois, la plus grande différence semble être dans la proportion des besoins partiellement non comblés/comblés (tableau 1.16).

**Tableau 1.16**  
**Besoins comblés et non comblés à l'égard d'aménagements spécialisés dans la maison, selon le niveau de gravité**

	% dont le besoin est partiellement comblé	% dont le besoin est totalement non comblé	% dont le besoin est entièrement comblé	% du total de personnes ayant un besoin	Nombre total de personnes ayant un besoin
	Légère/modérée	*	25%	69%	100%
Sévère	11%	26%	63%	100%	173,280
Très sévère	15%	26%	58%	100%	172,530

Source : EPLA, 2001

\* Le pourcentage ne peut être donné en raison de la petite taille de l'échantillon.

## Type d'incapacité

Certains types d'incapacité sont associés à une *proportion* plus élevée des besoins non comblés. Par exemple, la moitié des personnes qui ont des troubles psychologiques ayant besoin de certains aménagements spécialisés dans la maison ont un besoin non comblé (31 % ont un besoin complètement non comblé). Dans le même ordre d'idées, 45 % des personnes qui ont des troubles de développement ayant besoin de certains types d'aménagements spécialisés dans la maison ont un besoin non comblé (tableau 1.17). Comme le résumait le tableau 1.12 précédemment, aucun de ces types d'incapacité n'est associé aux taux les plus élevés des personnes qui ont besoin de ces aménagements initialement, et ni l'un ni l'autre ne contribue de façon significative au besoin général en ce qui concerne le nombre de personnes. Cependant, ces constatations peuvent vouloir dire que les personnes qui ont ces types d'incapacité sont confrontées à certains obstacles quand elles ont besoin de quelque chose.

**Tableau 1.17**  
**Besoins comblés et non comblés à l'égard d'aménagements spécialisés**  
**dans la maison, selon le type d'incapacité**

	% dont le besoin est partiellement comblé	% dont le besoin est totalement non comblé	% dont le besoin est entièrement comblé	% du total de personnes ayant un besoin	Nombre total de personnes ayant un besoin
agilité	11%	25%	64%	100%	448,430
ouïe	9%	24%	67%	100%	172,900
apprentissage	*15%	25%	60%	100%	70,390
mobilité	11%	25%	64%	100%	464,570
vision	13%	25%	62%	100%	138,870
parole	*16%	23%	61%	100%	89,320
mémoire	*9%	23%	68%	100%	92,460
développement	*20%	25%	*55%	100%	12,780
douleur	11%	28%	61%	100%	381,110
psychologique	*19%	31%	50%	100%	90,820

Source : EPLA, 2001

---

## Partie V : Mesures de soutien au travail

Les mesures de soutien au travail peuvent faire toute la différence pour les personnes ayant une incapacité pour obtenir un emploi, garder un emploi ou avoir de l'avancement. Dans cette partie, nous allons examiner deux types de mesures de soutien (similaires à ceux de la partie sur les services de soutien scolaire) :

- (1) *installations* : installations adaptées au travail (soutiens pour les infrastructures)
- (2) *accessoires/appareils* : aide pour travailler ou modification du travail (services de soutien plus personnels)

Nous nous concentrons sur ceux qui sont officiellement dans la population active (personnes ayant un emploi et personnes en chômage), et les données provenant de l'EPLA à cet égard s'appliqueront uniquement aux personnes âgées de 15 à 64 ans. Chaque fois où c'est possible, nous faisons des comparaisons entre les personnes qui ont un emploi et celles qui sont en chômage.<sup>35</sup>

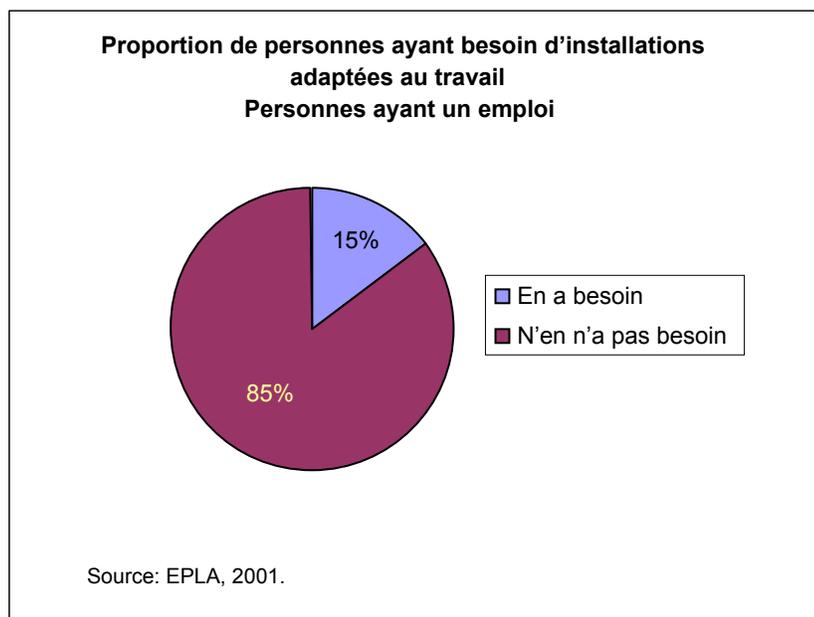
### Ampleur du besoin de mesures de soutien au travail

Parmi les personnes ayant un emploi, 15 % déclarent avoir besoin d'installations modifiées au travail (tableau 1.32a). Les installations modifiées comprennent des *mains courantes/rampes d'accès, un stationnement approprié, des ascenseurs adaptés, un poste de travail adapté, des toilettes adaptées, du transport adapté et d'autres installations*.

---

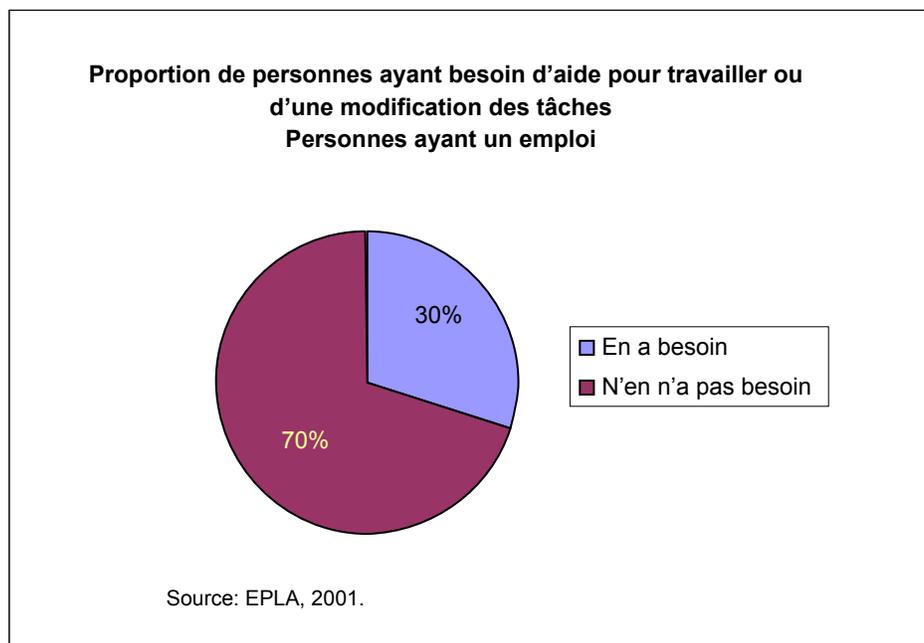
<sup>35</sup> Nous voulions inclure une analyse des personnes qui n'étaient pas dans la population active et n'étaient pas à la retraite. Malheureusement, comme nous l'indiquons dans la partie sur la méthodologie présentée à la fin du présent rapport, il y a eu une erreur dans le dossier de l'EPLA éliminant les personnes à la retraite. Cette erreur a été corrigée par Statistique Canada trop tard pour inclure ces données dans notre analyse.

Graphique 1.32a



Les personnes qui ont un emploi sont encore plus susceptibles de déclarer un besoin relativement à un type de services de soutien plus personnel; 30 % déclarent avoir besoin d'aide pour travailler ou d'une modification du travail (graphique 1.32b). L'aide pour travailler ou la modification du travail comprennent *une redéfinition des tâches* (tâches modifiées ou différentes), *des heures de travail modifiées*, *un soutien humain* (comme un lecteur, un interprète en langage gestuel, un instructeur ou un assistant personnel), *une aide technique* (comme un synthétiseur vocal, un ATS/ATME, un système à infrarouge ou un appareil portable de prise de notes), *un ordinateur avec Braille, reconnaissance vocale ou grossissement de l'affichage ou un scanner, des services de communication* (comme la conversion de l'imprimé en Braille, en gros caractères ou en enregistrement audio) et *d'autres équipements, aides ou aménagements spéciaux*.

**Graphique 1.32b**



## **Les personnes en chômage ont des besoins plus grands que les personnes qui ont un emploi au regard des mesures de soutien au travail**

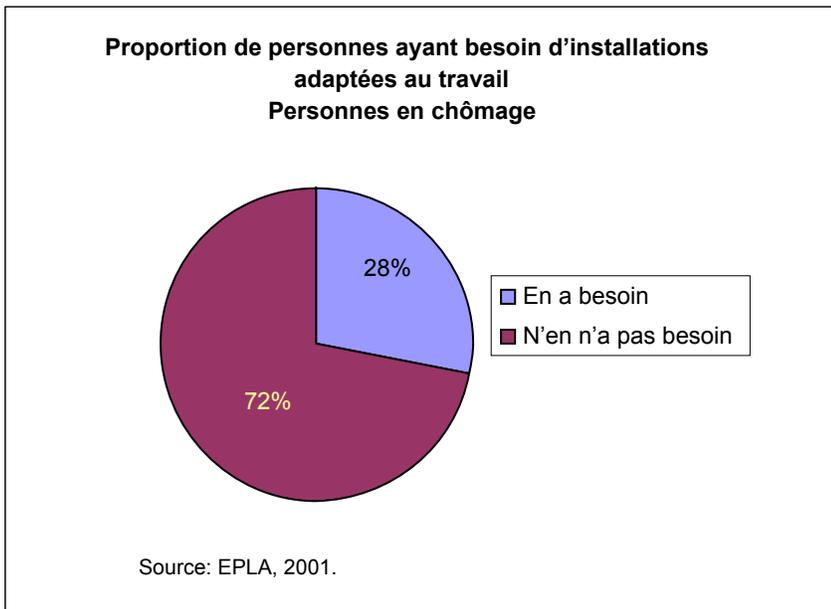
Alors que 15 % des personnes qui ont un emploi avaient besoin d'aménagements adaptés au travail, tout près de deux fois plus de personnes en chômage (28 %) ont dit avoir besoin de ces aménagements (graphique 1.33a).

Dans le même ordre d'idées, alors que 30 % des personnes qui ont un emploi avaient besoin d'aide pour travailler ou d'une modification du travail, 56 % des personnes en chômage ont déclaré ce besoin (graphique 1.33b).

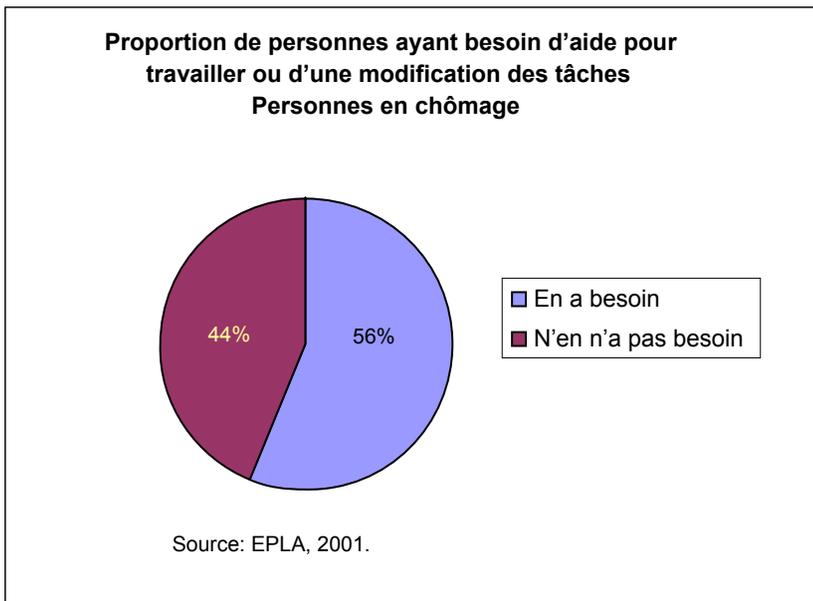
Le besoin plus grand pour des services de soutien au travail chez les personnes en chômage peut être un indicateur de leur plus grande vulnérabilité sur le marché du travail.<sup>36</sup>

<sup>36</sup> Une analyse plus poussée de l'EPLA révèle que les personnes qui ont une incapacité plus sévère sont plus susceptibles d'être en chômage. Il est probable que plus l'incapacité est sévère et plus les personnes ont besoin d'aide pour travailler (lesquels sont reliés), plus certains travailleurs sont vulnérables au chômage.

**Graphique 1.33a**



**Graphique 1.33b**



## **Quelles sont les installations adaptées les plus en demande?**

Les personnes qui étaient en chômage étaient plus susceptibles d'avoir besoin de chacune des installations adaptées particulières incluses dans l'EPLA. Un stationnement approprié, un poste de travail adapté et des ascenseurs adaptés étaient les services de soutien les plus en demande dans l'ensemble (tableau 1.18a).

**Tableau 1.18a****Proportion de personnes ayant besoin d'installations modifiées particulières au travail**

	<b>% des personnes qui ont un emploi qui en ont besoin</b>	<b>% des personnes en chômage qui en ont besoin</b>
Mains courantes/rampes d'accès	3%	6% *
Stationnement approprié	5%	12%
Ascenseurs adaptés	4%	10% *
Poste de travail adapté	7%	12% *
Toilettes adaptées	4%	8% *
Transport adapté	3%	8% *
Autre	1% *	1% *

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

## Quelle est l'aide pour travailler ou quelles sont les modifications du travail les plus en demande?

Une redéfinition des tâches et des horaires de travail modifiés sont l'aide pour travailler/les modifications du travail les plus en demande. Bien qu'ils soient mentionnés par les personnes qui ont un travail comme des services de soutien importants requis (17 % et 19 % respectivement), ils sont encore plus en demande chez les personnes qui sont en chômage. Environ 42 % des personnes qui étaient en chômage ont déclaré avoir besoin d'une redéfinition des tâches et 35 % ont déclaré avoir besoin d'un horaire de travail modifié (tableau 1.18b).

**Tableau 1.18b****Proportion des personnes qui ont besoin d'aide particulière pour travailler ou d'une modification du travail**

	<b>% des personnes qui ont un emploi qui en ont besoin</b>	<b>% des personnes en chômage qui en ont besoin</b>
Redéfinition des tâches	17%	42%
Horaire modifié	19%	35%
Soutien humain	3%	10% *
Aides techniques	2% *	4% *
Ordinateur avec Braille, etc.	1% *	**
Services de communication	**	**
Autre	5%	6% *

Ces deux mesures de soutien semblent être des exigences clés pour ceux qui sont en chômage. Cela veut peut-être dire que ce sont des facteurs clés dans le fait qu'ils sont en chômage également. Les autres services de soutien énumérés dans le questionnaire de l'EPLA (soutien humain, aide technique, ordinateur avec Braille, services de communication, etc.) semblent toucher des services de soutien qui peuvent être financés par des sources variées. Cela laisse sous-entendre qu'un certain nombre d'options peuvent être offertes pour aider les

personnes à obtenir cette aide (c'est-à-dire qu'ils se prêtent à diverses options et programmes de financement). Cependant, les deux types de soutiens les plus requis (une redéfinition des tâches et un horaire de travail modifié) relèvent de l'employeur. Par conséquent, les services de soutien possibles sont plus limités (en particulier relativement aux programmes publics).

## Besoin non comblé relativement aux mesures de soutien au travail

En général, 24 % des personnes qui ont un travail et ont besoin de certaines installations adaptées au travail ont un besoin non comblé. Dans le même ordre d'idées, 22 % des personnes qui ont besoin d'un certain type d'aide pour travailler ou d'une modification du travail ont un besoin non comblé.<sup>37</sup>

Comme l'indique le tableau 1.19, ce qui manque le plus, c'est-à-dire la plus grande *proportion* des besoins non comblés en ce qui concerne les installations adaptées, ce sont des stationnements appropriés (26 % des personnes ayant un besoin non comblé) tandis que les toilettes adaptées sont ce qui est le moins probable, parmi les besoins énumérés, d'être un besoin non comblé (12 %). Cependant, pour ce qui est du nombre de personnes, ce sont les postes de travail adaptés requis qui contribuent le plus au besoin général non comblé (avec 10 900 personnes qui déclarent un besoin non comblé relativement à des postes de travail adaptés).

Tableau 1.19

Proportion des besoins comblés/non comblés à l'égard d'installations particulières modifiées au travail  
Personnes ayant un travail seulement

	%-besoins comblés	# - besoins comblés	%-besoins non comblés	#- besoins non comblés	Nombre total de personnes qui ont des besoins
Mains courantes/rampes d'accès	81%	19,940	19% *	4760 *	24,700
Stationnement approprié	79%	31,240	21% *	8140 *	39,380
Ascenseurs adaptés	79%	26,490	21% *	7180 *	33,670
Poste de travail adapté	80%	44,170	20%	10900	55,070
Toilettes adaptées	88%	26,420	12% *	3610 *	30,030
Transport adapté	74%	17,680	26% *	6150 *	23,830
Autre	**	**	**	**	**

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon

<sup>37</sup> Les besoins non comblés n'ont pu être calculés pour les personnes en chômage, puisque les questions appropriées n'ont pas été posées.

**Tableau 1.20**

**Proportion des besoins comblés/non comblés à l'égard de l'aide requise pour travailler ou de la modifications des tâches  
Personnes qui ont un travail seulement**

	%-besoins comblés	# - besoins comblés	%-besoins non comblés	#- besoins non comblés	Nombre total de personnes qui ont des besoins
Redéfinition des tâches	80%	110,140	20%	28,050	138,190
Horaires modifiés	83%	125,990	17%	26,290	152,280
Soutien humain	83%	18,370	17% *	3,700 *	22,070
Aide technique	73% *	9,290 *	27% *	3,470 *	12,760
Ordinateur avec Braille, etc.	**	**	**	**	**
Services de communication	**	**	**	**	**
Autre	71% *	26,240 *	29% *	10,670 *	36,910

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon

\*\*des chiffres ne peuvent être donnés en raison de la petite taille de l'échantillon.

Comme l'indique le tableau 1.20, la plus grande *proportion* des besoins non comblés en ce qui concerne l'aide requise pour travailler ou la modification des tâches touche les « autres équipements, aides ou aménagements » et les « aides techniques » (29 % et 27 % des personnes qui ont un besoin non comblé). Cependant, la redéfinition des tâches et un horaire de travail adapté contribuent le plus au besoin non comblé général pour ce qui est du nombre de personnes (avec respectivement 28 050 et 26 290 personnes qui ont un besoin non comblé) (tableau 1.20).

**Plus l'incapacité est grave, plus grandes sont les chances d'avoir besoin de mesures de soutien et plus le besoin de mesures de soutien au travail n'est pas comblé**

Comme l'indique le tableau 1.21(a), les personnes ayant une incapacité très sévère qui ont un emploi sont les plus susceptibles d'avoir besoin de certaines installations modifiées au travail (65 %); en comparaison, 24 % des personnes qui ont une incapacité sévère, 14 % des personnes qui ont une incapacité modérée et 7 % des personnes qui ont une incapacité légère ont besoin d'installations modifiées.

Bien qu'elles soient les plus susceptibles d'avoir besoin de certaines installations modifiées, les personnes qui ont une incapacité très sévère sont aussi les plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés à cet égard. Comme le résume le tableau 1.21(b), 28 % des personnes qui ont une incapacité très sévère avaient un besoin non comblé relativement à des installations modifiées comparativement à 18 % des personnes qui ont une incapacité légère.

**Tableau 1.21(a)**

**Taux des personnes qui ont besoin d'installations modifiées au travail et des besoins comblés/non comblés, selon le niveau de gravité (pour les personnes qui ont un emploi)**

	# -besoins comblés	% - besoins comblés	# -besoins non comblés	%- besoins non comblés	# de personnes qui n'en n'ont pas besoin	% de personnes qui n'en n'ont pas besoin	Total
Légère	22,187	6%	4,845 *	1% *	349,856	93%	376,888
Modérée	25,705	11%	8,647 *	4% *	205,143	86%	239,495
Sévère	28,567	18%	9,652	6%	118,126	76%	156,345
Très sévère	13,654 *	40% *	5,383 *	16% *	15,354 *	45% *	34,392

Source: EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

**Tableau 1.21(b)**

**Taux des besoins comblés/non comblés relativement relativement à des installations modifiées au travail par niveau de gravité (pour les personnes qui ont un emploi)**

	# -besoins comblés	% - besoins comblés	# -besoins non comblés	%- besoins non comblés	Total
Légère	22,187	82%	4,845	18%	27,032
Modérée	25,705	75%	8,647	25%	34,352
Sévère	28,567	75%	9,652	25%	38,218
Très sévère	13,654 *	72% *	5,383	28%	19,038

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

La situation est semblable en ce qui concerne l'aide pour travailler et la modification du travail; 59 % des personnes ayant une incapacité très sévère déclarent avoir besoin d'aide pour travailler ou d'une modification du travail, comparativement à 18 % des personnes qui ont une incapacité légère (tableau 1.22(a)). Dans le même ordre d'idées, les personnes qui ont une incapacité très sévère sont aussi les plus susceptibles de déclarer un besoin non comblé à cet égard (32 % comparativement à 22 % chez les personnes qui ont une incapacité légère (tableau 1.22(b))).

**Tableau 1.22(a)**

**Proportion des personnes qui ont besoin d'aide pour travailler ou d'une modification du travail et des besoins comblés/non comblés, par niveau de gravité (pour les personnes qui ont un travail)**

	# -besoins comblés	% - besoins comblés	# -besoins non comblés	%- besoins non comblés	# de personnes qui n'en n'ont pas besoin	% de personnes qui n'en n'ont pas besoin	Total
Légère	52,516	14%	14,654 *	4% *	308,069	82%	375,239
Modérée	68,598	29%	14,081	6%	157,052	66%	239,731
Sévère	56,127	36%	19,354	12%	79,917	51%	155,397
Très sévère	13,813 *	41% *	6,410 *	19% *	13,774 *	41% *	33,996

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

**Tableau 1.22(b)**

**Taux des besoins comblés/non comblés relativement à de l'aide pour travailler ou une modification du travail pour ceux qui en ont besoin par niveau de gravité (pour les personnes qui ont un travail)**

	# -besoins comblés	% - besoins comblés	# -besoins non comblés	%- besoins non comblés	Total
Légère	52,516	78%	14,654 *	22% *	67,170
Modérée	68,598	83%	14,081	17%	82,679
Sévère	56,127	74%	19,354	26%	75,481
Très sévère	13,813 *	68% *	6,410 *	32% *	20,222

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Certains types d'incapacité sont plus susceptibles que d'autres de donner lieu à un besoin relativement à des mesures de soutien au travail. Comme le résume le tableau 1.23(a), le besoin concernant des installations modifiées au travail va de 10 % pour ceux qui ont une déficience auditive à 29 % pour ceux qui ont des troubles liés à la mémoire. Les besoins sont relativement élevés chez les personnes qui ont des troubles liés à la mobilité ou à la parole, une déficience visuelle et des troubles psychologiques.<sup>38</sup>

<sup>38</sup> Dans l'ensemble, pour ce qui est du nombre de personnes handicapées, celles qui ont une incapacité liée à l'agilité, à la mobilité et à la douleur contribuent le plus aux besoins non comblés relativement à ces types de besoins.

**Tableau 1.23(a)**

**% de personnes qui ont besoin d'installations modifiées au travail, selon le type d'incapacité (personnes qui ont un emploi seulement)**

	% de personnes	
	% de personnes qui en ont besoin	qui n'en n'ont pas besoin
agilité	21%	79%
ouïe	10%	90%
apprentissage	19%	81%
mobilité	23%	77%
vision	23%	77%
parole	24%	76%
mémoire	29%	71%
développement*	22%	78%
douleur	17%	83%
psychologique	23%	77%

Source : EPLA, 2001

\*les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

**Tableau 1.23(b)**

**% de personnes qui ont besoin d'aide pour travailler ou d'une modification des tâches, par type d'incapacité (personnes qui ont un emploi seulement)**

	% de personnes	
	% de personnes qui en ont besoin	qui n'en n'ont pas besoin
agilité	36%	64%
ouïe	24%	76%
apprentissage	44%	56%
mobilité	38%	62%
vision	37%	63%
parole	47%	53%
mémoire	47%	53%
développement*	64%	36%
douleur	34%	66%
psychologique	46%	54%

Source : EPLA, 2001

\* les chiffres doivent être utilisés avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon.

Pour ce qui est de l'aide requise pour travailler et de la modification des tâches, les personnes qui ont des troubles de développement sont les plus susceptibles de déclarer un besoin (64 %), tandis que les personnes qui ont une déficience auditive sont les moins susceptibles (24 %) <sup>39</sup> (tableau 1.23(b)).

<sup>39</sup> Les personnes ayant une déficience visuelle ont la proportion la plus élevée de besoins non comblés (31 %) tandis que celles qui ont des troubles de développement ont les taux les plus bas (12 % - utiliser avec prudence en raison de la petite taille de

---

## Partie VI : Profil des besoins non comblés

Dans toutes les parties précédentes où nous avons décrit les mesures de soutien requises dans divers domaines (appareils et accessoires, aide pour effectuer les activités quotidiennes, mesures de soutien scolaire, aménagements spécialisés dans la maison et mesures de soutien pour travailler), il est ressorti clairement que le niveau de gravité de l'incapacité est un élément important. Les personnes dont le niveau de gravité de l'incapacité est plus élevé sont plus susceptibles d'avoir besoin d'un certain type d'aide – dans n'importe quel domaine. Évidemment, cela n'est pas surprenant. Cependant, les niveaux élevés de gravité de l'incapacité sont également associés à une probabilité plus grande d'avoir un besoin non comblé – quel que soit le domaine. Bien que cela ne soit pas surprenant non plus, ce n'est certainement pas ce que nous espérions trouver. Les personnes qui ont le plus besoin d'aide sont également les moins susceptibles d'avoir leurs besoins comblés.

Un autre thème qui revient partout, c'est le fait que les personnes en âge de travailler aient tendance à avoir des niveaux plus élevés de besoins non comblés que les personnes âgées. Cependant, les personnes âgées ont généralement plus de chances d'avoir un besoin initialement (à l'exception des services de soutien scolaire et de l'aide pour travailler).

Lorsque nous savons pourquoi les besoins ne sont pas comblés, nous constatons habituellement que le coût et les raisons liées au coût dominant. Pour ce qui est des accessoires et appareils, nous avons également constaté que plus l'article est coûteux, plus il est rattaché à un besoin hautement non comblé.

Dans cette partie, nous dressons le profil des besoins non comblés en examinant quelques autres variables clés. Ces variables clés sont également associées à certains aspects de la vulnérabilité économique (qui semble être un élément dans les besoins non comblés) et aux conditions d'admissibilité à certains programmes. Nous examinons les besoins non comblés dans plusieurs domaines relativement au seuil de faible revenu (SFR), à la source de revenu et à la situation par rapport au marché du travail.

### *Seuil de faible revenu (SFR)*

La proportion des besoins non comblés pour presque toutes les mesures de soutien est plus élevée chez les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu (SFR). Par exemple, 41 % des personnes qui vivent sous le SFR n'avaient pas les accessoires/appareils qu'il leur fallait, comparativement à 30 % des personnes qui vivent au-dessus du SFR (voir le tableau 1.24). Seul le besoin non comblé au regard des aménagements spécialisés dans la maison ne suit pas cette tendance. Les personnes qui vivent sous le SFR sont moins susceptibles que les personnes qui vivent au-dessus du SFR d'avoir un besoin non comblé relativement à des aménagements spécialisés dans la maison (31 % c. 39 %). Vu l'importance du « coût » dans les raisons données expliquant pourquoi une personne n'a pas un service particulier, une analyse plus poussée est nécessaire, car on ne s'attendait pas à cette conclusion. Toutefois, il y a un certain nombre d'explications possibles qui méritent d'être examinées. Nous devons examiner les conditions de logement générales des personnes ayant une incapacité. Les personnes qui ont des revenus plus élevés peuvent être plus susceptibles de vivre dans des habitations unifamiliales qui, généralement, ne sont pas dotées de mains courantes, de rampes d'accès, d'ascenseurs, de portes automatiques, etc. Cela peut expliquer pourquoi cette sous-population risque peut-être davantage d'être dans la position d'avoir à rénover une maison qui existe afin de répondre aux besoins des personnes devenues handicapées. Même si les revenus sont supérieurs, cela peut être difficile;

---

l'échantillon). Cependant, ce sont les personnes qui ont une incapacité liée à la douleur, à l'agilité et à la mobilité qui contribuent le plus au besoin général non comblé pour ce qui est du nombre de personnes touchées.

par exemple, les dispositifs de levage pouvant être utilisés pour aider les personnes qui ont une incapacité liée à la mobilité à se déplacer d'un étage à l'autre peuvent facilement coûter entre 3 000 \$ et 7 000 \$. Plusieurs personnes ayant des revenus moins élevés ne sont pas propriétaires de leur maison. Elles sont plus susceptibles de vivre dans des appartements ou une forme de logement qui a plus de chances de fournir plusieurs des services spécialisés requis. Nous pouvons simplement faire ressortir les différences entre propriétaires de maisons et locataires. Une étude plus poussée est requise.<sup>40</sup>

**Tableau 1.24**

**Pourcentage et nombre de personnes qui ont besoin de services de soutien et qui ont un besoin non comblé, selon le SFR**

Type d'aide	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé
	sous le SFR	sous le SFR	au-dessus du SFR	au-dessus du SFR
Accessoires/appareils	41%	189,670	30%	463,960
Aide pour effectuer les activités quotidiennes	41%	240,250	30%	540,760
Aménagements spécialisés dans la maison	31%	44,500	39%	137,220
Aide pour travailler - Installations*	**33%	**5,920	22%	21,910
Aide pour travailler - Aide/modification des tâches	**31%	**11,150	21%	42,730

Source : EPLA, 2001

\* S'applique aux personnes qui ont un emploi seulement

\*\* Utiliser avec prudence en raison de la petite taille de l'échantillon

<sup>40</sup> Nous avons pris conscience, au CCDS, par le biais des personnes qui communiquent avec nous pour avoir de l'information, que même parmi les « locataires », les possibilités sont extrêmement différentes. Les locataires qui ont des revenus très faibles déclarent ne pas avoir les moyens d'avoir un appartement adapté (lesquels sont moins dispendieux qu'une maison unifamiliale, mais coûtent encore plus cher que d'autres types de logements). Ils déclarent que les loyers les moins chers sont souvent situés dans de vieux immeubles où il n'y a pas d'ascenseur, etc. Nous pourrions en fait nous pencher sur plusieurs sous-populations différentes qui sont confrontées à des niveaux très différents de besoins non comblés relativement au logement.

# Principale source de revenu

Nous avons comparé les besoins non comblés pour deux sources de revenu différentes. Nous avons isolé un groupe de personnes qui ont déclaré que leur revenu provenait principalement de sources du marché (c'est-à-dire personnes ayant un emploi et travailleurs autonomes).<sup>41</sup> Nous l'avons comparé à un groupe de personnes dont le revenu provenait principalement de l'aide sociale.<sup>42</sup> Nous avons constaté des proportions de besoins non comblés très élevées chez les assistés sociaux relativement aux accessoires et appareils ainsi qu'à l'aide pour effectuer les activités quotidiennes (56 % et 45 %) en comparaison des personnes dont le revenu provient principalement du marché (34 % et 28 %). Curieusement, nous avons constaté la même tendance inattendue relativement aux aménagements spécialisés dans la maison qu'avec le SFR. On aurait pu s'attendre à ce que les assistés sociaux aient des taux plus élevés de besoins non comblés que les personnes qui travaillent. Par contre, nous constatons que 41 % des assistés sociaux handicapés n'avaient pas les aménagements spécialisés dans la maison qu'il leur fallait, alors que 49 % des personnes qui travaillent ont un besoin non comblé. Encore une fois, il faut se pencher davantage sur la question. Bien que les assistés sociaux handicapés aient une proportion moins élevée de besoins non comblés ici, il est important de souligner que le besoin non comblé est encore de 41 % (tableau 1.25).

**Tableau 1.25**

**Pourcentage et nombre de personnes qui ont besoin de certains services qui ont un besoin non comblé, selon la source de revenu**

Type d'aide	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé
	Revenu du marché	Revenu du marché	Aide sociale	Aide sociale
Accessoires/appareils	34%	111,890	56%	58,970
Aide pour les activités quotidiennes	28%	102,190	45%	65,730
Aménagements spécialisés dans la maison	*49%	*19,580	*41%	*10,150

Source : EPLA, 2001

\* Utiliser avec prudence, en raison de la petite taille de l'échantillon

<sup>41</sup> Cette analyse ne repose pas sur la proportion du revenu provenant d'une source en particulier. Nous avons plutôt isolé un groupe de répondants qui ont déclaré des revenus du marché et n'ont pas d'autres sources importantes de revenu (pas de RPC, pas d'indemnisation des travailleurs, pas de bien-être social, pas de pension d'invalidité, etc.)—seulement d'autres sources de peu d'importance ont été tolérées.

<sup>42</sup> Aussi, nous avons isolé un groupe de répondants qui ont déclaré dépendre de l'aide sociale et n'ont pas d'autres sources importantes de revenu (pas de RPC, pas d'indemnisation des travailleurs, pas de bien-être social, pas de pension d'invalidité, etc.).

## Situation par rapport au marché du travail

Les personnes qui ont un emploi sont les moins susceptibles de déclarer un besoin non comblé au regard des appareils/accessoires ou de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes. En fait, ce sont les personnes qui sont en chômage (plutôt que celles qui ne sont pas dans la main-d'œuvre active) qui ont le niveau le plus élevé de besoins non comblés (tableau 1.26)

Tableau 1.26

**Pourcentage et nombre de personnes qui ont besoin de certains services qui ont un besoin non comblé, selon la situation par rapport au marché du travail**

Type d'aide	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé	% de personnes ayant un besoin non comblé	# de personnes ayant un besoin non comblé
	A un travail	A un travail	En chômage	En chômage	NMOA	NMOA
Accessoires/appareils	34%	131,720	45%	21,970	42%	192,884
Aide pour les activités quotidiennes	32%	147,920	41%	26,350	36%	219,780

Source : EPLA, 2001.

---

## Partie VII : Conclusion

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié (57 % ou 2 008 460) des adultes canadiens ayant une incapacité ont besoin d'aide ou d'un appareil fonctionnel et un peu plus des deux tiers (70 % ou 2 398 720) d'entre eux ont besoin d'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes (comme pour préparer les repas, faire du ménage, faire des courses, etc.). Plus l'invalidité est sévère, plus la personne risque d'avoir besoin d'aide. Par ailleurs, les personnes âgées sont plus susceptibles que les adultes en âge de travailler d'avoir de tels besoins.

Comme les incapacités liées à la mobilité sont le type d'incapacité le plus fréquent (72 % de tous les adultes ayant une incapacité), il n'est pas surprenant de constater que les accessoires et appareils liés à la mobilité soient parmi les accessoires et appareils les plus souvent requis par les adultes ayant une incapacité, selon l'Enquête—avec un peu plus d'un million de personnes déclarant un besoin dans cette catégorie. Si nous regardons des accessoires ou appareils particuliers, les appareils liés à la mobilité tels que les cannes (requis par 679 560 personnes), les barres d'appui ou appuis de salle de bain (requis par 501 980 personnes), les marchettes (requis par 294 410 personnes), les chaussures orthopédiques (requis par 227 530 personnes) et les appareils orthopédiques ou de support (pour la mobilité) (requis par 204 480 personnes) sont au nombre des appareils les plus souvent requis. Parmi les accessoires et appareils particuliers déclarés dans l'EPLA de 2001, les lunettes et les verres de contact viennent en deuxième avec 520 170 personnes qui en ont besoin<sup>43</sup> et les prothèses auditives ont également une place importante (en quatrième place avec 397 970 personnes qui les utilisent). Malheureusement, les chiffres concernant les prothèses auditives fournis par l'EPLA sont incomplets. En raison d'une erreur dans le questionnaire, nous ne sommes pas capables de déterminer le nombre de personnes qui ont besoin de prothèses auditives, mais n'ont pas l'appareil qu'il leur faut. Il est fort probable que le besoin réel relativement à des prothèses auditives est beaucoup plus élevé que ce qui est indiqué ici.

Dans l'ensemble, les deux tiers (67 % ou 1 351 450/2 008 460) des adultes qui ont besoin de certains accessoires ou appareils ont leurs besoins entièrement satisfaits; le quart (25 % ou 496 630) ont leurs besoins partiellement comblés et partiellement non comblés; et moins du dixième (8 % ou 160 370) n'ont aucun de leurs besoins satisfaits. Bien que les accessoires et appareils liés à la mobilité et ceux qui sont liés à l'ouïe contribuent le plus au besoin non comblé général (parce qu'une proportion tellement grande de personnes en ont besoin initialement), il y a certains groupes dont le taux de réussite pour combler leurs besoins semble peu élevé. Les personnes qui ont besoin d'accessoires et d'appareils liés à l'apprentissage sont celles qui sont les plus susceptibles d'avoir un besoin non comblé—en fait, 58 % des personnes qui ont besoin d'un accessoire ou appareil lié à l'apprentissage ne l'ont pas; fait encore plus important à noter, la majorité de ces personnes ont leurs besoins complètement non comblés (43 % des personnes qui en ont besoin). Il est probable qu'une proportion importante des besoins non comblés pour ce qui est des accessoires et appareils d'apprentissage concerne des personnes qui vont encore à l'école.<sup>44</sup>

---

<sup>43</sup> Les personnes qui portent des lunettes et des verres de contact sont incluses si ces aides ne corrigent pas complètement la vision de la personne; les personnes qui portent des lunettes et des verres de contact qui corrigent totalement la vision ne sont pas incluses dans cette analyse. Par conséquent, ces chiffres ne représentent pas le nombre de personnes qui ont besoin de lunettes et de verres de contact.

<sup>44</sup> L'analyse préliminaire appuie cette hypothèse.

---

Il est également intéressant de souligner que les personnes ayant des troubles d'apprentissage ont souvent besoin de « livres parlants »; en fait, 12 010 personnes ayant des troubles d'apprentissage ont déclaré un tel besoin. De ce nombre, 47 % (5 590) ont déclaré un besoin non comblé. Les « livres parlants » sont également utilisés par les personnes ayant une déficience visuelle; en fait, 26 460 personnes ayant une déficience visuelle ont déclaré en avoir besoin. De ce nombre, 8 % (2 240) ont déclaré un besoin non comblé. Cela semble indiquer que les personnes ayant une déficience visuelle réussissent davantage à obtenir ce type d'accessoire ou d'appareil que les personnes qui ont des troubles d'apprentissage. Il est possible qu'il y ait de grandes différences quant à la nature des livres requis par ces deux groupes. Il se peut également qu'il y ait des différences importantes relativement à ces deux groupes en termes d'admissibilité (situation par rapport au marché du travail, qualité d'étudiant, âge, admissibilité au programme, etc.).

Il y a d'autres accessoires et appareils qui ont une proportion élevée de « besoins non comblés » qui y sont rattachés (par exemple, les scooters, les fauteuils roulants électriques et les ascenseurs ou dispositifs de levage). Dans bien des cas, ces accessoires et appareils ont également un coût unitaire élevé qui s'y rattache. Par exemple, l'étude intitulée *Enquête sur les prix des appareils fonctionnels pour les personnes ayant des incapacités* (auteur : Aron Spector, Recherche appliquée, DRHC, décembre 2003) mentionne que les scooters coûtent en moyenne 3 991,47 \$ et que les fauteuils roulants électriques coûtent en moyenne 6 094,37 \$ (les modèles les plus souvent achetés coûtant entre 4 230,81 \$ et 9 358,23 \$).

Il est intéressant de souligner que même si le coût est évidemment l'obstacle majeur (directement et indirectement), une proportion importante de personnes mentionnent que le manque d'information sur l'endroit où elles doivent s'adresser pour se procurer les mesures et services de soutien requis joue un rôle important dans leurs besoins non comblés.

Pour l'instant, la présente recherche permet de tirer la conclusion intéressante que beaucoup de personnes ont besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes et que ce sont surtout des sources informelles, telles que les familles et les amis, qui les aident actuellement. Seulement 24 % de l'aide pour effectuer les activités de la vie quotidienne est fournie par des organismes et des agences (et 15 % par « d'autres sources »).

L'énorme proportion de soins informels actuellement prodigués par les familles et les amis semble indiquer que l'infrastructure officielle pour la prestation de ces services de soutien (c'est-à-dire les organismes et les agences) permet d'aider *seulement une petite fraction des personnes qui ont besoin de ces services*; soixante-dix pour cent des adultes qui reçoivent de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes déclarent que toute l'aide reçue ou une partie de l'aide reçue est gratuite. Lorsque le besoin total dans la population commencera à augmenter (ce qui arrivera quand les enfants du baby-boom entreront dans l'âge d'or) alors que nous verrons en même temps diminuer le nombre de personnes qui pourraient aider gratuitement ou de manière informelle (la génération du baby-boom ayant eu en moyenne moins d'enfants), les demandes faites aux organismes officiels vont probablement monter en flèche pendant une période relativement courte.

Parmi les personnes qui déclarent qu'elles-mêmes ou leur famille immédiate paient directement au moins une partie de l'aide reçue pour effectuer les activités quotidiennes (soit seulement environ le tiers des personnes qui reçoivent de l'aide), seulement 8 % déclarent recevoir une certaine forme de remboursement. Parmi les personnes qui reçoivent de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes, 3 % déclarent recevoir de l'aide d'un programme de soins à domicile et 3 % déclarent recevoir de l'aide d'une autre source publique.<sup>45</sup> C'est surtout la famille qui donne de l'aide pour effectuer les activités quotidiennes. Très peu de l'aide qui est

---

<sup>45</sup> Les chiffres liés à ces pourcentages pour les programmes de soins à domicile et les sources publiques dans l'EPLA semblent assez bas. Il serait utile de comparer ces chiffres avec le nombre de dossiers traités par les différents programmes à travers le pays.

---

fournie provient d'une source publique. Avec les changements démographiques que nous connaissons actuellement et qui continueront de se produire au sein de notre population, on devrait s'inquiéter beaucoup du peu d'infrastructures officielles qui existent pour venir en aide aux personnes handicapées quand la « famille » ne peut plus continuer de s'en occuper gratuitement. Chez les personnes qui ont besoin d'aide pour effectuer les activités quotidiennes et dont le besoin n'est pas comblé, 52 % déclarent ne pas avoir d'aide parce que c'est trop coûteux, 27 % parce qu'il n'y a pas d'aide informelle disponible, 27 % parce que ce n'est pas couvert par l'assurance (c'est vraiment lié au coût) et 24 % parce qu'elles ne savent pas où l'obtenir.

L'une des conclusions les plus révélatrices de cette recherche est peut-être de découvrir que les personnes ayant les incapacités les plus sévères sont également les plus susceptibles d'avoir des besoins pour tous les types d'aide. Elles sont également les plus susceptibles d'avoir un besoin non comblé. Il faut plus de renseignements pour déterminer quels facteurs sont importants afin de déterminer si les personnes ayant une incapacité sévère obtiennent l'aide et les services qu'il leur faut. Un des obstacles évident est probablement le coût. Bien que le coût soit un obstacle de taille pour la plupart, il ne faut pas oublier que toutes les recherches socio-économiques se penchant sur cette population révèlent que plus l'incapacité est sévère, plus le revenu diminue. Autrement dit, cette population est la moins susceptible de toutes les populations d'avoir les moyens d'assumer le coût de plusieurs des accessoires/appareils et services requis pour effectuer les activités quotidiennes. Il est également possible que ces personnes n'aient pas les moyens de payer les frais d'utilisation qui peuvent être liés à certains programmes offerts qui fournissent cette aide et ces services.

Une autre piste importante d'enquête concerne la capacité de plusieurs de ces personnes à se retrouver dans un système complexe de mesures et services de soutien. Les personnes ayant des incapacités plus sévères sont également plus susceptibles d'avoir plusieurs types d'incapacités et, par conséquent, peuvent avoir besoin de plusieurs programmes. Il serait peut-être important d'améliorer les communications dans ce domaine (peut-être par l'entremise de services de jumelage). Dans certains cas, ces recherches peuvent être si complexes qu'elles peuvent devenir épuisantes pour les personnes qui ont plusieurs incapacités. Un assez bon nombre de personnes déclarent ne pas savoir où obtenir l'aide dont elles ont besoin, ce qui explique en partie pourquoi leur besoin n'est pas comblé. Par exemple, 25 % (176 770) des personnes ayant un besoin non comblé pour certains types d'aide pour effectuer les activités quotidiennes déclarent ne pas savoir où obtenir l'aide requise; dans le même ordre d'idées, 17 % (82 650) des personnes qui n'ont pas les accessoires et appareils qu'il leur faut ont également déclaré qu'elles ne savaient pas où ni comment obtenir les accessoires et appareils requis. Cela semble indiquer fortement qu'il peut y avoir un manque d'information quand vient le temps de mettre les gens dans le besoin en contact avec l'aide requise. L'accès à des services de jumelage qui augmentent la connaissance des programmes semble être un domaine pouvant être amélioré.

Nous avons trouvé que certains résultats semblaient « bizarres » relativement à des besoins non comblés pour des aménagements spécialisés dans la maison. Comme avec les autres types de mesures de soutien, nous avons constaté que les personnes qui étaient les plus handicapées étaient plus susceptibles d'avoir un besoin non comblé pour ce type d'aide. La vulnérabilité des personnes ayant des incapacités sévères était constante tout au long de notre analyse. Cependant, contrairement aux autres types de mesures de soutien, nous avons constaté que la situation économique n'était pas aussi bonne pour prédire un besoin non comblé dans le cas des aménagements spécialisés dans la maison. Pour les autres types de mesures de soutien, les personnes qui vivent sous le SFR et les personnes dont le revenu provient principalement de l'aide sociale (plutôt que du revenu du marché) semblaient être plus vulnérables à un besoin non comblé.<sup>46</sup> Le coût est mentionné par les

---

<sup>46</sup> On supposait que les assistés sociaux avaient plus de chances d'avoir leurs besoins comblés puisque la plupart des programmes de l'aide sociale ont tendance à fournir des mesures de soutien en plus d'un revenu. Cependant, les résultats de notre recherche ne donnent aucune preuve de cela. Les personnes qui dépendent principalement de l'aide sociale sont plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés (sauf dans le cas des aménagements spécialisés dans la maison) pour presque tous les types de mesures de soutien. Habituellement, la plupart des besoins non comblés seront partiellement comblés/partiellement non comblés. Cela signifie que les assistés sociaux ont habituellement une partie des services qu'il leur faut, mais ont besoin de plus.

---

personnes comme étant un facteur important, et c'est ce à quoi nous nous attendions. Cependant, les personnes qui vivent au-dessus du SFR et les personnes qui dépendent principalement d'un revenu du marché sont en fait plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés au regard des aménagements spécialisés dans la maison. Ces résultats doivent être examinés davantage en étudiant la situation du logement des personnes ayant une incapacité.

Les personnes qui sont dans une situation économique un peu moins vulnérable peuvent être plus susceptibles de vivre dans leur propre maison. Il peut être nécessaire de faire des rénovations dispendieuses afin d'adapter sa maison au début. Par contre, les personnes qui sont dans une situation économique plus vulnérable peuvent être plus susceptibles de vivre dans des immeubles à appartements ou certaines formes de logement public qui sont adaptés. Toutefois, nous devons être très prudents dans nos hypothèses. Il y a également beaucoup d'éléments de preuve laissant sous-entendre que pour les personnes qui ont les niveaux de revenu les plus bas (en particulier chez les petits salariés), les options de logement peuvent être très limitées. Les logements les moins dispendieux (c'est-à-dire la seule chose que ces personnes ont les moyens de payer compte tenu de leur revenu) peuvent être un immeuble plus vieux qui n'est pas adapté.<sup>47</sup>

En ce qui concerne les étudiants, nous constatons qu'environ 8 % de la population étudiante récente (dans ce groupe d'âge) ont besoin de certains aménagements adaptés et que 14 % ont besoin de certains types d'accessoires ou d'appareils afin de fréquenter l'école. Nous constatons également que le besoin est plus grand au regard des mesures de soutien scolaire dans les écoles qui sont au-dessous du niveau postsecondaire. Cela semble indiquer que les étudiants ayant besoin de mesures de soutien ne poursuivent pas leurs études au niveau postsecondaire. Un manque d'aides et de dispositifs pourrait être une sérieuse barrière pour ce groupe. Étant donné le lien entre les études et la sécurité économique pour les personnes ayant une incapacité, il faudrait se pencher davantage sur cette question afin de déterminer si tout est mis en œuvre pour fournir les mesures de soutien à tous les niveaux du système d'éducation.<sup>48</sup> Selon une étude réalisée en 1996 par l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau post-secondaire (NEADS), 58,6 % des étudiants au niveau postsecondaire qui ont participé à l'étude réalisée par le NEADS ont indiqué que le soutien qu'ils avaient reçu des programmes d'aide aux étudiants n'était pas suffisant pour couvrir tous les coûts associés aux études (c'est-à-dire les frais de scolarité, les livres, l'aide fonctionnelle ou les services d'appoint, etc.).

---

<sup>47</sup> Au CCDS, nous avons récemment reçu un courriel d'une personne qui songeait à quitter son emploi peu payant parce qu'elle ne trouvait pas de logement adapté à la mesure de son revenu. Bien qu'elle soit très fière de travailler malgré son handicap sévère, elle croyait que la seule façon d'obtenir un logement adapté était de quitter son emploi et de dépendre de l'aide sociale, ce qui la rendrait admissible au logement public adapté.

<sup>48</sup> La nouvelle initiative de l'Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau post-secondaire (NEADS) appelée « Inclusion des étudiants handicapés dans les activités parrainées par les collèges et les universités » sera à surveiller. Des efforts seront déployés en ce qui a trait à l'orientation des nouveaux étudiants, au chapitre des élections d'étudiants et dans les associations/organismes du campus.

---

Un examen des mesures de soutien au travail a révélé une demande assez grande pour des mesures de soutien chez les personnes handicapées qui avaient un emploi et une demande encore plus grande chez les personnes qui étaient en chômage. Chez les personnes qui avaient un emploi, 15 % ont déclaré avoir besoin d'un certain type d'aménagements adaptés au travail, comparativement à 28 % de leurs homologues en chômage. Dans le même ordre d'idées, 30 % des personnes qui avaient un emploi ont déclaré avoir besoin d'aide pour travailler ou d'une modification du travail, comparativement à 56 % de leurs homologues en chômage. La demande plus grande de mesures de soutien chez les personnes qui étaient en chômage laisse sous-entendre que ces personnes sont encore plus vulnérables au chômage parce qu'elles ont besoin de mesures de soutien. La présente analyse révèle que les deux types de mesures de soutien les plus requis (en particulier par les personnes qui sont en chômage) sont une redéfinition des tâches et des horaires modifiés, ce qui est peut-être l'une des conclusions les plus intéressantes de cette étude. Toutefois, ces deux mesures de soutien relèvent principalement de l'employeur. Les programmes d'aide possibles pour ces mesures de soutien sont probablement limités.

De toute évidence, il y a des lacunes dans le système dans plusieurs domaines, comme l'indique ce rapport. Les personnes qui sont les plus vulnérables—les personnes ayant des incapacités sévères et très sévères—sont les plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés. Le coût et l'information semblent également être des facteurs importants dans le besoin non comblé.

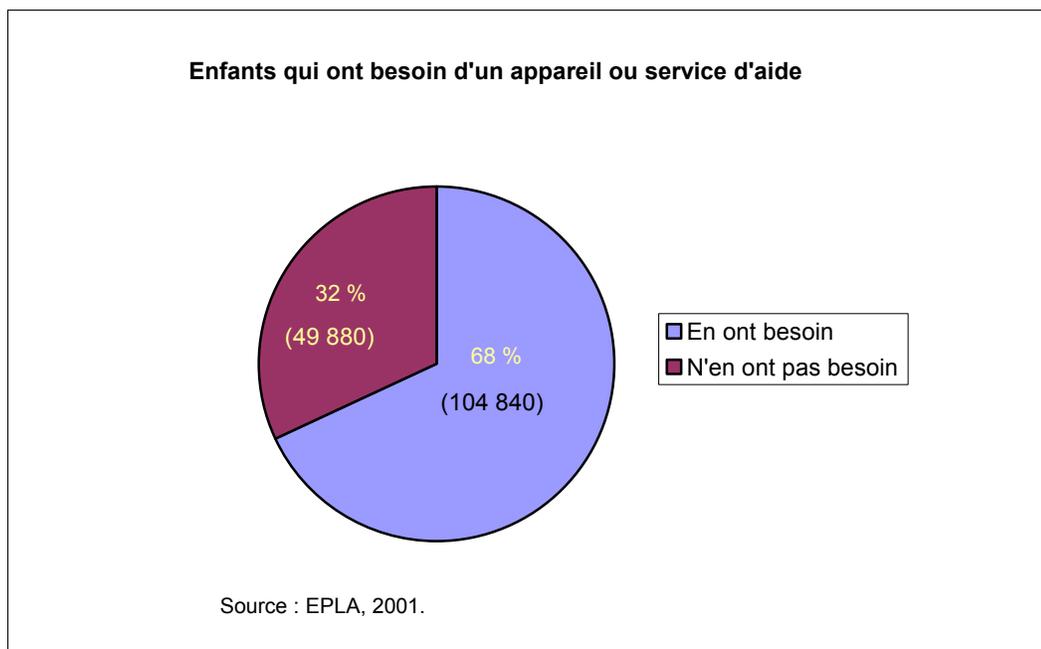
# DEUXIÈME PARTIE

## MESURES DE SOUTIEN AU CANADA POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DE 5 À 14 ANS<sup>49</sup>: BESOINS ET LACUNES

### Section I : Appareils et services d'aide

Plus de deux tiers (68 %) des enfants handicapés de 5 à 14 ans au Canada ont besoin d'un appareil ou service d'aide, ce qui correspond à 104 840 enfants d'âge scolaire.

Graphique 2.1

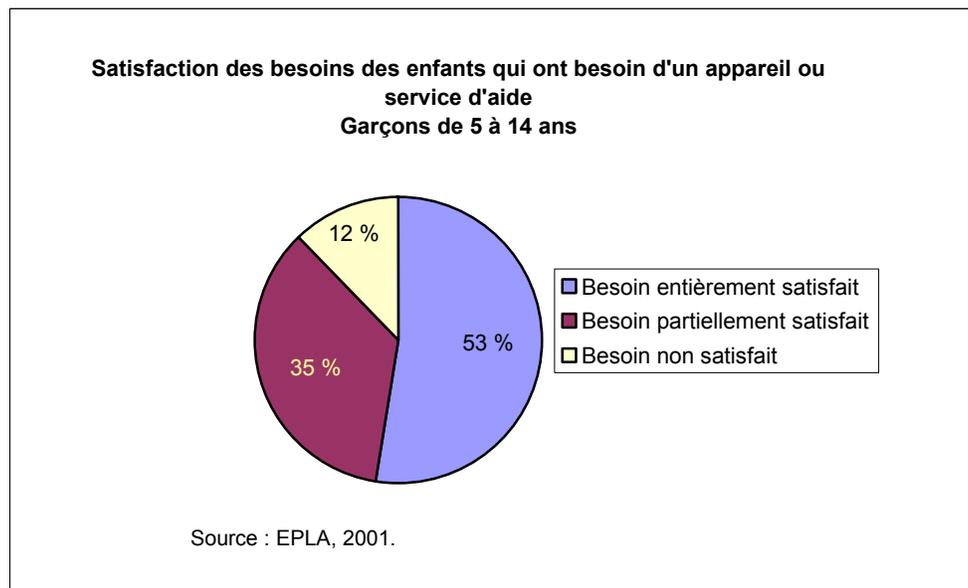


<sup>49</sup> Notre étude sur les mesures de soutien pour les enfants handicapés ne concerne que les enfants de 5 à 14 ans parce que la plupart des renseignements pertinents de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) ne portent que sur ce groupe. La majorité des questions sur les mesures de soutien et les services n'ont pas été posées à propos des enfants de moins de 5 ans.

Un peu moins de la moitié des enfants qui ont besoin d'un appareil ou service d'aide, soit 48 610 enfants handicapés de 5 à 14 ans, ont un besoin qui n'est pas satisfait.

## Données par sexe

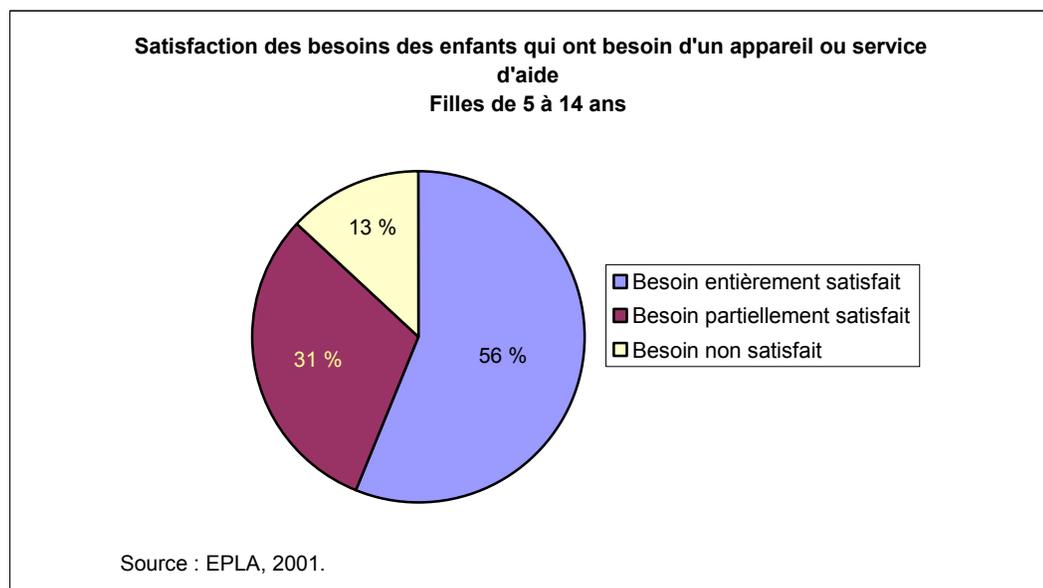
Graphique 2.2a



Le nombre de garçons dont le besoin d'un appareil ou service n'est pas satisfait (47 %) est légèrement supérieur à celui des filles dans cette situation (44 %).

L'écart le plus marqué entre les deux sexes concerne toutefois « les besoins partiellement satisfaits » : 31 % chez les filles et 35 % chez les garçons. Pour ce qui est des enfants dont le besoin est non satisfait, la proportion est presque la même chez les deux sexes (13 % et 12 % respectivement). (Voir graphiques 2.2a et 2.2b)

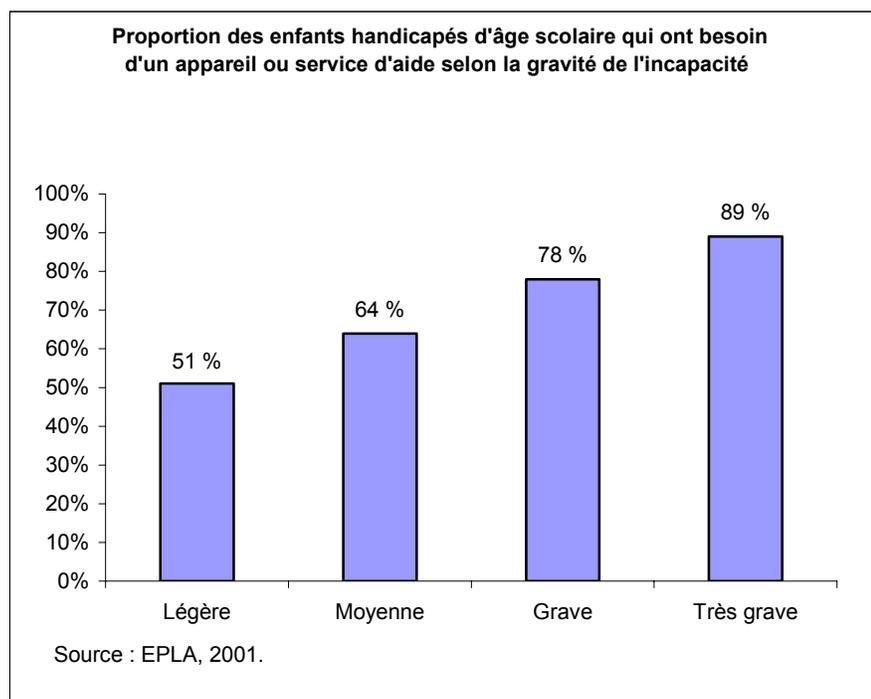
## Graphique 2.2b



## Gravité de l'incapacité

Plus l'incapacité est grave, plus les enfants handicapés ont tendance à avoir besoin d'un appareil ou service d'aide : 51 % des enfants ayant une incapacité légère ont besoin d'un appareil ou service d'aide, tandis que 89 % des enfants ayant une incapacité grave en ont besoin. (Voir graphique 2.3)

## Graphique 2.3



En plus d'augmenter la probabilité d'avoir besoin d'un appareil ou service d'aide, la gravité de l'incapacité fait augmenter la probabilité que ce besoin ne soit pas satisfait : le taux de non-satisfaction est de 19 % chez les enfants qui ont une incapacité légère et ont besoin d'un appareil (10 % – satisfaction partielle, 9 % – non-satisfaction totale) et de 69 % chez les enfants qui ont une incapacité grave (57 % – satisfaction partielle, 12 % – non-satisfaction totale). (Voir tableau 2.1)

**Tableau 2.1**

**Satisfaction des besoins en matière d'appareils et services d'aide chez les enfants handicapés d'âge scolaire selon la gravité de l'incapacité**

	% Besoin partiellement satisfait	% Besoin non satisfait	% Besoin entièrement satisfait	% total Besoin d'un appareil	Nombre total Besoin d'un appareil
Légère	*10 %	*9 %	80%	**99 %	25,440
Moyenne	30%	*12 %	58%	100%	24,860
Grave	39%	*16 %	46%	100%	30,950
Très grave	57%	*12 %	31%	100%	23,590

\* Pourcentage à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

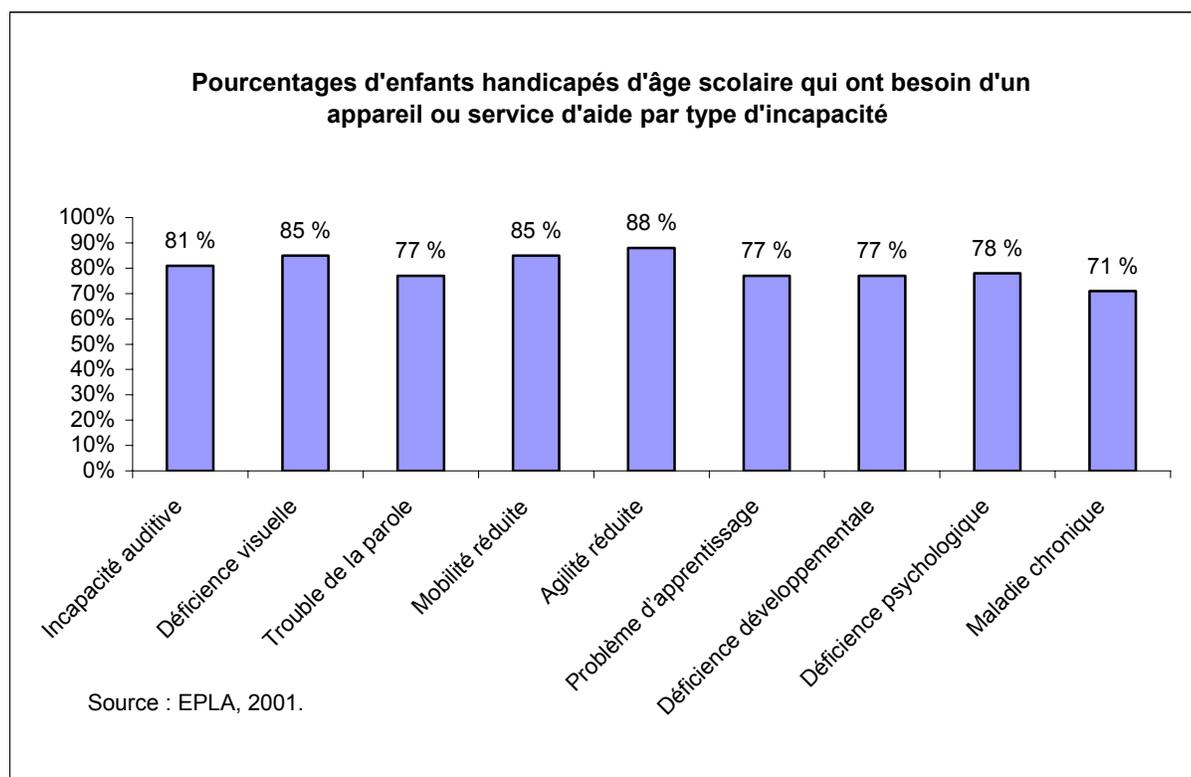
\*\* Erreur due à l'arrondissement des chiffres

Source : EPLA, 2001.

## Type d'incapacité

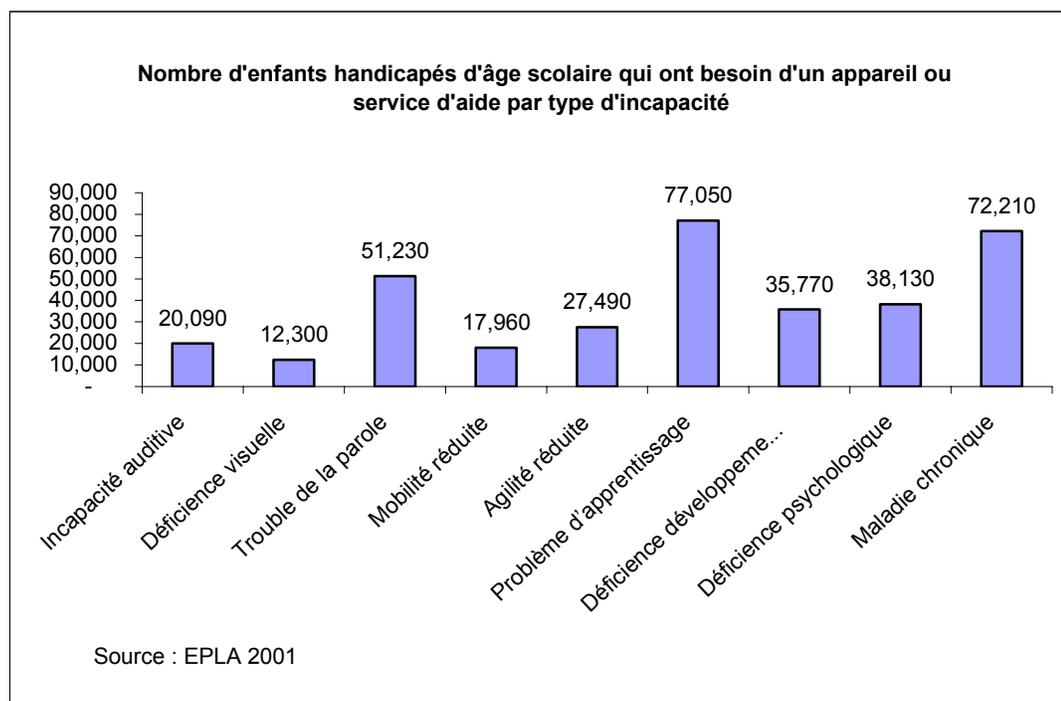
Les enfants à agilité réduite sont ceux qui ont le plus souvent besoin d'un appareil ou service d'aide (88 %), suivis des enfants à mobilité réduite (85 %) et des enfants qui ont une incapacité visuelle (85 %). Les enfants qui ont une maladie chronique sont ceux qui ont le moins souvent besoin d'un appareil ou service d'aide (71 %), mais il faut noter que la majorité de ces enfants a quand même ce type de besoin.

Graphique 2.4



En nombres, cependant, ce sont les enfants qui ont un problème d'apprentissage qui ont besoin du plus grand nombre d'appareils et de services d'aide. Tel qu'indiqué dans le tableau 2.5, 77 050 enfants qui ont un problème d'apprentissage ont besoin d'un appareil ou service d'aide. Le groupe des enfants qui ont une maladie chronique comprend la proportion la plus faible d'enfants qui ont besoin d'un appareil ou service d'aide, mais ce groupe constitue quand même une partie importante du nombre total d'enfants qui ont besoin d'un appareil ou service (72 210 enfants).

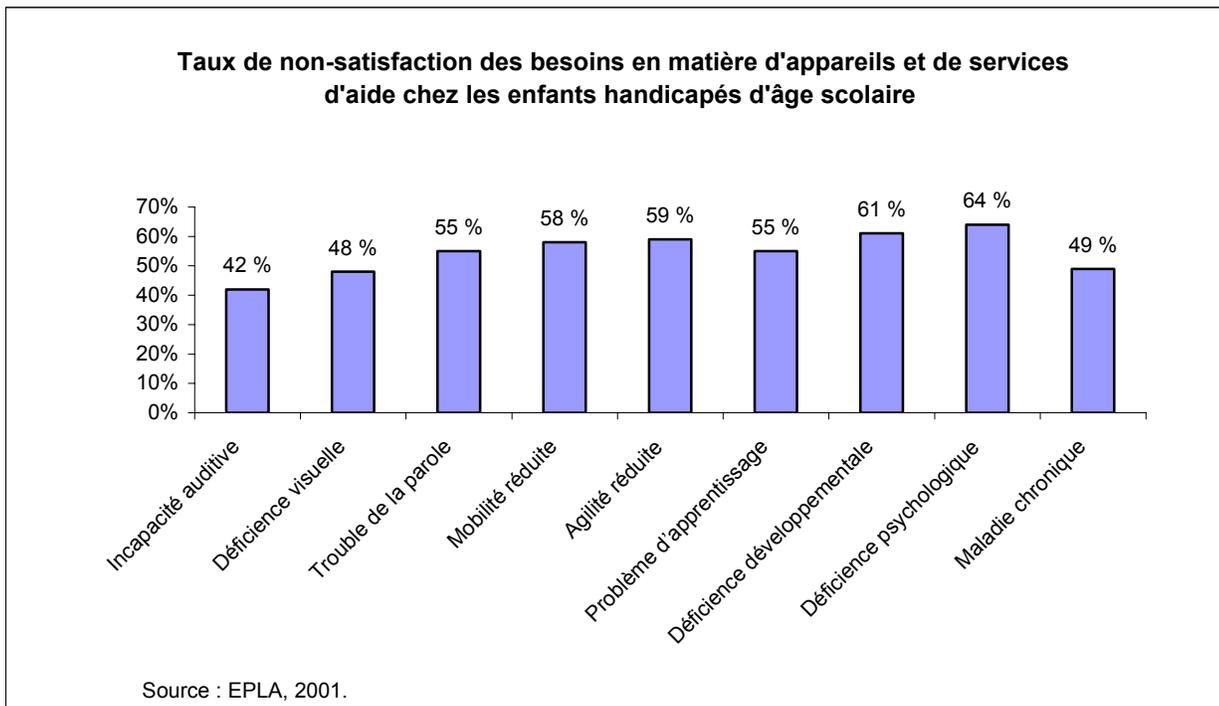
**Graphique 2.5**



**Remarque :** Certains enfants ont plus d'un type d'incapacité; les catégories ne s'excluent donc pas mutuellement.

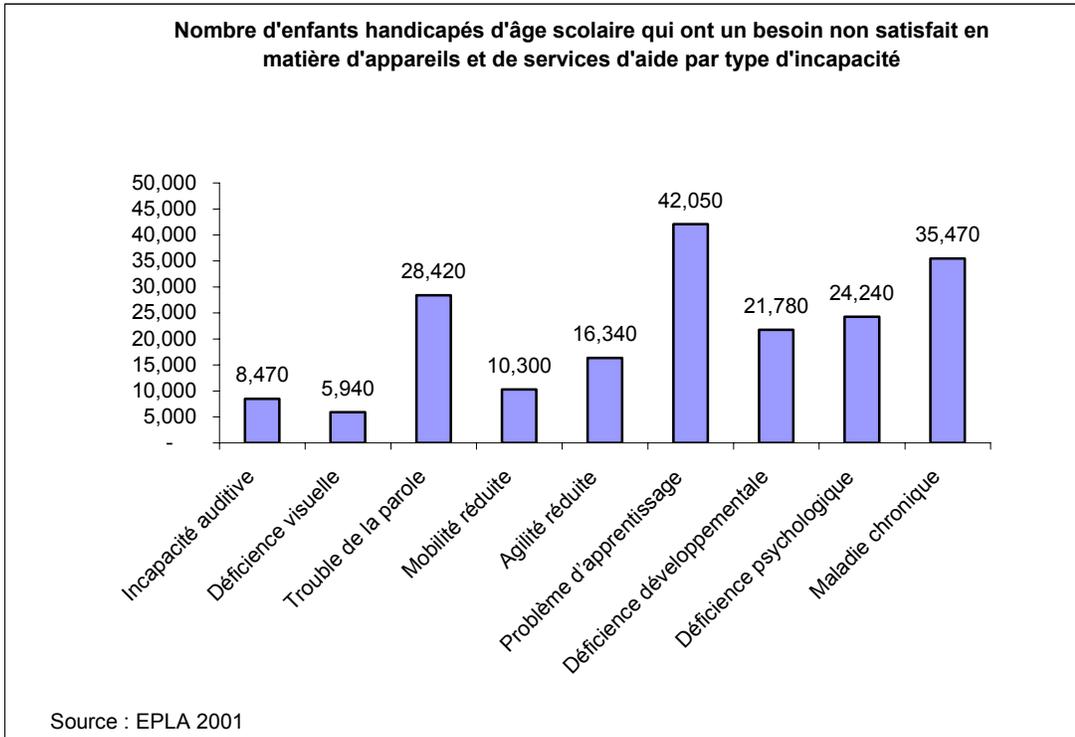
Le taux de non-satisfaction des besoins en matière d'appareils et de services d'aide est assez élevé pour tous les types d'incapacité (entre 42 % et 64 %). Le taux de non-satisfaction est le plus élevé pour les enfants ayant une déficience psychologique (64 %), et le moins élevé pour ceux qui ont une incapacité auditive (42 %). (Voir graphique 2.6)

**Graphique 2.6**



En nombres, par contre, c'est le groupe des enfants qui ont un problème d'apprentissage qui compte le plus d'enfants ayant un besoin non satisfait (42 050), suivi des enfants qui ont une maladie chronique (35 470) et des enfants qui ont un trouble de la parole (28 420). Ces deux derniers groupes comptent aussi un nombre supérieur à la moyenne d'enfants qui ont un besoin non satisfait.

**Graphique 2.7**



## Types d'appareils et de services d'aide

Parmi les types d'appareils et de services d'aide dont les enfants handicapés d'âge scolaire ont besoin, c'est ceux qui sont liés aux problèmes d'apprentissage qui sont les plus en demande. Tel qu'on l'indique dans le tableau 2.2, l'ordinateur pour enfants ayant un problème d'apprentissage est la forme d'aide la plus souvent signalée dans l'EPLA 2001 (40 280 enfants ont besoin d'un tel appareil) et les services d'un tuteur pour les enfants ayant un problème d'apprentissage constituent la deuxième forme d'aide la plus souvent signalée (39 050 enfants ont besoin de tels services). (Voir tableau 2.2)

Mais le degré de satisfaction de ces besoins varie. Les enfants qui ont besoin d'un ordinateur pour communiquer à cause d'un trouble de la parole et ceux qui ont besoin d'un logiciel à commande vocale ou de synthèse vocale parce qu'ils ont un problème d'apprentissage ont les taux les plus élevés de non-satisfaction des besoins (63 % et 48 % respectivement).

**Tableau 2.2**

**Nombre d'enfants handicapés d'âge scolaire par type de besoin et pourcentage de non-satisfaction du besoin**

	<b>Nombre d'enfants qui ont besoin de l'appareil/service</b>	<b>% de non-satisf. du besoin</b>
Ordinateur (apprentissage)	40,280	21%
Tuteur (apprentissage)	39,050	28%
Équipement d'enregistrement (apprentissage)	10,450	*20 %
Livres audio (apprentissage)	10,340	*26 %
Appareil auditif	10,200	**
Logiciel à commande/de synthèse vocale (apprent.)	8,700	48%
Lunettes	7,870	*9 %
Chaussures orthopédiques	*4 190	*24 %
Ambulateur	*3 620	**
Ordinateur pour communiquer (parole)	*3 610	*63 %
Amplificateur (audition)	*3 280	*17 %
Ascenseur (mobilité)	*2 130	*45 %

\* Donnée à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

\*\* Vu la taille restreinte de l'échantillon, on ne peut faire une estimation

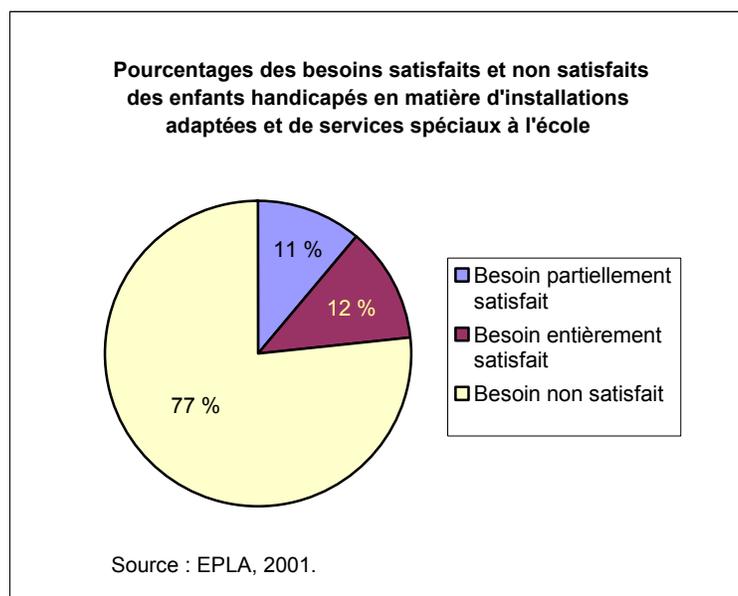
Source : EPLA, 2001.

## Section II : Mesures d'aide à l'école

Les enfants handicapés ont parfois besoin de services spéciaux et d'installations adaptées à l'école en plus des appareils et services d'aide relatifs au travail scolaire. L'adaptation des installations se fait au niveau de la construction, tandis que les appareils et services sont plus personnels. La proportion d'enfants handicapés qui ont besoin d'installations adaptées à l'école est très faible; seulement 7 % des enfants handicapés de 5 à 14 ans qui vont à l'école ont ce type de besoin (9 760 enfants). Les enfants handicapés ont beaucoup plus souvent besoin d'un appareil ou d'un service d'aide dans le cadre du système scolaire; 70 % de ces enfants ont ce type de besoin (102 950 enfants).

Les besoins en matière d'installations adaptées et de services spéciaux à l'école de plus de trois quarts des enfants qui ont ce type de besoin sont entièrement satisfaits; les besoins de 11 % de ces enfants sont partiellement satisfaits et les besoins de 12 % de ces enfants sont non satisfaits. (Voir graphique 2.8)

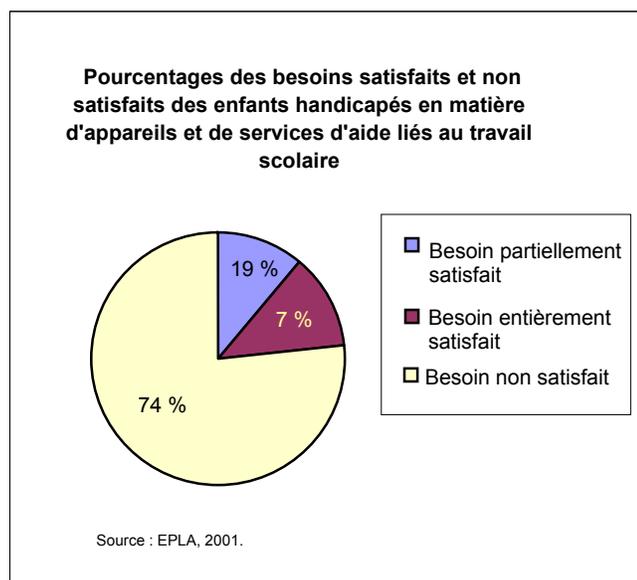
**Graphique 2.8**



**Remarque :** Les données 11 % et 12 % sont à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon.

On satisfait entièrement aux besoins en matière d'appareils et de services d'aide liés au travail scolaire de presque les trois quarts des enfants qui ont ce type de besoin; les besoins de 19 % de ces enfants sont partiellement satisfaits et les besoins de 7 % de ces enfants sont non satisfaits. (Voir graphique 2.9)

## Graphique 2.9



Les installations adaptées dont les enfants handicapés ont le plus souvent besoin à l'école sont les rampes et les entrées au premier étage (7 720 enfants ont besoin de ces types d'installations). (Voir tableau 2.3)

**Tableau 2.3**

**Nombre d'enfants handicapés qui ont besoin d'installations adaptées à l'école**

	Nombre d'enfants
Rampe ou entrée au premier étage	7,720
Portes automatiques ou faciles à ouvrir	5,450
Ascenseur ou appareil d'élévation	*4 040

\* Donnée à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

Source : EPLA, 2001.

Les types d'aide dont les enfants handicapés ont le plus souvent besoin à l'école sont les services d'un tuteur ou d'un aide-enseignant (91 560 enfants ont besoin de ce type de service); 24 590 enfants ont besoin des services d'un preneur de notes. La grande majorité des besoins en matière d'appareils et de services d'aide à l'école sont satisfaits. Cependant, le taux de non-satisfaction le plus élevé se trouve chez les enfants qui ont besoin des services d'un tuteur ou d'un aide-enseignant (8 %).

**Tableau 2.4**

**Nombre d'enfants handicapés qui ont besoin d'un appareil ou d'un service d'aide à l'école et pourcentages des besoins non satisfaits**

	<b>Nombre d'enfants</b>	<b>% des besoins non satisfaits</b>
Tuteur ou aide-enseignant	91,560	8%
Preneur de notes	24,590	*1 %
Équipement d'enregistrement	9,530	*1 %
Livres audio	8,770	*1 %
Amplificateur	7,550	**
Ordinateur en braille	5,760	*1 %

\* Donnée à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

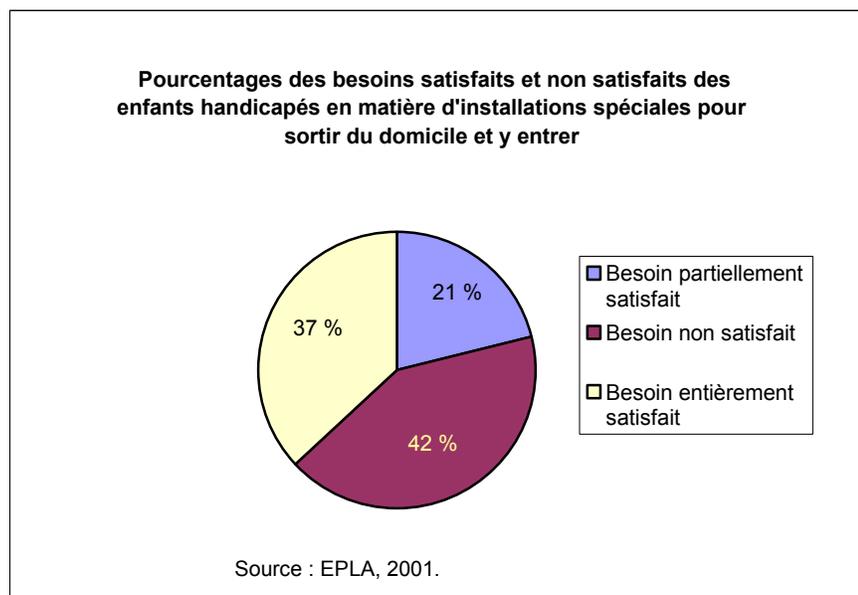
\*\* Vu la taille restreinte de l'échantillon, on ne peut faire d'estimation

Source : EPLA, 2001.

## Section III : Mesures d'aide à domicile

Il y a une faible proportion d'enfants handicapés qui ont besoin d'installations adaptées pour sortir de leur domicile et y entrer (4 % ou 6 600 enfants) ou pour effectuer leurs activités à l'intérieur du domicile (6 % ou 10 000 enfants).

**Graphique 2.10**

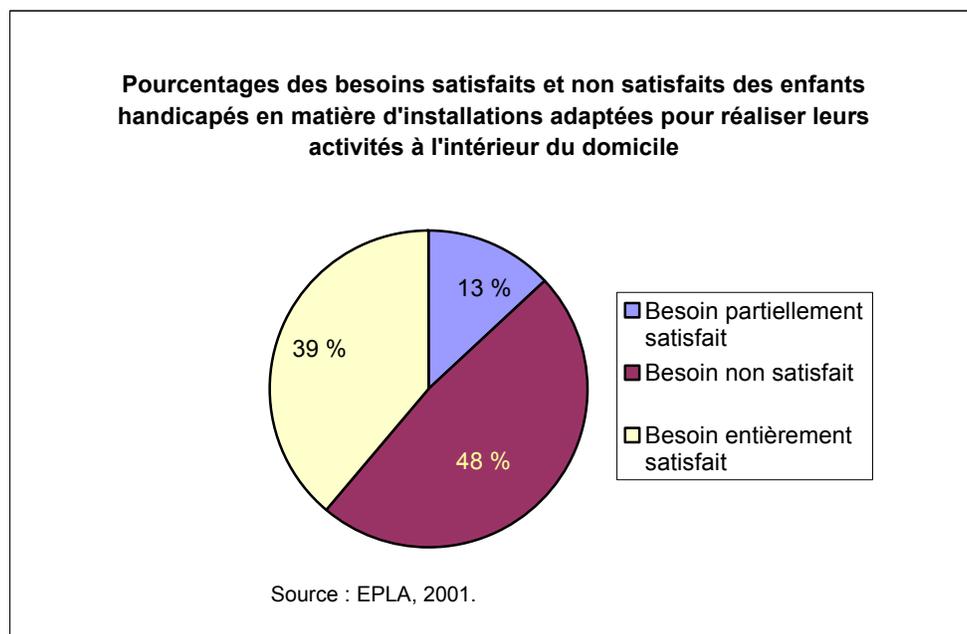


Il y a un faible pourcentage d'enfants handicapés qui ont besoin d'installations adaptées pour sortir de leur domicile et y entrer et pour effectuer leurs activités à l'intérieur du domicile, mais le taux de non-satisfaction des besoins est élevé dans ce groupe.

Les besoins de 63 % des enfants qui ont besoin d'installations adaptées pour sortir de leur domicile et y entrer ne sont pas entièrement satisfaits : les besoins de 42 % des enfants sont entièrement non satisfaits et les besoins de 21 % des enfants sont partiellement satisfaits. (Voir graphique 2.10)

Chez les enfants qui ont besoin d'installations adaptées pour réaliser leurs activités à l'intérieur du domicile, la situation est semblable : les besoins de 61 % de ces enfants ne sont pas entièrement satisfaits. En fait, les besoins de presque la moitié de ces enfants (48 %) sont entièrement non satisfaits. (Voir graphique 2.11)

## Graphique 2.11



Les installations adaptées dont les enfants handicapés ont le plus souvent besoin pour sortir de leur domicile et y entrer sont les rampes et les entrées au premier étage; 4 980 enfants ont besoin de telles installations, et les besoins de 39 % de ces enfants sont non satisfaits.<sup>50</sup> (Voir tableau 2.5)

**Tableau 2.5**

**Nombre d'enfants handicapés qui ont besoin d'installations adaptées pour sortir de leur domicile et y entrer et pour réaliser leurs activités à l'intérieur du domicile**

<b>Sortir du domicile et y entrer</b>	<b>Nombre d'enfants</b>
Rampe ou entrée au premier étage	4,980
Ascenseur ou appareil d'élévation	2,950
Portes ou couloirs élargis	2,600
Portes automatiques ou faciles à ouvrir	2,100
<b>Activités à l'intérieur du domicile</b>	
Barre d'appui ou appareil d'élévation dans la salle de bain	6,820
Ascenseur ou appareil d'élévation	2,810
Portes élargies	2,530
Portes automatiques ou faciles à ouvrir	1,610

Source : EPLA, 2001.

Remarque : Les données sont à utiliser sous toute réserve parce que l'échantillon est de taille restreinte.

Les éléments d'installations adaptées à domicile dont les enfants handicapés ont le plus souvent besoin sont les barres d'appui et les appareils d'élévation dans la salle de bain; 6 820 enfants ont besoin de tels appareils, et les besoins de presque la moitié de ces enfants (48 %) sont non satisfaits.<sup>51</sup> (Voir tableau 2.5)

<sup>50</sup> Cette donnée est à utiliser sous toute réserve parce que l'échantillon est de petite taille. Les autres taux de non-satisfaction ne peuvent être donnés à cause de la taille restreinte de l'échantillon.

En plus des mesures de soutien à domicile nécessaires pour répondre aux besoins des enfants handicapés, les parents de ces enfants ont souvent besoin d'aide pour effectuer d'autres tâches. À cause du temps que ces parents consacrent au soin de leur enfant, ils peuvent manquer de temps pour réaliser d'autres activités essentielles dans la maison. Les parents de 34 % des enfants handicapés signalent qu'ils ont besoin de soutien à domicile à cause de l'incapacité de leur enfant. Ce taux représente les familles de 51 980 enfants; 31 % des familles ont besoin d'aide afin de pouvoir prendre du temps pour des activités personnelles (47 760 familles); 24 % (36 750 familles) ont besoin d'aide afin de pouvoir prendre du temps pour d'autres responsabilités familiales et 13 % (20 110 familles) ont besoin d'aide pour effectuer les travaux ménagers quotidiens. (Voir tableau 2.6)

**Tableau 2.6**  
**Nombre et pourcentage de familles avec un enfant handicapé qui ont besoin de soutien pour réaliser leurs activités quotidiennes à cause de l'incapacité de l'enfant**

<b>Type de soutien</b>	<b>Nombre de familles</b>	<b>% de familles</b>	<b>% des besoins non satisfaits</b>
Travaux ménagers quotidiens	20,110	13%	80%
Prendre du temps pour d'autres responsabilités familiales	36,750	24%	67%
Prendre du temps pour des activités personnelles	47,760	31%	65%
Un ou plusieurs de ces types de soutien	51,980	34%	66%

Source : EPLA, 2001.

Le taux de non-satisfaction de tous ces besoins est élevé. Parmi les besoins relatifs aux travaux ménagers, 80 % sont non satisfaits. En somme, environ deux tiers des besoins de ce type sont non satisfaits.

<sup>51</sup> Cette donnée est à utiliser sous toute réserve parce que l'échantillon est de taille restreinte. Le seul autre taux de non-satisfaction que nous pouvons indiquer relativement aux installations à domicile est celui qui concerne les ascenseurs et appareils élévateurs (53 %; donnée à utiliser sous toute réserve).

# Section IV : Lacunes

## Appareils et services d'aide

Dans l'ensemble, plus de deux tiers des enfants handicapés de 5 à 14 ans au Canada, soit un peu plus de 100 000 enfants, ont besoin d'un appareil ou d'un service d'aide à cause de leur incapacité. Plus l'incapacité est grave, plus il est probable que l'enfant aura besoin d'un appareil ou service. Environ la moitié des enfants qui ont une incapacité légère ont besoin d'un appareil ou d'un service d'aide, tandis que neuf sur dix enfants qui ont une incapacité sévère en ont besoin.

Certains types d'incapacité occasionnent plus souvent que d'autres ce genre de besoin. Le plus nombreux des groupes d'enfants handicapés qui ont besoin d'un appareil ou service d'aide à cause de leur incapacité est celui des enfants qui ont un problème d'apprentissage : un peu plus de 77 000 enfants. Les appareils et services d'aide liés aux problèmes d'apprentissage constituent les types d'aide dont les enfants ont le plus souvent besoin. Les ordinateurs pour enfants qui ont un problème d'apprentissage et les services d'un tuteur sont les mesures d'aide dont ces enfants ont le plus souvent besoin (40 000 et 39 000 enfants respectivement).

Le taux de non-satisfaction des besoins en matière d'appareils et de services d'aide des enfants handicapés au Canada est assez élevé. On satisfait entièrement aux besoins de seulement un peu plus de la moitié de ces enfants. Mais on satisfait aux besoins de ce type de plus de deux tiers des adultes handicapés. Ces statistiques démontrent que la situation des adultes est plus favorable que celle des enfants.

Chez les enfants qui ont une incapacité grave et qui ont besoin d'un appareil ou service, le taux de satisfaction est encore plus décourageant : on satisfait entièrement aux besoins de seulement trois enfants sur dix environ. De plus, chez les enfants qui ont une déficience psychologique ou développementale, les taux de non-satisfaction des besoins sont élevés (64 % et 61 % respectivement).

Le plus grand nombre d'enfants handicapés qui ont un besoin non satisfait en matière d'appareils ou de services d'aide se trouve chez les enfants qui ont un problème d'apprentissage ou une maladie chronique. Les enfants qui ont besoin d'un ordinateur pour communiquer à cause d'un trouble de la parole et ceux qui ont besoin d'un logiciel à commande vocale ou de synthèse vocale parce qu'ils ont un problème d'apprentissage ont les taux de satisfaction des besoins les plus bas (37 % et 52 % respectivement).

**Tableau 2.7**  
**Raisons pour lesquelles on ne satisfait pas aux besoins en matière d'appareils et de services d'aide des enfants handicapés d'âge scolaire**

	Nombre de fois donnée	% de non-satisf.
Non couvert par l'assurance	21,190	53%
Trop cher	26,830	67%
Non disponible localement	8,270	21%
On ne sait pas où obtenir de l'aide	10,041	25%
Situation de l'enfant pas assez grave	4,022	10%
Besoin occasionnel seulement	4,420	11%
Autre raison	12,710	32%

**Remarque** : Pour certains enfants, on donne plus d'une raison.

**Source** : EPLA, 2001.

Les raisons données pour expliquer la non-satisfaction des besoins sont en majorité financières. Un certain nombre de personnes ont donné plusieurs raisons, mais les raisons financières sont les plus communes : 67 % des répondants ont indiqué que l'appareil ou le service était trop cher et 53 % ont répondu qu'ils n'avaient pas l'appareil ou le service parce qu'il n'était pas couvert par l'assurance (il s'agit en fait d'une raison financière). Comme chez les adultes handicapés, le coût est le facteur le plus important qui fait que l'on ne répond pas aux besoins en matière d'appareils et de services d'aide.

Cependant, comme chez les adultes, on a parfois de la difficulté à obtenir l'appareil ou le service nécessaire : 21 % des répondants ont indiqué que l'appareil ou le service n'était pas disponible localement et 25 % ont indiqué qu'ils ne savent pas où l'obtenir. Ce facteur n'est pas aussi important que celui du coût, mais il semble y avoir des lacunes quant à l'accès aux mesures d'aide et à la connaissance des endroits où elles sont offertes.

Parmi les adultes, nous avons déterminé qu'il y a un écart remarquable entre les taux de satisfaction des besoins des personnes dont le revenu est inférieur et supérieur au seuil de faible revenu (SFR). On peut clairement observer que les personnes qui ont un revenu plus élevé ont un taux de satisfaction des besoins plus élevé. Chez les enfants, par contre, cette différence n'est pas aussi marquée. Le taux de satisfaction entière des besoins des enfants qui vivent dans une famille dont le revenu est plus élevé que le SFR est légèrement plus élevé que celui des enfants qui vivent dans une famille dont le revenu est inférieur au SFR (55 % et 50% respectivement), mais la différence n'est pas aussi importante que ce à quoi on pourrait s'attendre. Il faut réaliser davantage d'études pour comprendre la complexité de ce qu'il faut faire pour obtenir des appareils et des services d'aide pour les enfants handicapés. Bien sûr, certaines mesures d'aide dont les enfants handicapés se passent souvent (ordinateurs, etc.) sont dispendieuses. Il est possible que le montant d'argent nécessaire pour offrir un tel appareil ou service à un enfant soit si élevé que même un grand nombre de familles dont le revenu est plus élevé que SFR n'ont pas les moyens de le faire. Il faudrait aussi examiner les types d'appareils et de services qui doivent changer parce que l'enfant vieillit, ainsi que la fréquence de ces changements. Le coût des mesures d'aide est peut-être parfois encore plus élevé à cause d'un besoin de changement fréquent.<sup>52</sup>

**Tableau 2.8**

**Taux de non-satisfaction des besoins en matière d'appareils et de services d'aide des enfants handicapés d'âge scolaire selon le revenu par rapport au seuil de faible revenu**

	% de besoins partiellement satisfaits	% de besoins non satisfaits	% de besoins entièrement satisfaits
Au-dessus du SFR	33%	12%	55%
En dessous du SFR	36%	*14%	50%

\* Donnée à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

Source : EPLA, 2001.

<sup>52</sup> Malheureusement, l'EPLA sur les enfants ne permet pas de collecter des données pouvant répondre à ces questions. On pourrait envisager de modifier les questions de l'enquête afin d'obtenir de telles données.

## Mesures d'aide à l'école

Les enfants handicapés ont souvent besoin de mesures d'aide à l'école également. Moins d'un enfant sur dix (soit juste un peu moins de 10 000 enfants) ont besoin d'installations adaptées à l'école; les besoins de trois quarts de ces enfants sont entièrement satisfaits.

Toutefois, les enfants qui ont besoin d'un appareil ou service d'aide à l'école sont beaucoup plus nombreux. Sept enfants handicapés sur dix ont besoin d'un appareil ou service d'aide à l'école pour pouvoir faire leurs études (un peu plus de 100 000 enfants). Les besoins de trois quarts de ces enfants sont entièrement satisfaits. Les mesures d'aide dont les enfants ont le plus souvent besoin sont les services d'un tuteur ou d'un aide-enseignant (un peu plus de 90 000 enfants), et c'est dans ce groupe qu'il y a le plus grand nombre d'enfants dont les besoins ne sont pas satisfaits et le plus important taux de non-satisfaction des besoins.

La raison la plus fréquemment donnée pour expliquer le fait qu'on ne satisfait pas aux besoins en matière de mesures d'aide à l'école est la réduction budgétaire de l'école (donnée pour 80 % des besoins non satisfaits). (Voir tableau 2.9)

**Tableau 2.9**  
**Raisons pour lesquelles on ne satisfait pas aux besoins en matière de mesures d'aide à l'école des enfants handicapés d'âge scolaire**

	<b>Nombre de fois donnée</b>	<b>% de non-satisf.</b>
Réductions budgétaires de l'école	20,880	80%
L'école n'est pas d'avis que l'enfant a besoin de la mesure d'aide	6,970	27%
L'enfant ne veut pas utiliser l'appareil ou le service	*840	*3%
Autre raison	6,150	24%

\* Donnée à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

**Remarque :** Pour certains enfants, on donne plus d'une raison

**Source :** EPLA, 2001.

## Mesures d'aide à domicile

Il y a une petite proportion d'enfants handicapés qui ont besoin d'installations adaptées pour pouvoir sortir de leur domicile et y entrer et pour réaliser leurs activités à l'intérieur du domicile (4 % ou 6 600 enfants et 6 % ou 10 000 enfants respectivement). La proportion est petite, mais parmi ces enfants il y en a un grand nombre dont les besoins ne sont pas satisfaits. Les besoins en matière d'installations adaptées pour pouvoir sortir du domicile et y entrer sont non satisfaits pour environ trois enfants sur cinq (pour la plupart, entièrement non satisfaits) parmi ceux qui ont ce genre de besoin. Chez les enfants qui ont besoin d'installations adaptées à l'intérieur du domicile, les résultats sont très semblables. Encore une fois, c'est le coût qui est la raison la plus fréquemment donnée pour expliquer la non-satisfaction des besoins (voir tableau 2.10). Les éléments d'installations adaptées dont les enfants ont le plus souvent besoin sont les rampes et entrées au premier étage, les ascenseurs et appareils d'élévation, les couloirs et cadres de porte élargis ainsi que les portes automatiques ou faciles à ouvrir. Un grand nombre de ces éléments coûtent cher. Par exemple, un appareil d'élévation portatif peut coûter en moyenne de 1 500 \$ à plus de 3 000 \$ (voir l'*Enquête sur les prix des appareils et soutiens fonctionnels destinés aux personnes handicapées* de Aron Spector). Les ascenseurs de résidence privée sont encore plus chers; ils peuvent coûter près de 7 000 \$ (deux étages).

**Tableau 2.10**

**Raisons pour lesquelles on ne satisfait pas aux besoins en matière d'installations adaptées au domicile des enfants handicapés d'âge scolaire**

	Nombre de fois donnée	% de non-satisf.
<b>Installations adaptées pour entrer et sortir</b>		
Non couvert par l'assurance	*2 680	*68 %
Trop cher	*3 174	*80 %
<b>Installations adaptées à l'intérieur du domicile</b>		
Non couvert par l'assurance	*3 040	*53 %
Trop cher	*4 140	*72 %
Besoin occasionnel seulement	*920	*16 %
Autre	*1 920	*33 %

\* Donnée à utiliser sous toute réserve vu la taille restreinte de l'échantillon

**Remarque :** Les chiffres et les pourcentages pour les autres raisons données ne peuvent être indiqués à cause de la taille restreinte de l'échantillon.

**Remarque :** Pour certains enfants, on a donné plus d'une raison

**Source :** EPLA, 2001.

En plus des mesures de soutien direct aux enfants, les parents d'enfants handicapés ont souvent besoin d'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes, puisqu'ils peuvent avoir de la difficulté à trouver le temps nécessaire pour les effectuer vu qu'ils sont les principaux fournisseurs de soins à l'enfant. Environ un tiers des parents d'enfants handicapés (plus de 50 000 parents) ont besoin d'aide de ce genre à cause de l'incapacité de leur enfant et ce besoin reste non satisfait pour la plupart d'entre eux (les deux tiers).

Les besoins des adultes handicapés en matière de mesures d'aide pour effectuer les activités quotidiennes restent parfois non satisfaits, mais il arrive encore plus souvent que les besoins de ce genre restent non satisfaits pour les adultes qui prennent soin d'un enfant handicapé. Nous avons découvert dans le cadre de notre analyse de la situation des adultes handicapés, que la plus grande partie de l'aide que reçoivent ces personnes pour réaliser leurs activités quotidiennes est offerte par des membres de leur famille et leurs amis de manière informelle. Il semble y avoir des lacunes assez importantes pour ce qui est de ce type de soutien.

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 2.11, les raisons financières sont celles qu'on donne le plus souvent pour expliquer pourquoi on ne satisfait pas à ce genre de besoin (73 % des répondants indiquent que les mesures d'aide sont trop chères). Il convient de noter, cependant, que plus d'un tiers (37 %) des répondants signalent qu'ils ne savent pas où chercher de l'aide. Encore une fois, on constate qu'il peut être difficile pour les gens de trouver le programme qui leur convient.

**Tableau 2.11**

**Raisons pour lesquelles on ne satisfait pas aux besoins en matière d'aide relative aux activités quotidiennes au domicile des parents d'enfants handicapés d'âge scolaire**

	Nombre de fois donnée	% de non-satisf.
Trop cher	24,180	73%
On ne peut obtenir de l'aide de la famille ou des amis	21,160	64%
Programme/service non disponible dans la localité	14,260	43%
L'enfant est sur une liste d'attente	4,900	15%
On ne sait pas où chercher de l'aide	12,340	37%
La situation de l'enfant n'est pas assez grave	7,610	23%
On n'a pas demandé d'aide	8,280	25%
Autre raison	5,490	17%

**Remarque** : Pour certains enfants, on donne plus d'une raison

**Source** : EPLA, 2001.

---

# MÉTHODOLOGIE

## EPLA

Les données contenues dans le présent rapport sont tirées de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2001. Environ 35 000 adultes de 15 ans et plus ayant une incapacité formaient l'échantillon de l'EPLA de 2001, et le taux de réponse a été de 82,5 %. À la différence des ESLA de 1986 et de 1991, qui fournissaient des données sur toutes les provinces et tous les territoires, l'EPLA de 2001 a été réalisée dans les dix provinces seulement; l'EPLA de 2001 ne couvre aucun des trois territoires. À la différence des ESLA de 1986 et de 1991, il est impossible de faire des comparaisons dans le temps avec l'enquête de 2001, puisque les questions filtres et la façon de constituer l'échantillon ont été beaucoup adaptées.

### Changement dans les questions filtres :

Comme les ESLA de 1986 et de 1991, l'EPLA de 2001 est une enquête post-censitaire (c'est-à-dire l'enquête se fait après un recensement et utilise les réponses à des questions filtres du recensement pour obtenir son échantillon). La question filtre du recensement de 2001 était différente de celle qui avait été utilisée en 1986, en 1991 et en 1996. De 1986 à 1996, la question filtre était pratiquement identique :

1. Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé à long terme limite la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :
  - (a) à la maison?  
 Non, je ne suis pas limité  
 Oui, je suis limité
  - (b) à l'école ou au travail?  
 Non, je ne suis pas limité  
 Oui, je suis limité  
 Ne s'applique pas
  - (c) dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements pour se rendre au travail et en revenir ou les loisirs?  
 Non, je ne suis pas limité  
 Oui, je suis limité
  
2. Avez-vous des incapacités ou des handicaps à long terme?  
 Non  
 Oui

---

Pour le recensement de 2001, la nouvelle question filtre suivante a été élaborée :

1. Avez-vous de la **difficulté** à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?  
 Oui, parfois  
 Oui, souvent  
 Non
  
2. Est-ce qu'un état physique **ou** un état mental **ou** un problème de santé **réduit la quantité ou le genre d'activités** que vous pouvez faire :
  - (a) à la maison?  
 Oui, parfois  
 Oui, souvent  
 Non
  
  - (b) au travail ou à l'école?  
 Oui, parfois  
 Oui, souvent  
 Non  
 Ne s'applique pas
  
  - (c) dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs?  
 Oui, parfois  
 Oui, souvent  
 Non

### **Changement fondamental dans la conception de l'échantillonnage :**

Avant l'ESLA initiale, les tests ont révélé que la courte question filtre de recensement utilisée risquait de donner de fausses réponses positives et de fausses réponses négatives. En fait, quand on posait des questions précises aux personnes sur leur capacité d'accomplir certaines tâches (c'est-à-dire les autres questions de sélection de l'ESLA), on constatait que certaines personnes qui avaient indiqué une incapacité à la question du recensement semblaient ne pas avoir d'incapacité (faux positifs) quand on leur posait les autres questions de sélection de l'ESLA portant sur des tâches particulières; ces faux positifs pouvaient être éliminés facilement au cours du processus de sélection de l'ESLA.

Par contre, on s'est aperçu que certaines personnes qui avaient indiqué ne pas avoir d'incapacité à la question de recensement en avaient une (faux négatifs) lorsqu'on leur posait les autres questions de sélection de l'ESLA (qui portaient sur leur capacité à accomplir des tâches très précises dans divers domaines), et cela était plus difficile à traiter. Dans le but de réduire le taux de faux négatifs, les ESLA de 1986 et de 1991 ont inclus un échantillon important de « NON ». Cet échantillon de « NON » comprenait des personnes qui avaient répondu « non » à la question filtre du recensement concernant l'incapacité. On avait ainsi essayé d'inclure les faux négatifs dans l'ESLA final.

En 2001, l'échantillon de « non » avait été éliminé de la conception de l'EPLA. De plus, la question filtre qui a été utilisée dans le recensement de 2001 a aussi été utilisée dans l'EPLA de 2001 (plutôt que les 32 questions de sélections précises utilisées dans l'ESLA de 1991). Par conséquent, nous sommes capables « d'enlever » les faux positifs en demandant une deuxième fois la nouvelle question (entre le recensement et

---

l'EPLA); cependant, nous ne sommes pas capables de rajouter les « faux négatifs ». Nous obtenons probablement ainsi une population légèrement différente et un peu plus petite qu'avant.

Pour de plus amples détails sur les différences entre l'ESLA et l'EPLA, veuillez consulter le document intitulé « Une nouvelle perspective sur les statistiques de l'incapacité : Changements entre l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA), de 1991 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), de 2001 », décembre 2002, n° catalogue 89-578-XIE, Statistique Canada, Division des statistiques sociales, du logement et des familles.

## **Accessoires et appareils fonctionnels :**

Les données concernant les accessoires et appareils fonctionnels utilisés et requis par les personnes ayant une incapacité proviennent de plusieurs séries de questions qui sont rattachées à d'autres questions concernant la capacité de la personne d'accomplir certaines fonctions (ces questions ne sont pas utilisées comme questions de sélection comme en 1986 et en 1991, mais elles ont plutôt servi à déterminer le type d'incapacité). Elles sont regroupées selon le « type d'incapacité ». Les séries de questions commencent habituellement à un niveau de base en demandant si la personne utilise « des aides ou des appareils spécialisés » pour un problème particulier; on essaie ensuite de déterminer de façon plus précise ce qui est utilisé. Ensuite, il y a une question générale qui demande si le répondant ou la répondante a besoin de quelque chose qu'il ou elle n'a pas; puis, on essaie de déterminer avec plus de précision ce qui est nécessaire. Nous sommes donc capables, à partir de ces questions, de regrouper cette information selon les catégories de base suivantes :

- Utilise quelque chose et n'a pas besoin de rien d'autre
- Utilise quelque chose, mais n'a pas tout ce qu'il lui faut
- N'utilise rien, mais a besoin de quelque chose
- N'utilise rien et n'a besoin de rien

Nous pouvons donc déterminer le nombre de personnes qui ont besoin d'une aide (que le besoin soit comblé ou non). Nous pouvons également déterminer le nombre de personnes dont les besoins sont entièrement comblés et partiellement comblés.

Comme dans tout sondage, il y a un certain nombre de personnes qui n'ont pas donné de réponse valide (ou qui ont répondu « je ne sais pas ») à certaines de ces questions. Dans des données que Statistique Canada a déjà publiées concernant les accessoires et services requis, les cas ayant des « données manquantes » avaient été éliminés de l'analyse. La proportion des cas ayant des données manquantes était très élevée pour ces variables. Dans notre analyse, nous avons inclus la plupart de ces cas. Voici pourquoi nous avons fait cela :

- Si les personnes ont indiqué qu'elles utilisaient un appareil et n'avaient pas indiqué qu'il leur manquait quelque chose, nous avons supposé qu'elles avaient tout ce qu'il leur fallait. Nous croyons que si ces personnes avaient vraiment besoin de quelque chose d'autre, elles auraient répondu « oui » à la question sur le besoin non comblé. Notre codage a reposé sur « oui » et « non oui » (plutôt que « oui » et « non »).
- Si les personnes ont indiqué qu'elles ne savaient pas si elles utilisaient quelque chose, mais qu'elles avaient besoin de quelque chose, nous les avons codées sous « n'a pas, mais a besoin d'aide »—nous avons interprété cela comme des personnes qui peuvent avoir modifié certaines choses (ou ont des appareils de fortune) dans leur vie pour composer avec leur incapacité et ne sont pas certaines si cela est considéré comme un accessoire ou un appareil—mais elles sont certaines d'avoir besoin de quelque chose. Nous n'avons pas traité ces cas comme des cas manquants—ils ont été codés dans les personnes qui disent ne rien avoir, mais avoir besoin de quelque chose.

- 
- Si les personnes ont indiqué qu'elles ne savaient pas si elles utilisaient quelque chose ou si elles avaient besoin de quelque chose, nous avons supposé qu'elles n'utilisaient rien et n'avaient besoin de rien. Nous avons supposé que si les personnes utilisaient vraiment quelque chose ou avaient vraiment besoin de quelque chose, elles le sauraient probablement.
  - Cette méthodologie a donné un taux plus élevé de personnes qui ont indiqué qu'elles n'avaient besoin d'aucun accessoire ou appareil et un taux plus élevé de personnes dont les besoins sont comblés. Dans l'ensemble, nous avons retourné plus d'un demi-million de cas pondérés à l'analyse.

## **Aide pour effectuer les activités quotidiennes :**

Les questions concernant l'aide utilisée et requise pour effectuer les activités quotidiennes par les personnes ayant une incapacité ont été posées de la même manière que celles dans la partie sur les accessoires et appareils. On commence à un niveau de base en demandant si le répondant ou la répondante « reçoit de l'aide » dans diverses tâches ménagères particulières (pour préparer les repas, pour les travaux ménagers courants, etc.) en raison de son incapacité; ensuite, on a demandé aux répondants s'ils avaient « besoin » d'aide additionnelle. Nous sommes donc capables, à partir de ces questions, de regrouper cette information selon les catégories de base suivantes :

- A de l'aide et n'a pas besoin d'aide additionnelle
- A de l'aide, mais a besoin d'aide additionnelle
- N'a pas d'aide, mais a besoin d'aide
- N'a pas d'aide et n'a pas besoin d'aide

Nous pouvons donc déterminer le nombre de personnes qui ont besoin d'une certaine aide (que le besoin soit comblé ou non). Nous pouvons également déterminer le nombre de personnes dont les besoins sont entièrement comblés et partiellement comblés.

Dans cette partie également, nous avons traité les cas manquants afin de réduire le nombre de cas manquants éliminés de l'analyse. Nous supposons encore une fois que si les personnes n'étaient pas certaines si elles avaient de l'aide ou avaient besoin d'aide (ou étaient incapables de répondre « oui ») elles n'avaient probablement pas d'aide ou n'en n'avaient pas besoin. Cette logique est conforme à celle que nous avons suivie pour les accessoires et appareils.

## **Mesures de soutien scolaire**

Malheureusement, les questions dans la partie sur les mesures de soutien scolaire n'ont pas été posées de la même manière que les questions sur les « accessoires et appareils » ou sur « l'aide pour effectuer les activités quotidiennes » -- de sorte que les renseignements obtenus sont différents et moins nombreux. Les répondants sont canalisés vers les questions avec un point de départ différent.

Dans les parties sur les accessoires et les appareils et sur les mesures et services de soutien à la maison (tel qu'il est mentionné ci-dessus), on a d'abord demandé aux répondants ce qu'ils « utilisaient ou avaient déjà ». Cela forçait les répondants à penser d'abord à ce qu'ils avaient ou n'avaient pas—plutôt qu'à ce qu'ils avaient besoin. Dans la partie sur les mesures de soutien scolaire, c'est le contraire—on a forcé les répondants à penser d'abord à ce qu'il leur fallait plutôt qu'à ce qu'ils avaient.

Il y a une question « de base ou d'aiguillage » au début de la partie sur les mesures de soutien scolaire qui demande, de façon générale, si le répondant ou la répondante a besoin « de quelque chose », suivie d'une série de questions qui visent à déceler avec plus de précision ce qui est requis. Ce n'est qu'après qu'on demande au

---

répondant ou à la répondante s'il ou si elle a ce qu'il lui faut (« cela a-t-il été mis à votre disposition? »). Il est impossible de déceler les besoins partiellement non comblés et partiellement comblés.

Nous avons supposé que les personnes avaient besoin de quelque chose seulement si elles avaient répondu « oui » à la question initiale « Avez-vous besoin ...? ». Si elles n'ont pas répondu dans l'affirmative, on a supposé qu'elles n'avaient besoin de rien. Cependant, si elles ont répondu « oui » à cette question et ont également répondu « oui » à la question leur demandant si elles avaient besoin d'un article particulier, on leur a demandé si elles l'avaient eu. Si les personnes ont répondu « oui, je l'ai eu », il est clair que leurs besoins ont été comblés. Si elles ont répondu « non, je ne l'ai pas eu », il est clair qu'elles ont un besoin non comblé. Si elles n'ont répondu ni « oui », ni « non », nous avons traité ces cas comme des cas manquants. Nous ne savions pas comment interpréter ce manque d'information. Peut-être s'agit-il de personnes qui ont eu ce qu'il leur fallait, mais peut-être s'agit-il de personnes qui n'ont pas eu ce qu'il fallait. Il y a des arguments raisonnables dans les deux cas.

Selon toute vraisemblance, quand une personne ne peut répondre ni « oui » ni « non » à cette question, il est probable qu'elle a « une partie » de ce qu'il lui faut, mais n'a pas tout. Pour les personnes qui avaient des besoins partiellement comblés/non comblés, il était probablement difficile de répondre « oui » ou « non ». L'absence d'une question pour déceler les besoins partiellement comblés dans cette partie risque de créer une certaine confusion. À notre avis, la façon la plus sûre de traiter ces cas était de les éliminer comme des cas manquants. Contrairement à la partie sur les accessoires et les appareils, où les cas manquants représentaient une grande proportion de la population, le taux de cas manquants ici est tolérable.

On a demandé aux répondants des renseignements sur deux types de soutiens scolaires. D'abord, on leur a posé des questions sur les services ou installations adaptés—soutiens au niveau des immeubles. Puis, on leur a posé des questions sur les appareils ou services fonctionnels—soutiens au niveau personnel. La même méthodologie s'applique aux deux types de soutiens.

## Aide pour travailler

L'information sur les mesures de soutien au travail qui est disponible dans la partie de l'EPLA sur la situation face à l'emploi ressemble beaucoup à celle qui a été discutée dans la partie sur les mesures de soutien scolaire. La même méthodologie s'applique aux deux.

Toutefois, nous devons souligner que les personnes qui ont un emploi et les personnes en chômage ont répondu à des questions séparées et ont été analysées séparément. Nous voulions au départ fournir une partie sur les personnes qui n'étaient pas dans la main-d'œuvre active et n'étaient pas officiellement à la retraite. La population « non dans la main-d'œuvre active » dans l'EPLA est divisée en deux groupes : les retraités et les non-retraités. Comme cela n'est pas logique de discuter des lacunes des programmes d'aide au travail pour les personnes qui se disent à la retraite, nous voulions isoler les non-retraités non dans la main-d'œuvre active. Malheureusement, une erreur s'est glissée dans le dossier original de l'EPLA et certaines personnes « retraitées » ont été classées comme « non retraitées » aux fins des questions sur les mesures de soutien au travail et vice versa. Malheureusement, le fichier de données a été corrigé trop tard par Statistique Canada pour que nous puissions en faire l'analyse.

---

## Aménagements spécialisés dans la maison

Les questions dans la partie sur les aménagements spécialisés dans la maison ont été posées à peu près de la même manière que les questions dans la partie sur les « accessoires et appareils » généraux et sur « l'aide pour effectuer les activités quotidiennes ». On a d'abord demandé aux personnes si elles utilisaient quelque chose; dans l'affirmative, on leur a demandé ce qu'elles utilisaient. Puis, on a demandé aux personnes si elles avaient besoin d'autres choses; dans l'affirmative, on leur a demandé quoi. Nous avons adopté la même méthodologie ici que dans la partie sur les accessoires et appareils. Les cas manquants ont été réduits au minimum en supposant que si la personne ne pouvait pas dire si elle utilisait quelque chose, elle n'utilisait probablement rien; et si elle ne pouvait pas dire qu'elle avait besoin de quelque chose, elle n'avait probablement besoin de rien.